

SAUM  
de l'ESTUAIRE de la SEINE

LA PECHE

ETUDE GEOGRAPHIQUE  
DES PECHEES  
DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE  
ET SES PARAGES IMMEDIATS

J.Y. CREZE  
CNEXO · COB · ELGMM

Nov. 1980

# S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u> : But de l'étude - méthode - sources.	1
<u>Ière PARTIE</u> : EVOLUTION DE L'ECONOMIE DES PECHEES DANS LES PORTS DE L'ESTUAIRE : HONFLEUR-TROUVILLE-OUISTREHAM-LE HAVRE.	4
Chapitre I Evolution du nombre de navires	6
Chapitre II Evolution du nombre et de la taille des navires	12
Chapitre III Evolution de l'âge des navires	25
Chapitre IV Evolution de la puissance des moteurs	34
Chapitre V Synthèse de l'évolution des armements	46
Chapitre VI La population de marins-pêcheurs	52
Chapitre VII Evolution des apports	63
Chapitre VIII Valeur totale des apports	81
<u>IIème PARTIE</u> : ZONES ET EFFORTS DE PECHE PRATIQUES DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE ET SON DEBOUCHE SUR LA BAIE DE SEINE.	88
Chapitre I Honfleur	91
Chapitre II Trouville	111
Chapitre III Le Havre	125
Chapitre IV Ouistreham	138
<u>IIIème PARTIE</u> : SYNTHESSES ET CONCLUSIONS	150
I - Principales évolutions des pêches dans les quatre ports de l'estuaire.	151
II- Approche du revenu réel des ports de l'estuaire.	155

III - Principaux phénomènes affectant les pêches dans l'estuaire.	166
IV - Corrélations remarquables entre les évolutions des apports et les modifications des zones de pêche.	170
V - Diagnostic sur l'état de chacun des 4 ports de l'estuaire.	174

## BIBLIOGRAPHIE

182

## Liste des figures

### ANNEXES: CARTES DES ZONES ET DES SAISONS DE PECHE

- 1 - Honfleur intérieur de l'estuaire
- 2 - Honfleur extérieur de l'estuaire I
- 3 - Honfleur extérieur de l'estuaire II
- 4 - Trouville intérieur de l'estuaire
- 5 - Trouville extérieur de l'estuaire I
- 6 - Trouville extérieur de l'estuaire II
- 7 - Le Havre pêche proche
- 8 - Le Havre II
- 9 - Ouistreham

## INTRODUCTION

---

- La pêche est une activité traditionnelle importante pour les ports de l'estuaire de la Seine. Cette activité se trouve confrontée à l'évolution biologique et économique de l'estuaire.

C'est pourquoi il a été décidé dans le cadre du SAUM de procéder à une radiographie aussi précise que possible des activités de pêche et de leur évolution actuelle et prévisible. —

Cette étude a pour premier but de mettre à jour et de préciser les données actuelles sur les flottilles, les effectifs et les apports dans les ports de l'estuaire et de connaître leur évolution dans les dernières années. Elle doit ensuite mettre en évidence les saisons et les zones de pêche et évaluer l'effort de pêche qui s'y exerce.

L'étude porte sur les ports les plus proches de l'estuaire (Honfleur, Trouville, Ouistreham, Le Havre). C'est en effet à partir de ces quatre ports que se fait l'essentiel des pêches pratiquées dans l'estuaire de la Seine et son débouché sur la Baie. C'est donc bien la pêche de ces ports qui sera affectée par d'éventuelles modifications de l'estuaire.

La méthode utilisée comporte deux aspects qui correspondent à deux sources d'information. Ces deux aspects sont l'analyse statistique d'une part et d'autre part l'enquête de pêche.

L'analyse statistique a été faite essentiellement à partir des données relevées par l'Administration Maritime dans chaque port.

Une première difficulté est née du fait que le port du Havre ne se trouve pas dans le même quartier que les trois autres, qui sont rattachés au quartier de Caen. Pour cette raison, les relevés de données n'ont pas toujours été établis selon la même méthode d'un quartier à un autre. Cela peut introduire des différences artificielles, difficiles à rectifier, entre les ports.

Il a donc parfois été difficile de faire correspondre les statistiques du Havre avec celles des autres ports, ce qui est pourtant indispensable pour permettre des comparaisons valables.

L'enquête de pêche a été faite indépendamment de l'étude statistique afin de confronter en dernier lieu les résultats de l'une et de l'autre méthode. Cette enquête a été menée auprès de pêcheurs des quatre ports ainsi que des Syndics de pêche. Il a tout d'abord été demandé aux pêcheurs interrogés de préciser les zones et les saisons de pêche utilisées. Les éléments ainsi recueillis ont permis de dresser 9 cartes de pêche. Les pêcheurs ont également précisé comment ils combinaient dans l'année les différents types de pêche. Dans un second temps, une discussion plus générale leur a permis d'exprimer leurs observations sur l'évolution de la pêche dans l'estuaire de la Seine.

Comme tous les pêcheurs ne pouvaient pas être interrogés, l'aide des Syndics a été précieuse pour compléter certaines données et appréhender l'ensemble du système de pêche de chaque port.

Cette enquête auprès des pêcheurs et des Syndics a été complétée par un dépouillement systématique de chacun des 160 rôles d'équipage des ports de Honfleur - Trouville et Ouistreham. Le dépouillement a fourni pour chaque bateau le type de pêche, l'âge du navire, sa jauge, sa puissance et le nombre de marins embarqués. Placées en correspondance avec les diverses combinaisons de métiers utilisées par les pêcheurs, ces données, sortie des rôles, ont permis d'évaluer l'effort de pêche

de chaque port dans chaque type de pêche. Cet indicateur de l'effort de pêche manque malheureusement pour Le Hayre, car il n'a pas été possible de dépouiller les rôles d'équipage.

Les synthèses et conclusions de cette étude résultent de la comparaison des deux approches (statistique et enquête) qui a permis d'infirmar ou de confirmer certaines hypothèses.

La présente étude a dégagé un certain nombre d'informations qui montrent à elles seuls combien il est difficile d'établir la relation entre les variations observées de la pêche et les phénomènes qui en sont la cause. Elle a cependant fait ressortir une certaine similitude entre le déplacement des zones de pêche vers l'aval et un déplacement dans le même sens des phénomènes estuariens (salinité, turbidité, etc.) Notons toutefois que cette relation semble plus complexe pour la crevette.

Ces éléments auxquels s'ajoutent une tentative de diagnostic sur les évolutions futures de la pêche permettront aux responsables de savoir exactement à quelle situation viendra se surajouter un nouvel aménagement ou une variation de la qualité des eaux.

Enfin, l'étude montre bien qu'un suivi précis est indispensable et que seule la mise en place d'un système de fiche de pêche permettra d'actualiser en permanence la situation et sa dérive possible. La définition précise de ce système de fiche et son exploitation rationnelle doivent être le résultat de la collaboration entre les organismes concernés (Administration Maritime, ISTPM, CNEXO, Comités locaux, etc.).

IÈRE P A R T I E

---

ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES  
PÊCHES DANS LES PORTS DE L'ESTUAIRE

HONFLEUR

TROUVILLE

LE HAVRE

OUISTREHAM

Les quatre ports considérés pratiquant, presque'exclusivement, la petite pêche, on peut donc considérer que les apports débarqués dans chaque port proviennent entièrement des zones de pêche de la Baie de Seine. C'est pourquoi l'étude de l'armement et de la production dans les quatre ports apporte des indications précieuses à l'étude des zones de pêche proches de l'estuaire de la Seine.

Cependant, pour que l'étude des chiffres d'armement et de production permette de constater d'éventuels phénomènes, il est nécessaire de considérer chaque port séparément. En effet, l'étude globale dissimule certaines variations significatives, car les chiffres des différents ports se compensent les uns les autres. Par ailleurs, ces quatre ports n'ont pas le même comportement vis-à-vis de l'évolution de l'estuaire de la Seine.

# CHAPITRE I

---

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NAVIRES

EVOLUTION DU NOMBRE DE NAVIRES (cf. figures I, II, III, et IV)

Dans tous les ports (\*), on observe un maximum relatif pour le nombre de navires, en 1971. Depuis cette date, exception faite de Ouistreham, ce nombre décroît nettement partout ; en huit années :

- 23 unités ont disparu à Honfleur,
- 12, à Trouville
- 13 au Havre.

Un léger sursaut se manifeste en 1976 et en 1977, mais il ne se confirme pas, et le nombre des navires est de nouveau en baisse en 1978.

A Ouistreham, l'évolution est nettement différente. On ne connaît pas les chiffres exacts, pour ce port, en 1971 et 1972, car ils sont alors confondus avec ceux de Courseulles. Mais on sait qu'il y avait 48 bateaux en 1969, et 55 en 1970. Depuis cette époque, le nombre de navires s'est maintenu à ce niveau. On constate une légère baisse jusqu'en 1976, mais durant les deux années suivantes, une nouvelle hausse a permis de dépasser (en 1978) le nombre de navires enregistré en 1970.

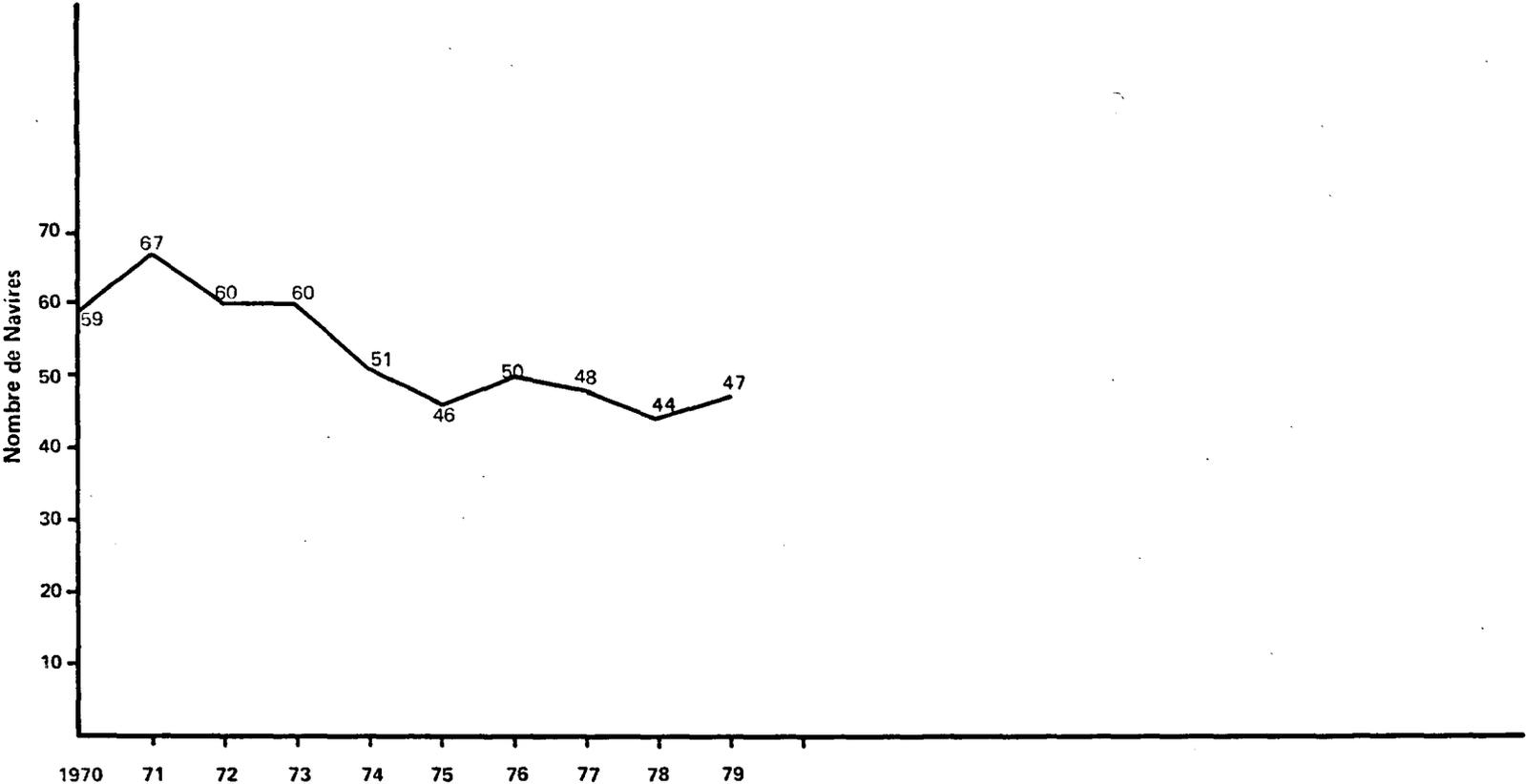
Globalement, le nombre de navires décroît donc à Honfleur, Trouville et le Havre, il s'accroît légèrement à Ouistreham.

---

(\*) Honfleur, Trouville, Ouistreham, Le Havre

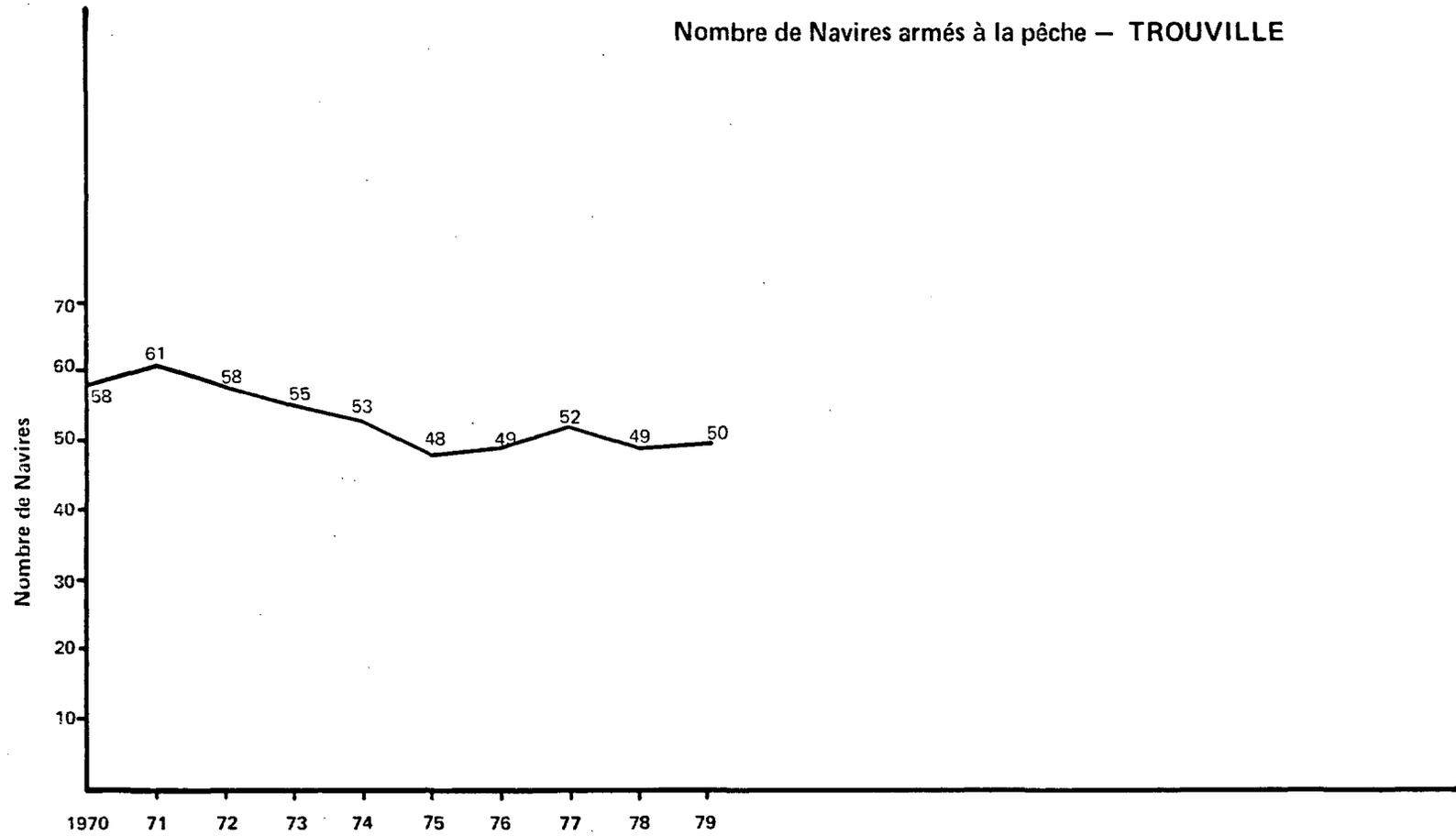
Nombre de Navires armés à la Pêche — HONFLEUR

Figure I



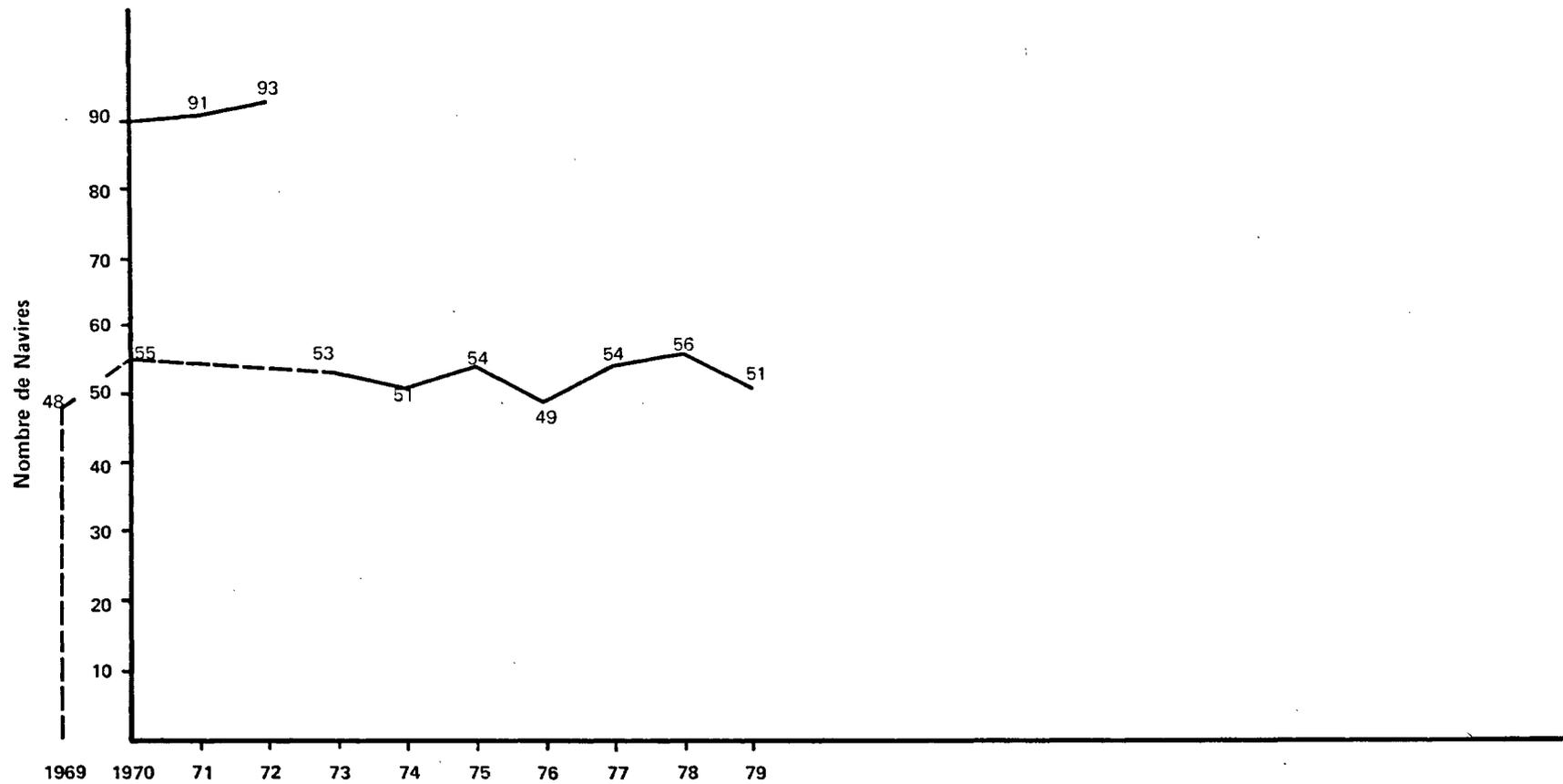
Nombre de Navires armés à la pêche — TROUVILLE

Figure II



Nombre de Navires armés à la Pêche — OUISTREHAM

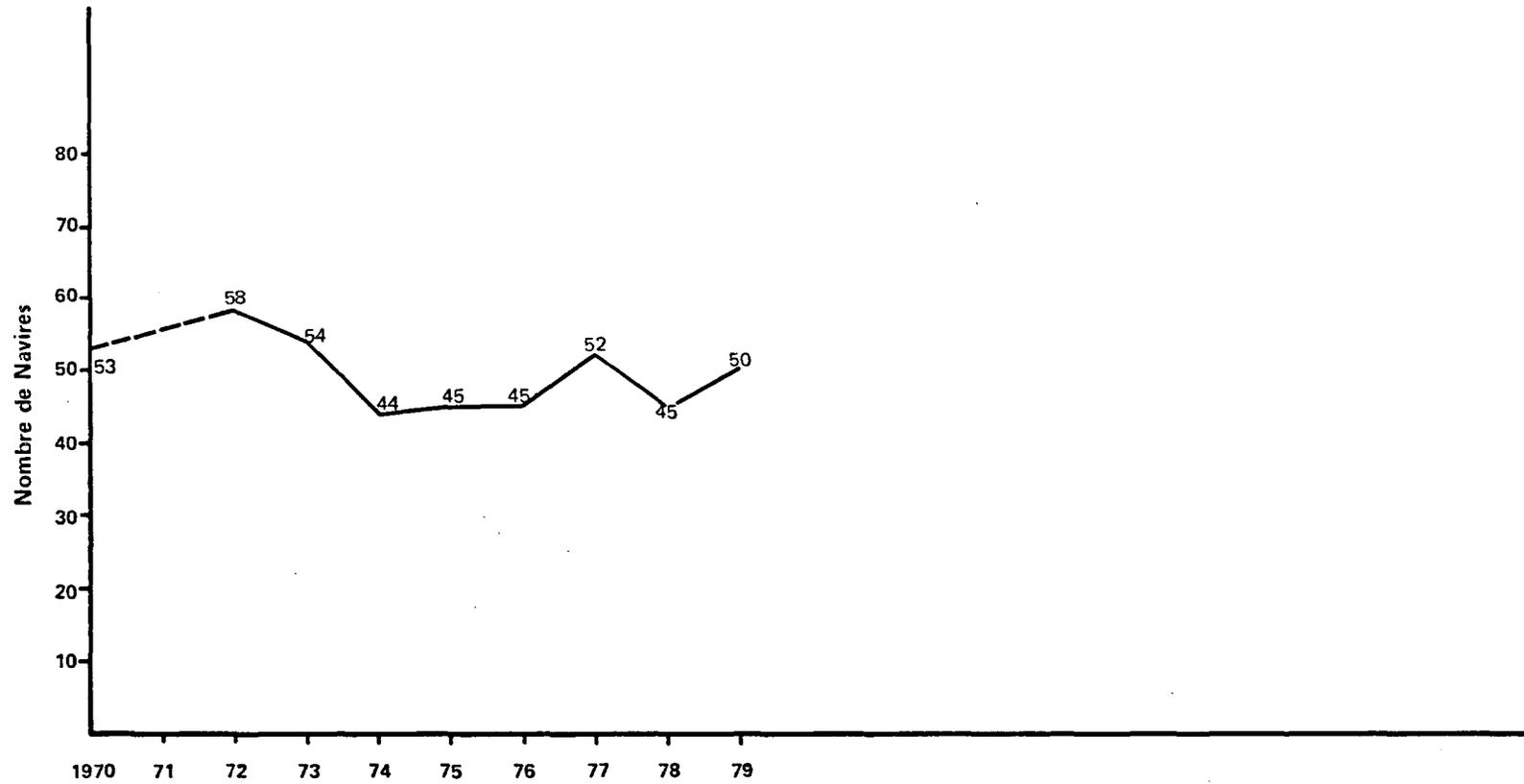
Figure III



N.B. : Pour les années 1970 - 71 - 72, les Navires de Courseulles sont comptés avec ceux de Oustreham. A partir de 1973, seuls sont comptés les navires de Oustreham.

Nombre de Navires armés à la Pêche — LE HAVRE

Figure IV



## CHAPITRE II

---

### ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA TAILLE DES NAVIRES

## EVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA TAILLE DES NAVIRES

Il est intéressant d'entrer un peu plus dans le détail des armements, et de chercher quels types de bateaux apparaissent et disparaissent dans chaque port.

Pour cela, on peut observer, sur plusieurs années, le nombre de navires armés dans chacune des trois tranches de jauge (moins de 10 tonnes, de 10 à 25 tonnes, de 25 à 50 tonnes).

### I - HONFLEUR (figure V)

A Honfleur, on remarque une diminution forte et régulière des navires de moins de 10 tonnes (14 unités de moins entre 1969 et 1978).

Dans la tranche de 10 à 25 tonnes, Honfleur a perdu 3 unités entre 1969 et 1978, mais le nombre de navires de ce tonnage semble stabilisé, depuis 1975, aux environs de 9 unités.

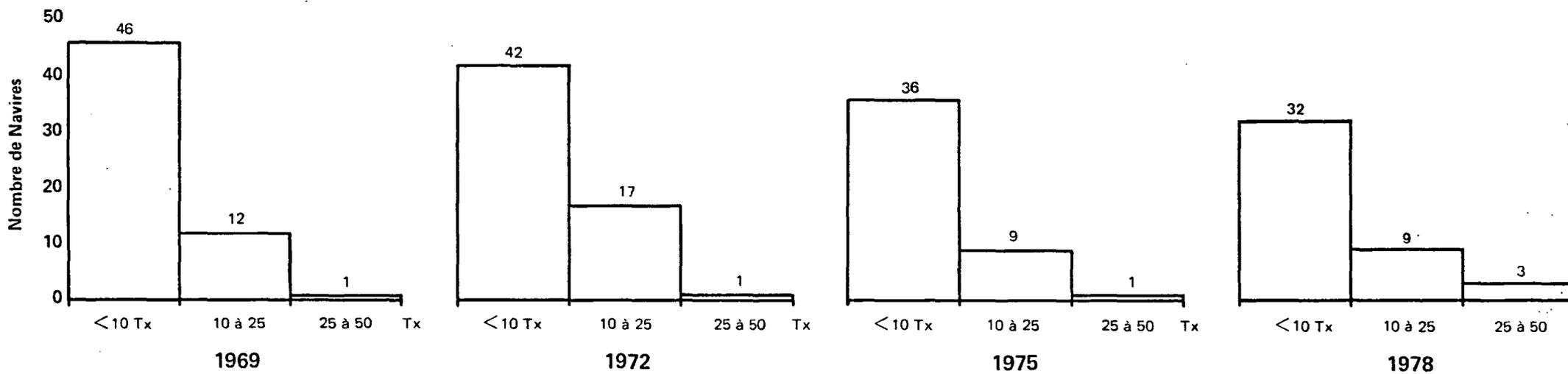
Depuis longtemps, Honfleur ne possédait qu'un seul navire de plus de 25 tonnes; ce nombre est passé à 3, entre 1975 et 1978.

Ce sont donc, essentiellement, les petits bateaux qui disparaissent. A l'inverse, quelques unités plus grosses sont armées, mais leur petit nombre est loin de compenser les désarmements.

Cette évolution est confirmée par l'étude de la jauge moyenne des navires de Honfleur (figure IX). On observe, ainsi, que la jauge moyenne augmente régulièrement, passant de 8,71 tonnes, en 1969, à 10,74 tonnes, en 1978, ce qui représente une augmentation de 23,31 % en 9 ans. Notons, cependant, que cette augmentation doit plus à la disparition des petits bateaux (moins de 10 tonnes) qu'à l'armement de quelques gros (25 à 50 tonnes).

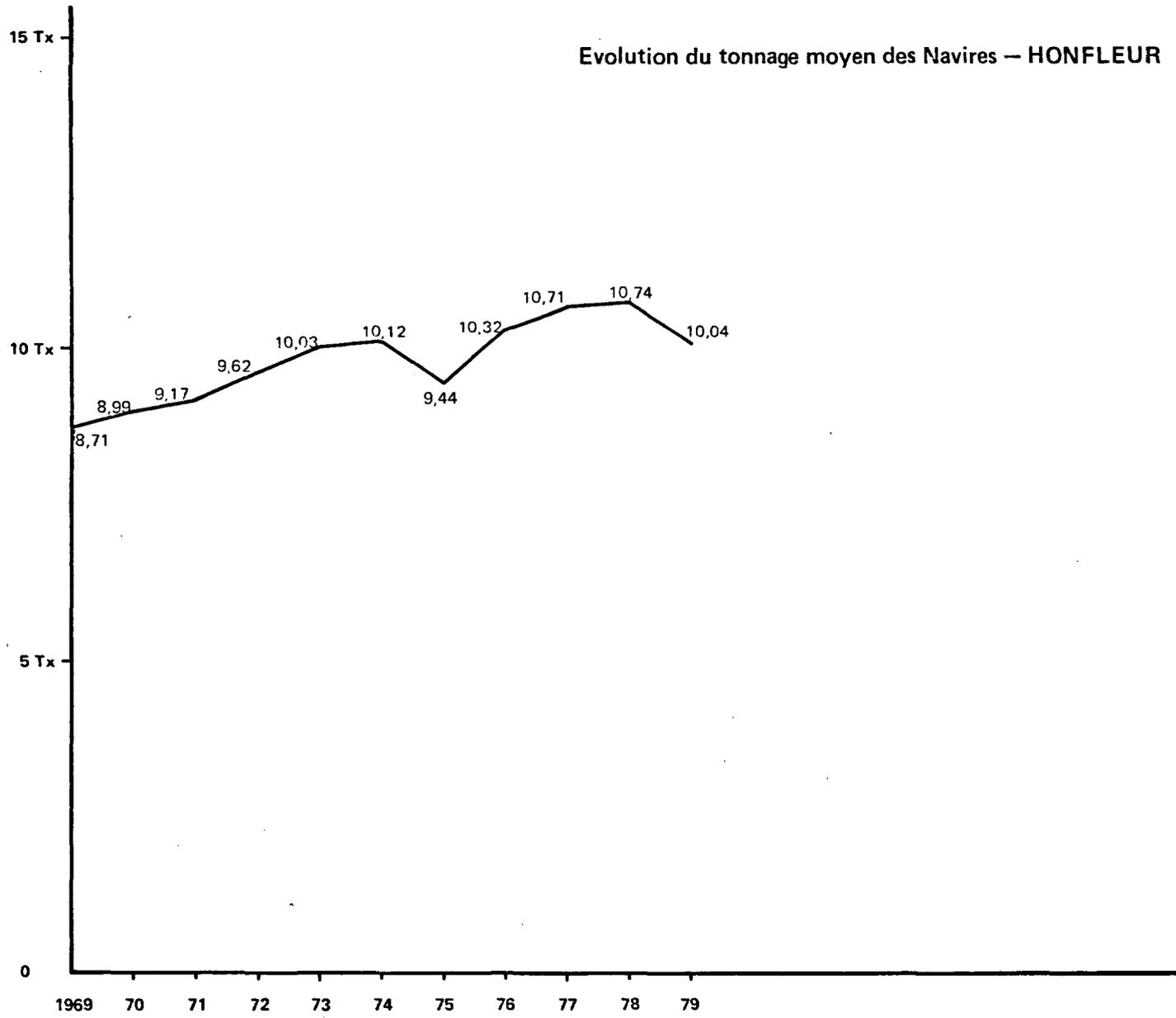
Nombre de Navires par tranche de tonnage – HONFLEUR

Figure V



Evolution du tonnage moyen des Navires – HONFLEUR

Figure IX



## II - TROUVILLE (figure VI)

Dans ce port, également, le nombre de navires de moins de 10 tonnes diminue fortement (10 unités de moins entre 1972 et 1978).

Par contre, les navires de 10 à 25 tonnes se maintiennent bien (entre 14 et 16 unités durant les 10 dernières années). On observe même un développement lent, mais significatif, des navires de plus de 25 tonnes (4 unités en 1969, 5 unités en 1975, 7 unités en 1978). Notons que l'un de ces navires jauge plus de 50 tonnes.

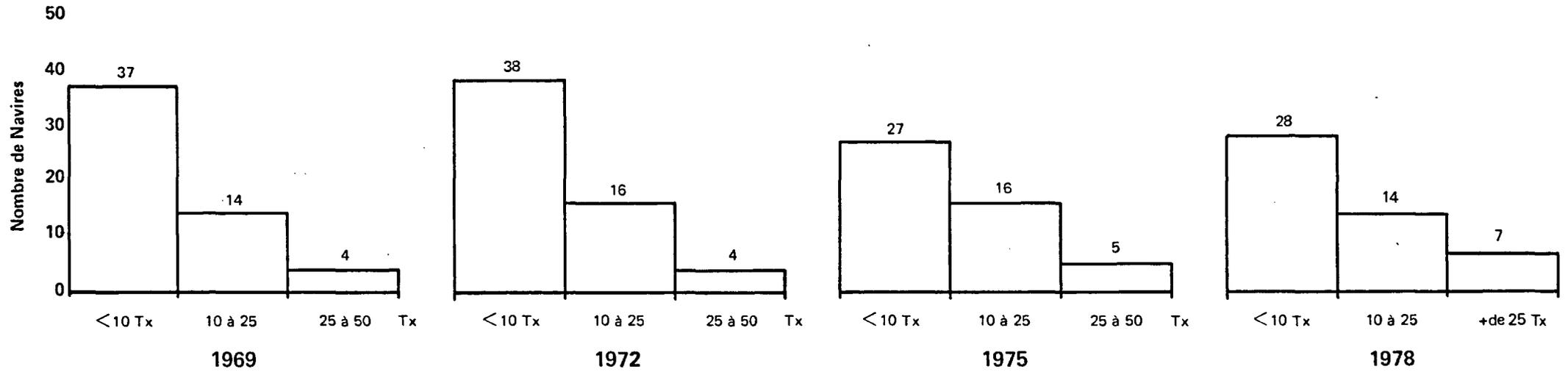
A Trouville, également, les petits bateaux disparaissent, mais ils sont remplacés par des bateaux plus gros, dans une proportion plus importante qu'à Honfleur. C'est la raison pour laquelle le nombre total (fig. II) décroît moins vite à Trouville qu'à Honfleur (entre 1971 et 1978, on a 12 unités de moins à Trouville, contre 23 disparitions à Honfleur).

Le meilleur taux de remplacement de petits bateaux par des plus gros, se traduit également (figure X) par une augmentation de la jauge moyenne, plus forte à Trouville qu'à Honfleur (entre 1969 et 1978, l'augmentation de la jauge moyenne est de 23 % à Honfleur, alors qu'elle est de près de 30 % à Trouville). De plus, il faut noter que la baisse de la jauge moyenne constatée à Trouville, entre 1977 et 1978, est due au départ d'un seul bateau de fort tonnage (plus de 50 tonnes).

A Trouville, l'augmentation de la taille moyenne des bateaux correspond donc à la disparition de petits bateaux (moins de 10 tx) qui sont remplacés, en partie, par des unités plus importantes (plus de 25 tonnes).

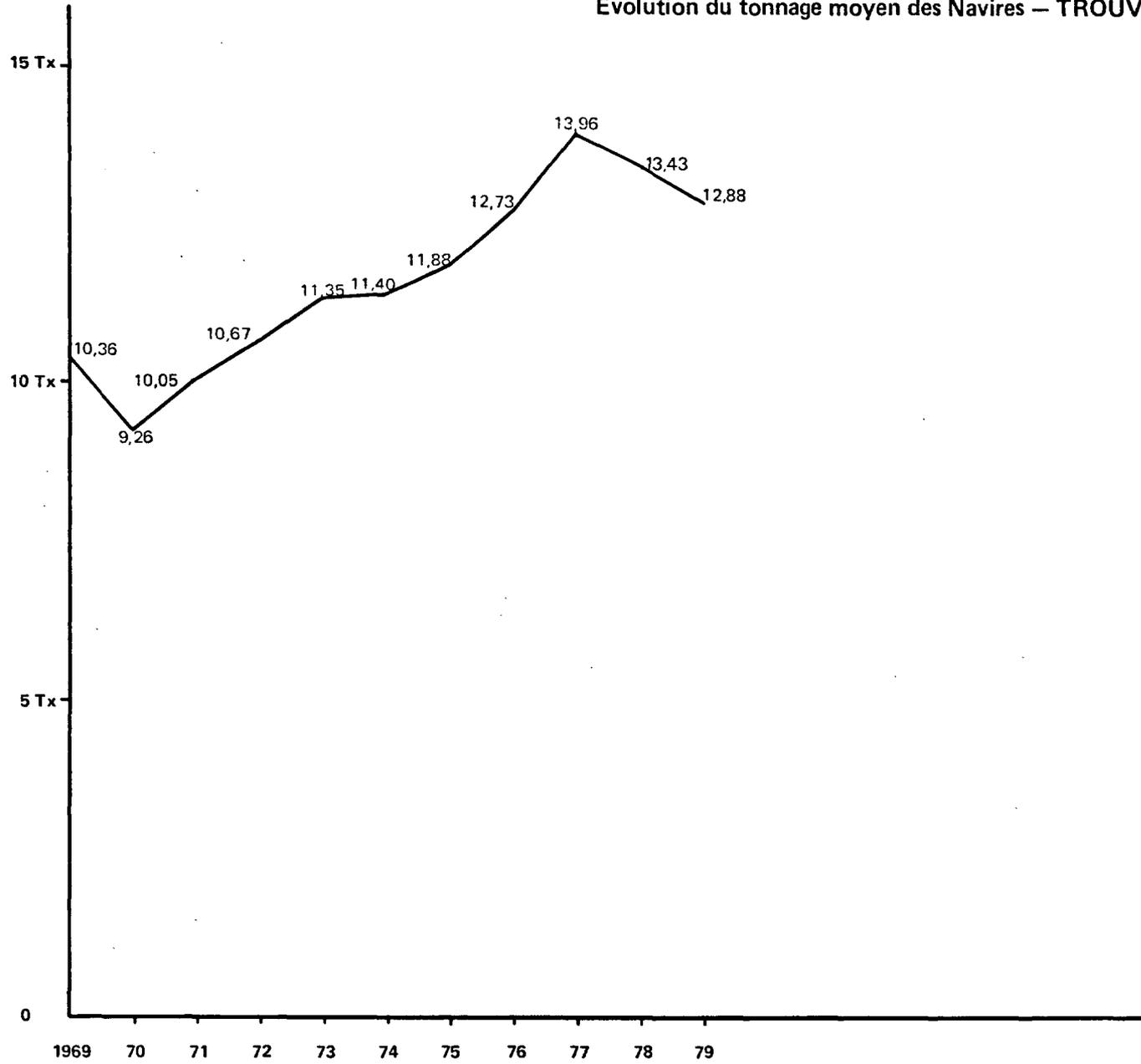
Nombre de Navires par tranche de tonnage – TROUVILLE

Figure VI



Evolution du tonnage moyen des Navires – TROUVILLE

Figure X



### III - OUISTREHAM (figure VII)

A Ouistreham, on remarque, à l'inverse des autres ports, une nette progression des navires de moins de 10 tonneaux, entre 1969 et 1975 (7 unités de plus).

Durant cette même période, le nombre de bateaux de 10 à 25 tonneaux reste à peu près stable (3 unités en 1975, contre 4 en 1969).

Entre 1975 et 1978, les petits bateaux (moins de 10 tonneaux) ne diminuent que de trois unités, et cette perte est largement compensée par l'armement de 4 bateaux supplémentaires dans la catégorie de 10 à 25 tonneaux, et par l'apparition d'un bateau dans la catégorie 25 à 50 tonneaux.

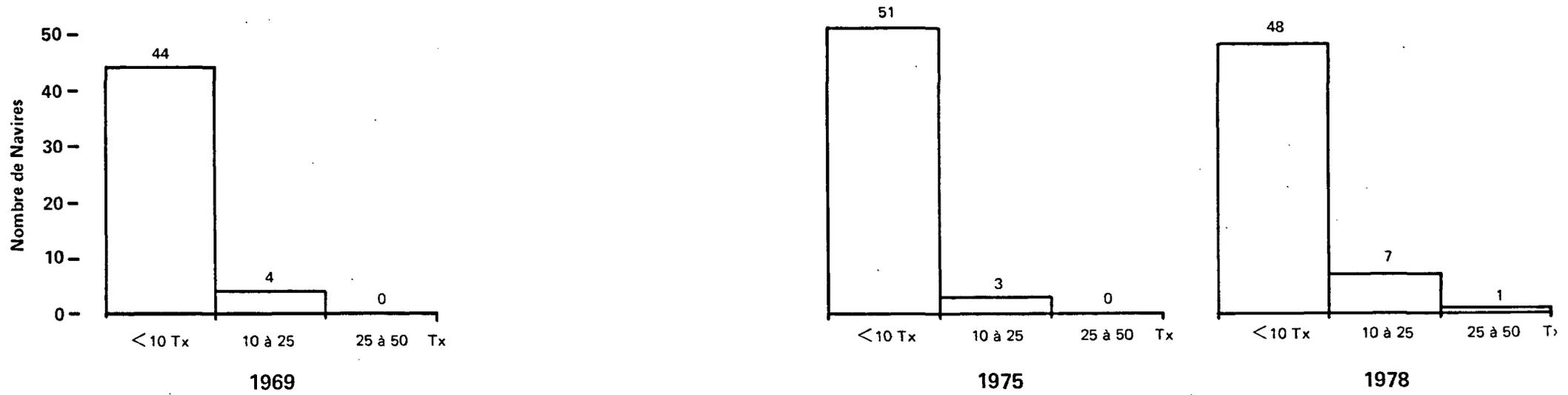
La progression des navires de moins de 10 tonneaux, relayée, à partir de 1975, par le développement de bateaux plus importants, permet, au port de Ouistreham, de maintenir, et même d'accroître légèrement sa flotille.

Ce relais, par des navires un peu plus importants (plus de 10 tonneaux), entraîne une importante augmentation de la jauge moyenne à partir de 1976 (figure XI). Au total, entre 1969 et 1978, la jauge moyenne a augmenté de 43,33 %. Notons, cependant, que l'évolution de la jauge moyenne à Ouistreham, se cantonne entre 4 et 6 tonneaux. C'est-à-dire à un niveau deux à trois fois plus faible que dans les autres ports (8 à 11 tonneaux à Honfleur, 10 à 14 tonneaux à Trouville, 12 à 14 tonneaux au Havre). Cette faiblesse de la jauge moyenne à Ouistreham est due au grand nombre de très petits bateaux. Ainsi, dans la catégorie des moins de 10 tonneaux, la jauge moyenne est, en 1978, de 4,3 tx à Ouistreham, alors qu'elle est de 6,5 tx à Trouville et de 7,1 tx à Honfleur.

Au total, on observe, à Ouistreham, un certain développement de la flotille en nombre et en taille. Cependant, cette flotille reste essentiellement composée de très petits bateaux.

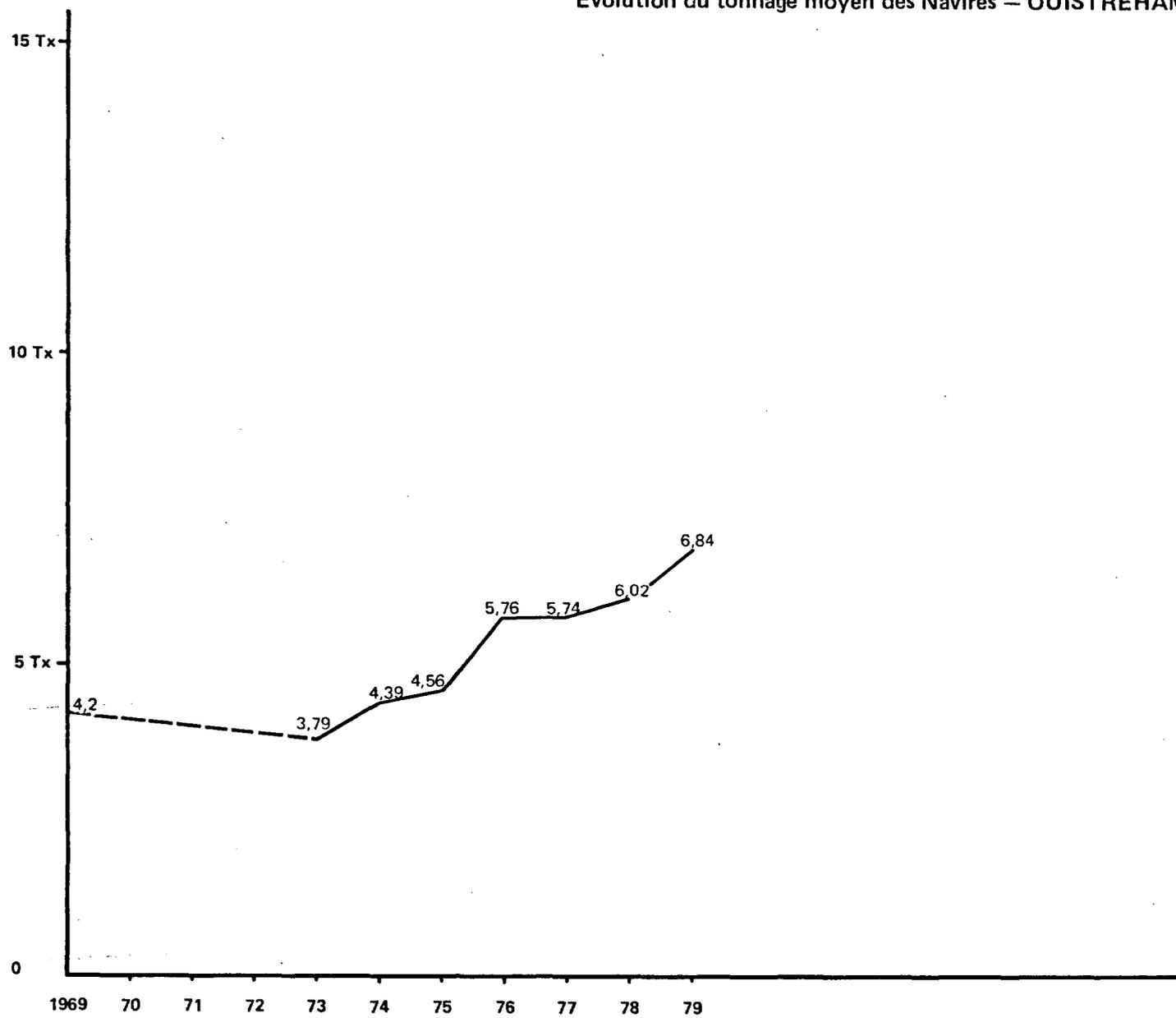
Nombre de Navires par tranche de tonnage — OUISTREHAM

Figure VII



Evolution du tonnage moyen des Navires – OUISTREHAM

Figure XI



#### IV - LE HAVRE (figure VIII)

Au Havre, la décroissance du nombre de navires se répartit dans toutes les tranches de jauges.

Les navires de moins de 10 tonneaux diminuent de 9 unités entre 1972 et 1978. Ils suivent ainsi la même évolution qu'à Trouville et à Honfleur.

Par contre, la nette décroissance du nombre de navires de la tranche de 10 à 25 tonneaux est spécifique au Havre (entre 1972 et 1978, on passe de 11 à 6 unités dans cette tranche).

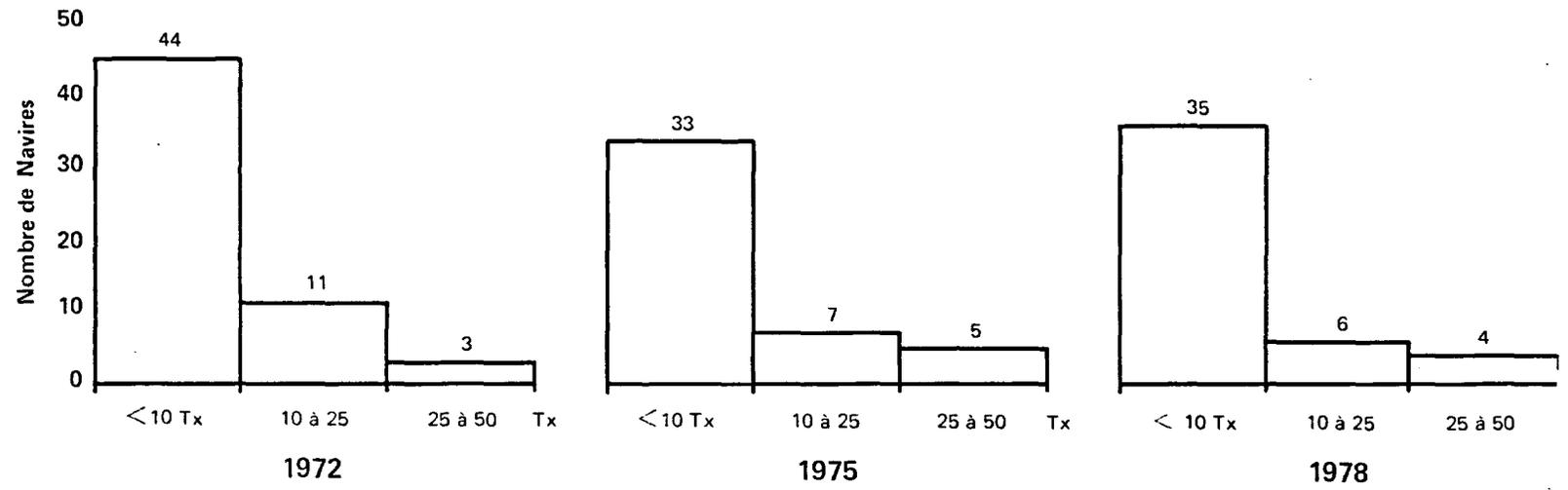
Quant à la tranche de jauge de 25 à 50 tonneaux, le nombre de navires y stagne aux environs de 4 unités.

Il faut remarquer, cependant, que la décroissance globale du nombre de navires au Havre s'est arrêtée en 1974. Depuis cette date, ce nombre est resté stable autour de 45 navires.

De même, l'analyse des jauges montre qu'il y a peu de modifications d'armement entre 1975 et 1978 (2 unités de plus dans la tranche de moins de 10 tonneaux, 1 unité de moins entre 10 et 25 tonneaux, et 1 unité de moins entre 25 et 50 tonneaux).

Comme le nombre de navires décroît, ou stagne, dans toutes les tranches de jauge en même temps, la jauge moyenne varie très peu (12,93 tx en 1972, 13,78 tx en 1975, 13,11 tx en 1978).

Au total, après une diminution forte du nombre de navires jusqu'en 1974, on constate, au Havre, une stabilité de l'armement depuis 5 ans.



A l'issue de ce chapitre, on peut schématiser l'évolution des armements dans les quatre ports considérés de la manière suivante :

Echelle relative des évolutions  
en nombre de navires  
entre 1969 et 1978

Port	Evolution par catégorie de jauge		Evolution globale
Honfleur	< 10 tx	- -	- -
	10 à 25 tx	-	
	25 à 50 tx	+	
Trouville	< 10 tx	- -	-
	10 à 25 tx	o	
	25 à 50 tx	+	
Le Havre	< 10 tx	- -	-
	10 à 25 tx	-	
	25 à 50 tx	o	
Ouistreham	< 10 tx	+	+
	10 à 25 tx	+	
	25 à 50 tx	+	

Il faut souligner l'évolution totalement contradictoire entre l'armement de Ouistreham et celui des trois autres ports. Dans les ports les plus proches de l'estuaire (Le Havre, Trouville, Honfleur), le nombre de bateaux diminue nettement (même si cette baisse s'est ralentie depuis 1975), et ce sont surtout les petits navires qui disparaissent. Par contre, à Ouistreham, la flotille s'accroît, bien que les navires soient nettement plus petits que dans les trois autres ports.

## CHAPITRE III

---

### ÉVOLUTION DE L'ÂGE DES NAVIRES

## EVOLUTION DE L'AGE DES NAVIRES

La structure par âge des navires permet de mieux connaître l'état actuel des flottilles, et d'en prévoir l'évolution. Comme on le verra, l'étude de l'âge des navires montre des différences encore beaucoup plus grandes entre Ouistreham et les trois autres ports.

### I - HONFLEUR (figure XII)

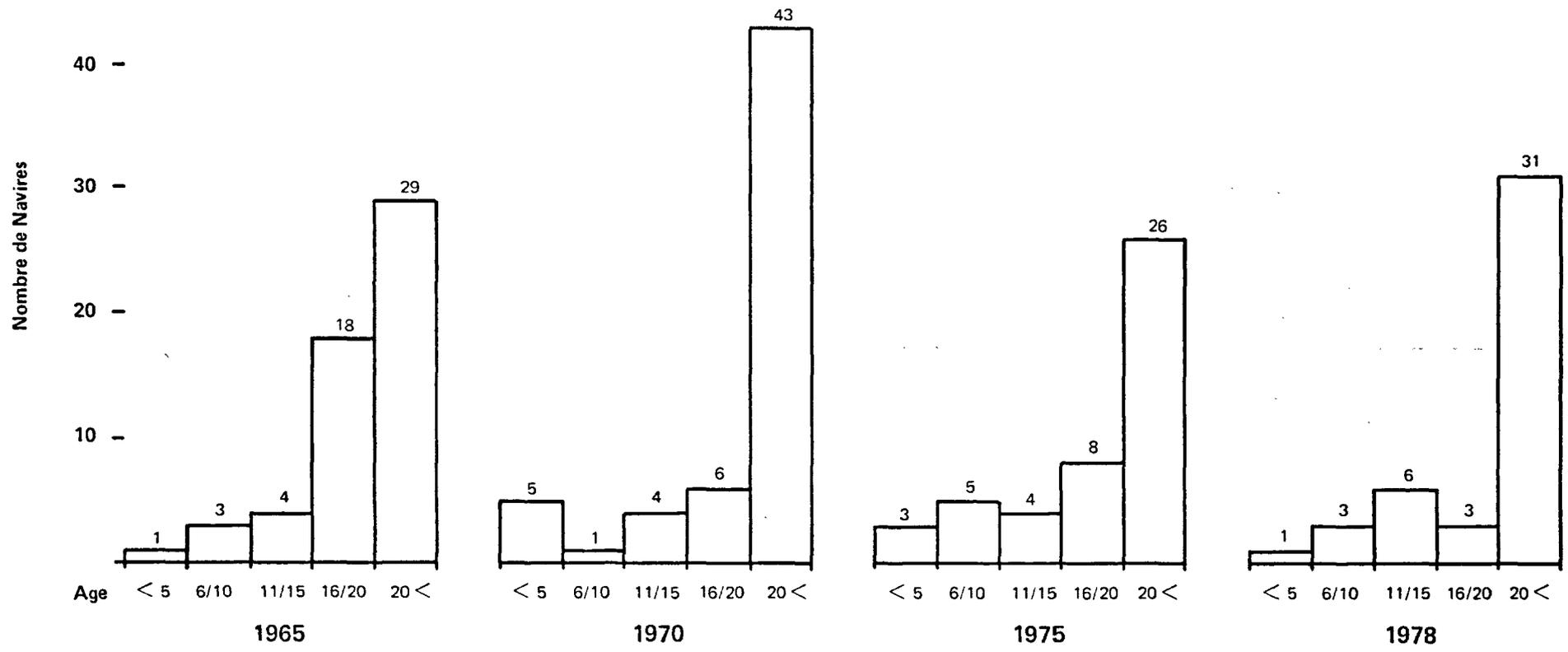
Les pyramides des âges, établies en 1965, 1970, 1975 et 1978, montrent une flottille vieillie et sans renouvellement. Depuis 1965, jusqu'en 1978 l'armement de Honfleur se compose en permanence d'une majorité de navires de plus de 20 ans.

Il y a bien une diminution du nombre de ces vieux bateaux entre 1970 et 1975, mais celle-ci est due à la disparition des plus vieux, qui ne sont pas remplacés. En 1970 et 1975, on pouvait espérer un début de renouvellement. Ainsi, en 1965 on a 4 bateaux de moins de 10 ans, en 1970 ils sont 6, en 1975 ils sont 8. Mais, en 1978, à nouveau, comme en 1965, il n'y a plus que 4 bateaux de moins de 10 ans, et un seul navire de moins de 5 ans. Le nombre de navires de moins de 20 ans n'a jamais été aussi faible qu'en 1978 (13 en 1978 contre 26 en 1965) et le nombre de navires de plus de 20 ans a de nouveau augmenté en 1978.

Tout cela révèle une flottille vieillie, où n'apparaît aucun signe de rajeunissement. Cette structure par âges montre, encore mieux que l'évolution du nombre de navires, la dégradation profonde de l'armement honfleurais.

Pyramides des âges des Navires — HONFLEUR

Figure XII



## II - TROUVILLE (fig. XIII)

A Trouville, comme à Honfleur, l'armement est vieilli. Les pyramides des âges des navires ont une allure inquiétante : les navires sont peu nombreux dans les classes d'âges récents, tandis qu'on a toujours un grand nombre de bateaux de plus de 20 ans (21 unités en 1965, 30 en 1970, 25 en 1975, 23 en 1978). Comme à Honfleur, la légère diminution de ces bateaux anciens est due au départ des plus vieux.

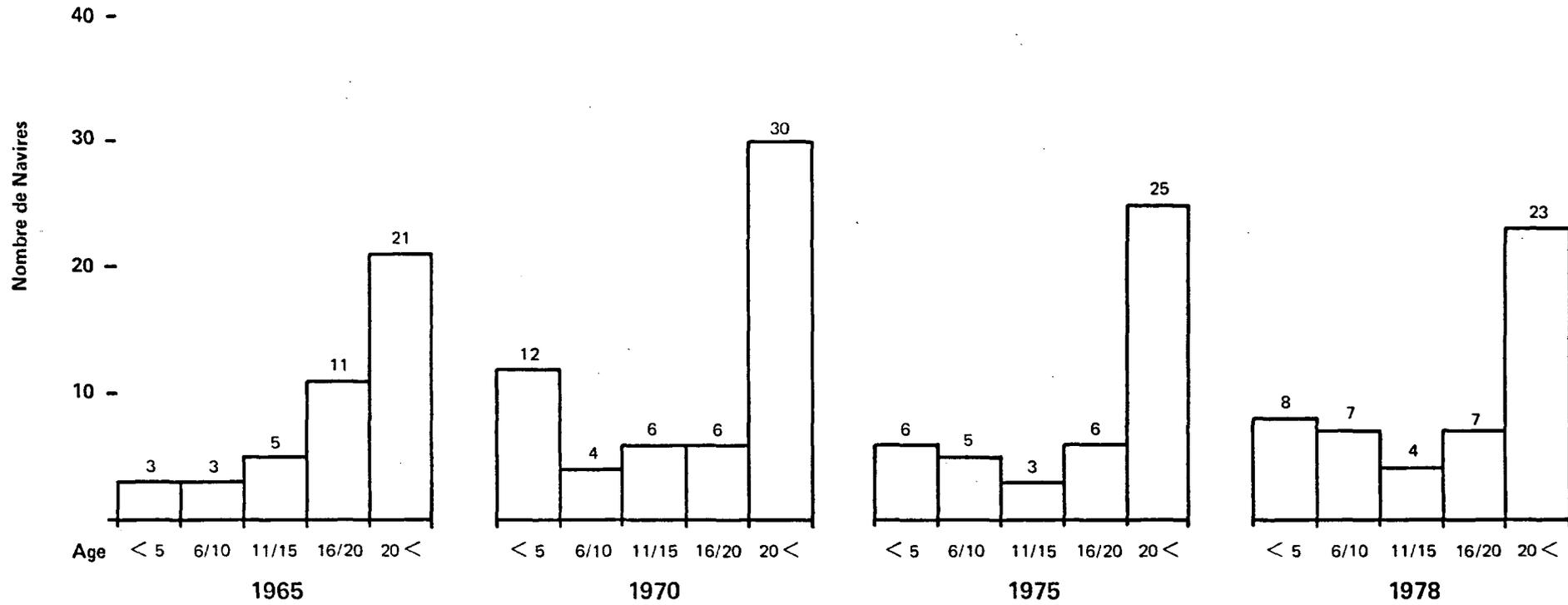
Cependant, un certain renouvellement de la flottille apparaît en 1970, et se maintient toujours en 1978. A cette date, on dénombre une majorité de bateaux de moins de 20 ans. Mais c'est surtout en observant le détail des tranches d'âge que l'on peut noter quelques signes de rajeunissement (6 unités de moins de 10 ans en 1965, 16 en 1970, 11 en 1975, 15 en 1978). On peut noter, enfin, les 8 unités de moins de 5 ans armées en 1978, alors qu'il n'y en avait plus que 6 en 1975.

La flottille de Trouville est donc nettement trop âgée.

Cependant, la situation semble stabilisée depuis 1970, car la disparition des très vieilles unités est régulièrement compensée par l'armement de navires plus récents.

Pyramides des âges des Navires – TROUVILLE

Figure XIII



### III - OUISTREHAM (figure XIV)

Les pyramides des âges des navires montrent que l'armement de Ouistreham évolue favorablement, à l'inverse des trois autres ports.

Les navires de plus de 20 ans, qui étaient déjà en petit nombre à Ouistreham en 1965, sont, depuis cette date, en constante diminution (13 unités de plus de 20 ans en 1965, 9 en 1970, 4 en 1975, 3 en 1978).

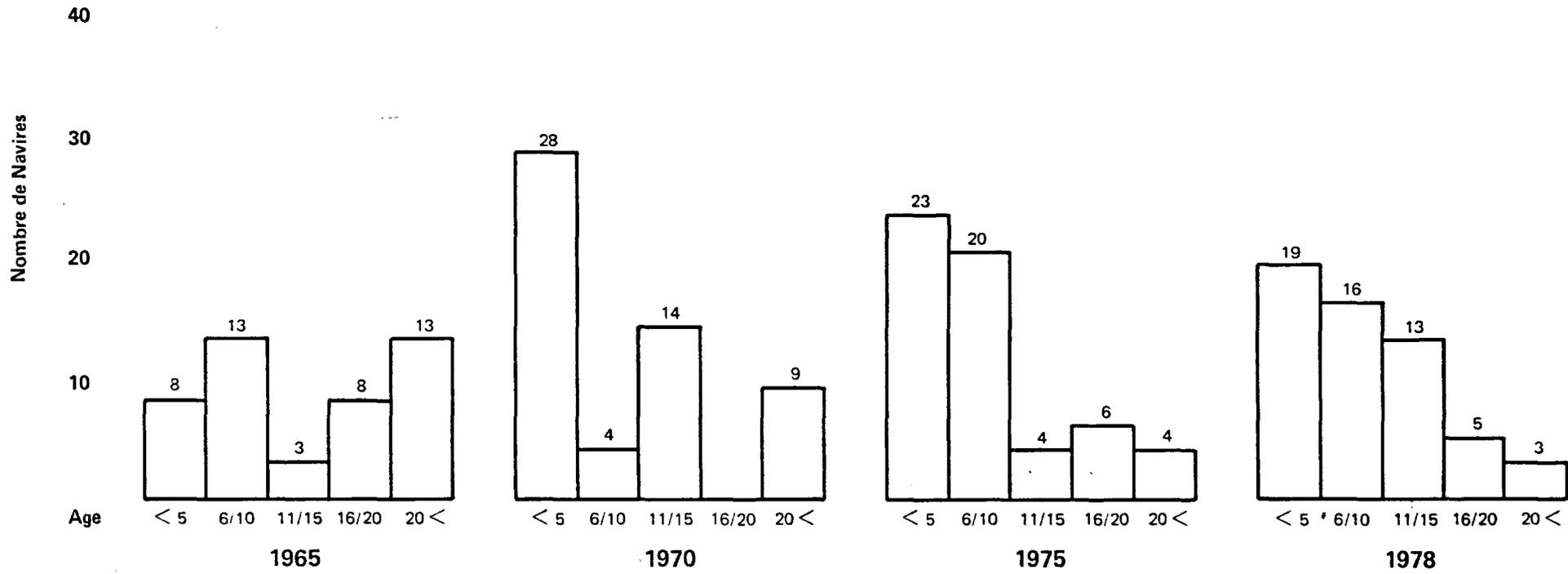
A l'inverse, les navires de moins de 15 ans, qui étaient majoritaires dès 1965, n'ont cessé d'augmenter leur nombre (24 unités de moins de 15 ans en 1965, 46 en 1970, 47 en 1975, 48 en 1978).

En 1965, les navires étaient répartis à peu près également dans toutes les tranches d'âges. Mais, entre 1965 et 1970, un puissant mouvement de rajeunissement de la flottille s'est manifesté (en 1970, les navires de moins de 5 ans étaient majoritaires à Ouistreham). Ce mouvement de rajeunissement s'est ralenti par la suite, mais la pyramide des âges de 1978 indique encore un armement très dynamique. En effet, à cette date, le nombre de navires par tranche d'âges décroît régulièrement depuis les tranches les plus jeunes (19 navires de moins de 5 ans) jusqu'aux tranches les plus vieilles (3 navires de plus de 20 ans).

A l'inverse des trois autres ports, où les flottilles sont vieilles et ne se rajeunissent pas, ou peu, la flottille de Ouistreham est récente, et ne semble pas menacée par le vieillissement à moyen terme.

Pyramides des Ages des Navires – OUISTREHAM

Figure XIV



#### IV - LE HAVRE. (figure XV)

Au Havre, la situation est aussi préoccupante qu'à Honfleur.

Non seulement le nombre de navires de plus de 20 ans ne diminue pas, mais les navires plus récents sont en baisse permanente depuis 1965 (38 unités de moins de 20 ans en 1965, 25 en 1970, 16 en 1975 et 18 en 1978).

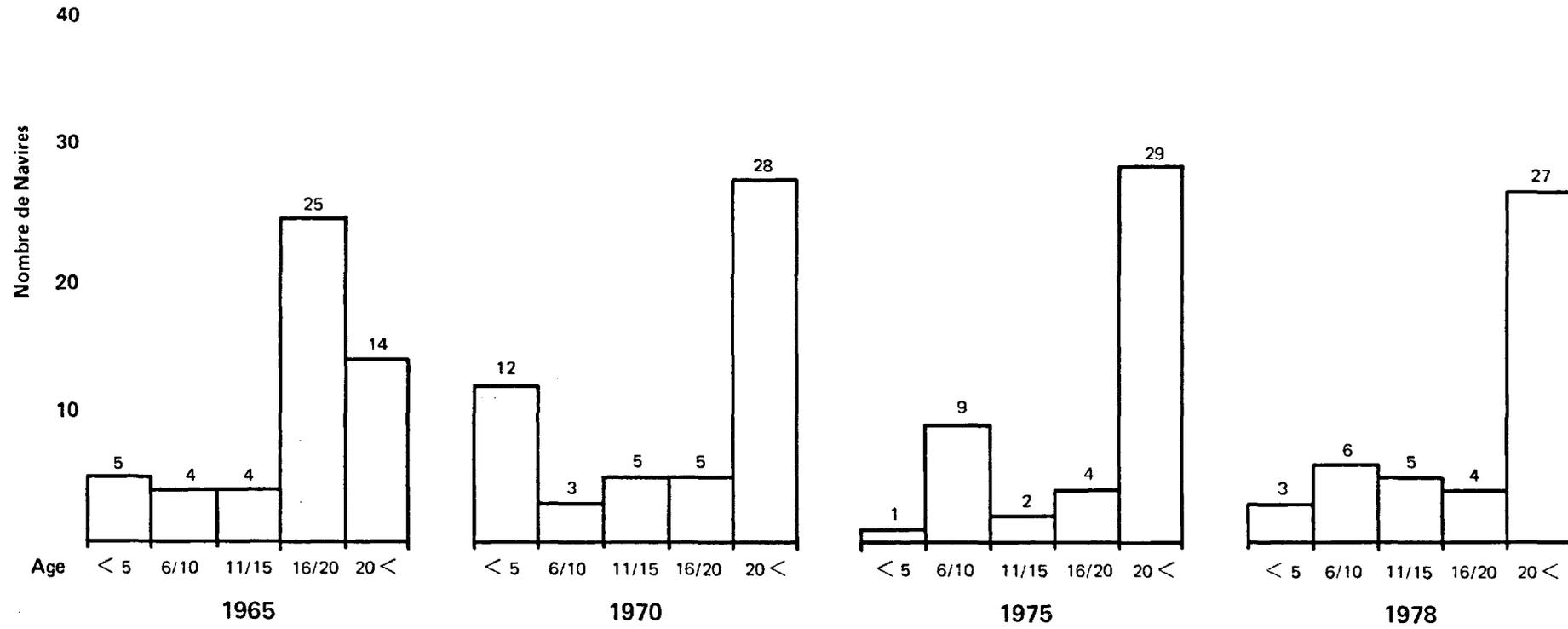
Ceci signifie qu'il y a très peu de nouveaux armements de bateaux récents, tandis qu'au fil des années, de nombreux navires passent dans la tranche des plus de 20 ans, où ils viennent remplacer les très vieilles unités désarmées.

De plus, l'observation des tranches d'âges les plus récentes ne permet pas d'espérer une rapide amélioration (15 unités de moins de 10 ans en 1970, 10 en 1975, 9 en 1978 ; et il n'y a que 3 unités de moins de 5 ans en 1978).

Même si la situation semble avoir cessé de se dégrader entre 1975 et 1978, on peut dire que la flottille du Havre subit un vieillissement profond et continu.

Pyramides des âges des Navires – LE HAVRE

Figure XV



## CHAPITRE IV

---

### ÉVOLUTION DE LA PUISSANCE DES MOTEURS

## EVOLUTION DE LA PUISSANCE DES MOTEURS

La puissance des moteurs n'évolue pas forcément de la même manière que la taille des bateaux. Cette évolution est importante car la puissance des moteurs influe sur l'effort de pêche, mais elle joue aussi sur le coût de fonctionnement des navires.

### I - HONFLEUR ( Figure XVI et XVII )

La puissance totale des navires de Honfleur augmente lentement ( + 11,3 % entre 1969 et 1978 ) et irrégulièrement. Ces irrégularités sont dues aux variations interannuelles du nombre de bateaux.

Le fait que la puissance totale augmente alors que le nombre de navires diminue prouve que la puissance de chaque bateau a tendance à augmenter fortement. Ce phénomène est confirmé par l'évolution de la puissance moyenne des navires.

La puissance moyenne est passée à Honfleur de 82,05 CV en 1969 à 122,48 CV en 1978 soit une augmentation de 49,3 %.

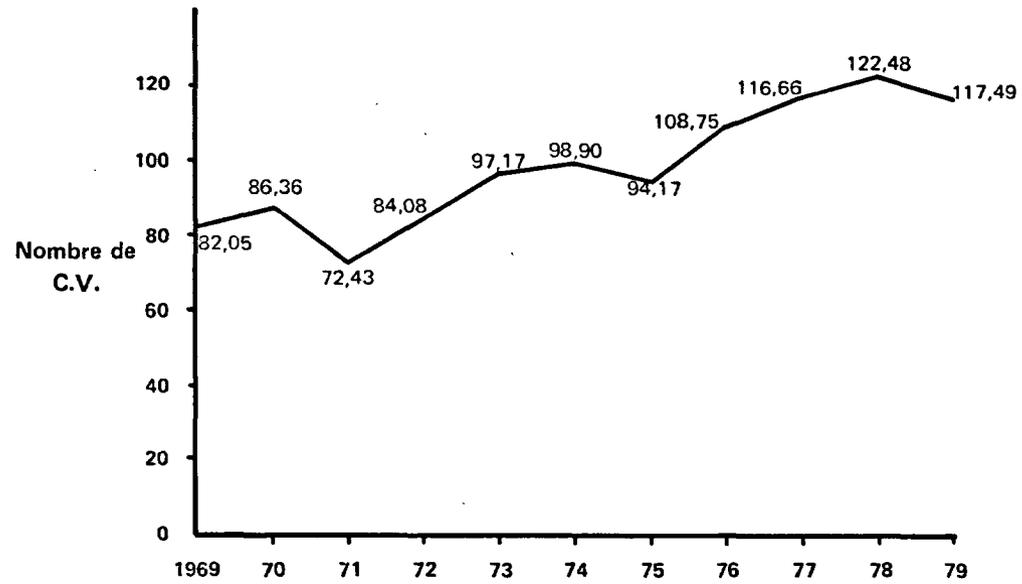
Il apparaît par ailleurs que la puissance des moteurs augmente plus vite que la taille des navires. Aussi à Honfleur en 1969 il y a 9,42 CV par tonneau de jauge, alors qu'en 1978 on compte 11,40 CV par tonneau de jauge, soit une augmentation de 21 %.

Enfin l'étude des puissances moyennes dans chaque catégorie de jauge montre que la puissance des moteurs augmente dans tous les types de navires.

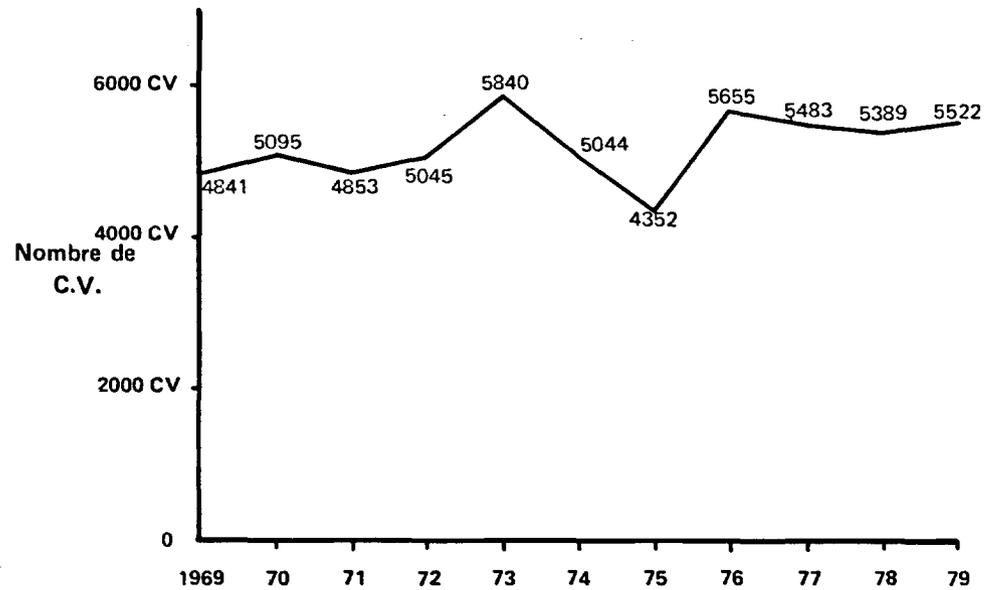
Il est à noter cependant, qu'en pourcentage la puissance des navires de moins de 10 Tonneaux augmente plus vite que celle des unités plus importantes ( entre 1969 et 1978 : + 57 % pour les navires de moins de 10 Tonneaux, + 32 % seulement pour les unités de 10 à 25 Tonneaux ).

HONFLEUR

Figure XVI



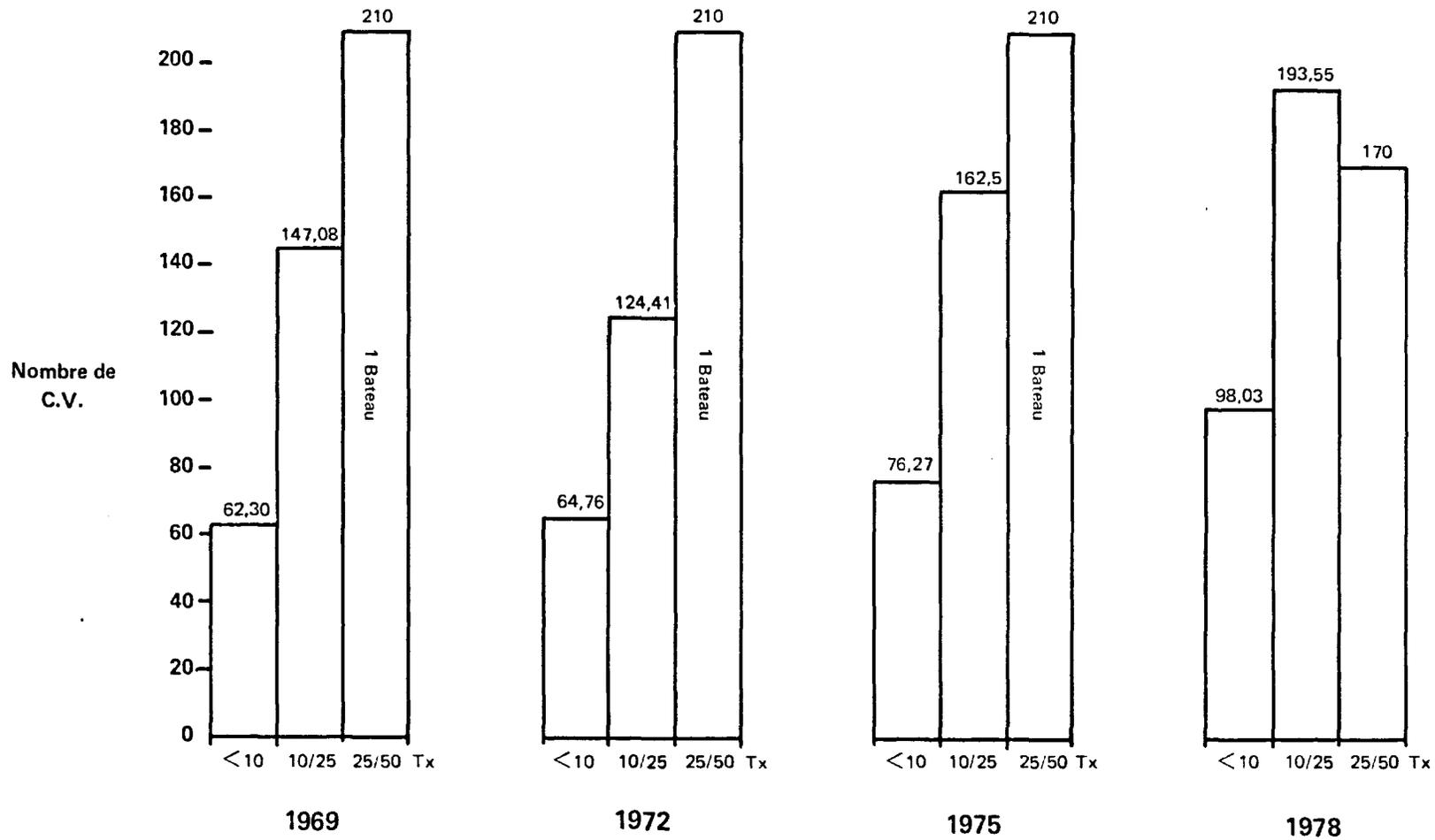
Evolution de la Puissance Moyenne des Navires



Evolution de la Puissance Totale des Navires

Pyramides des Puissances Moyennes des Moteurs  
par catégories de jauge – HONFLEUR

Figure XVII



## II -TROUVILLE ( Figures XVIII et XIX )

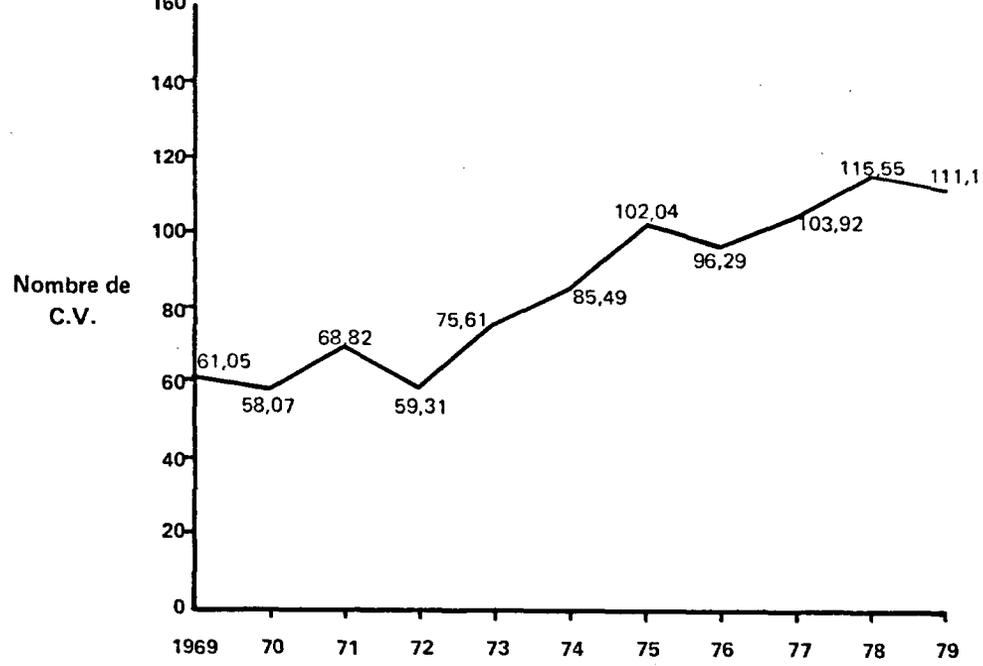
---

La puissance totale des navires de Trouville augmente fortement ( + 68,6% entre 1969 et 1978 ) malgré la diminution du nombre de navires. C'est que la puissance de chaque navire s'est accrue beaucoup plus encore qu'à Honfleur. Ainsi la puissance moyenne passe de 61,05CV en 1969 à 115,55CV en 1978 soit une augmentation de 89,3% en 9 ans. A Trouville également la puissance des moteurs augmente plus vite que la taille des navires ( En 1969 on a 5,89CV par tonneau de jauge, en 1978 on a 8,60CV soit une augmentation de 46 % ).

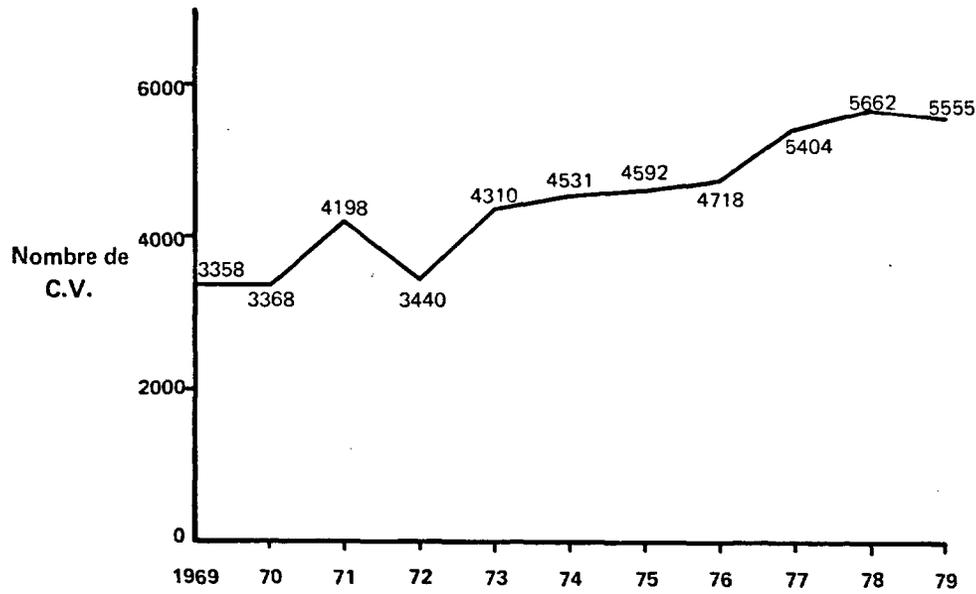
L'augmentation de la puissance moyenne est, en pourcentage, deux fois plus forte pour les navires de moins de 10 Tonneaux ( + 60,6% entre 1969 et 1978) que pour les navires de 10 à 25 Tonneaux. ( + 30,9 % entre 1969 et 1978 ).

TROUVILLE

Figure XVIII



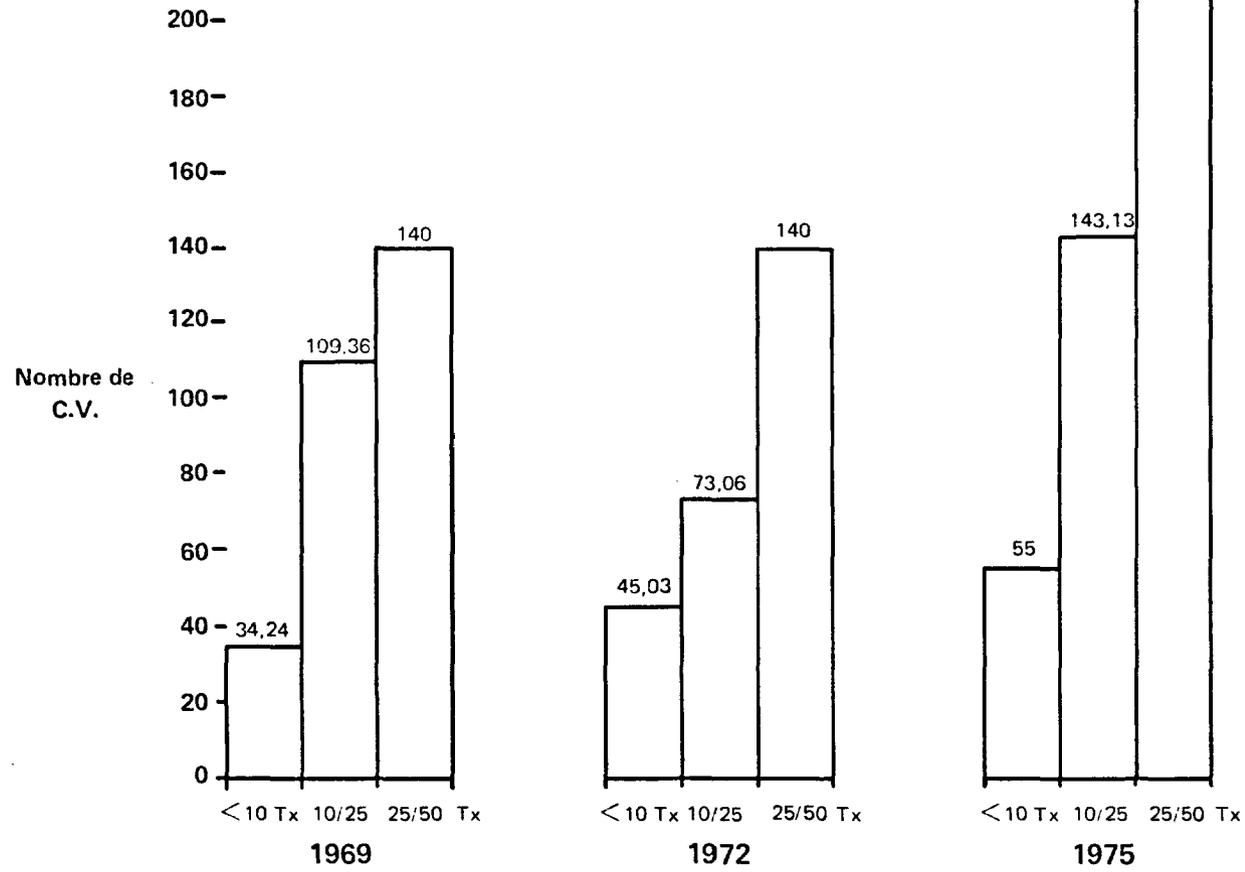
Evolution de la Puissance Moyenne des Navires



Evolution de la Puissance Totale des Navires

Pyramides des Puissances Moyennes des Moteurs  
par catégories de jauge — TROUVILLE

Figure XIX

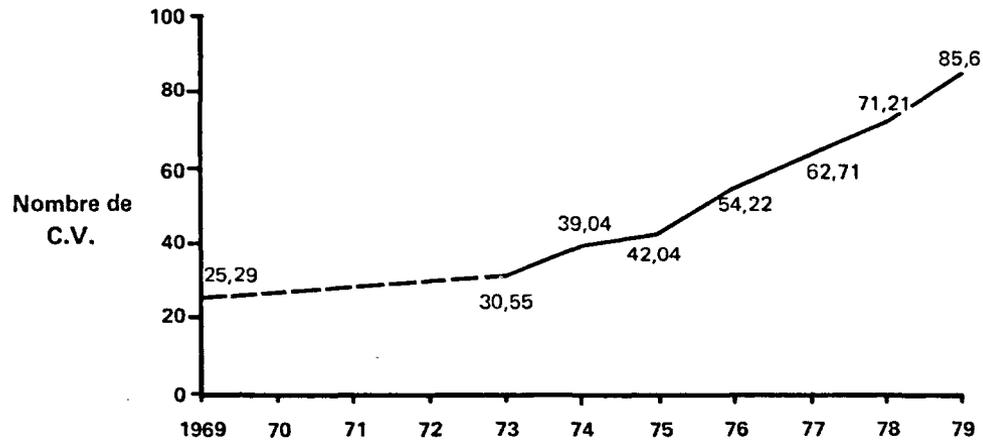


### III - OUISTREHAM (FIGURES XX et XXI )

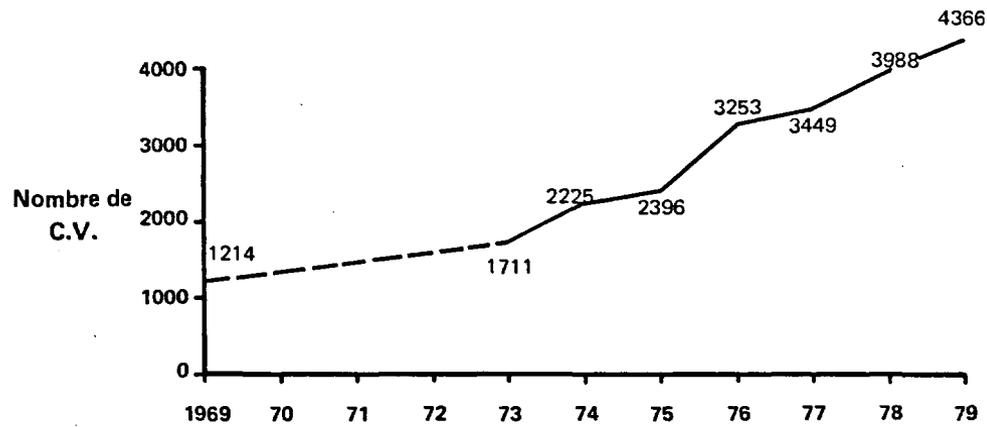
L'augmentation de la puissance des moteurs est beaucoup plus forte encore à Ouistreham que dans les trois autres ports. Ainsi en 1969 la puissance totale des navires de Ouistreham était pratiquement trois fois moindre que celle du Havre, alors qu'en 1978 elles sont du même ordre, Ouistreham ayant rattrapé Le Havre grâce à une augmentation de la puissance totale de 228,5%. Ce triplement en 9 ans de la puissance totale des navires s'explique par la superposition particulière à Ouistreham, d'un accroissement du nombre des navires avec une forte augmentation de la puissance de chaque navire. ( La puissance moyenne augmente en effet de 181,6% pendant cette période ).

Par ailleurs, à Ouistreham la puissance des moteurs augmente beaucoup plus vite que la taille des navires. Cette évolution est nettement plus rapide qu'à Trouville et Honfleur. Ainsi en 1969 on comptait 6,02CV par tonneaux de jauge alors qu'en 1978 on en compte 11,83, ce qui représente une augmentation de 96,5%.

Enfin on peut noter que l'augmentation de puissance est, en pourcentage, deux fois plus forte pour les bateaux de moins de 10 Tonneaux que pour les bateaux de 10 à 25 tonneaux.



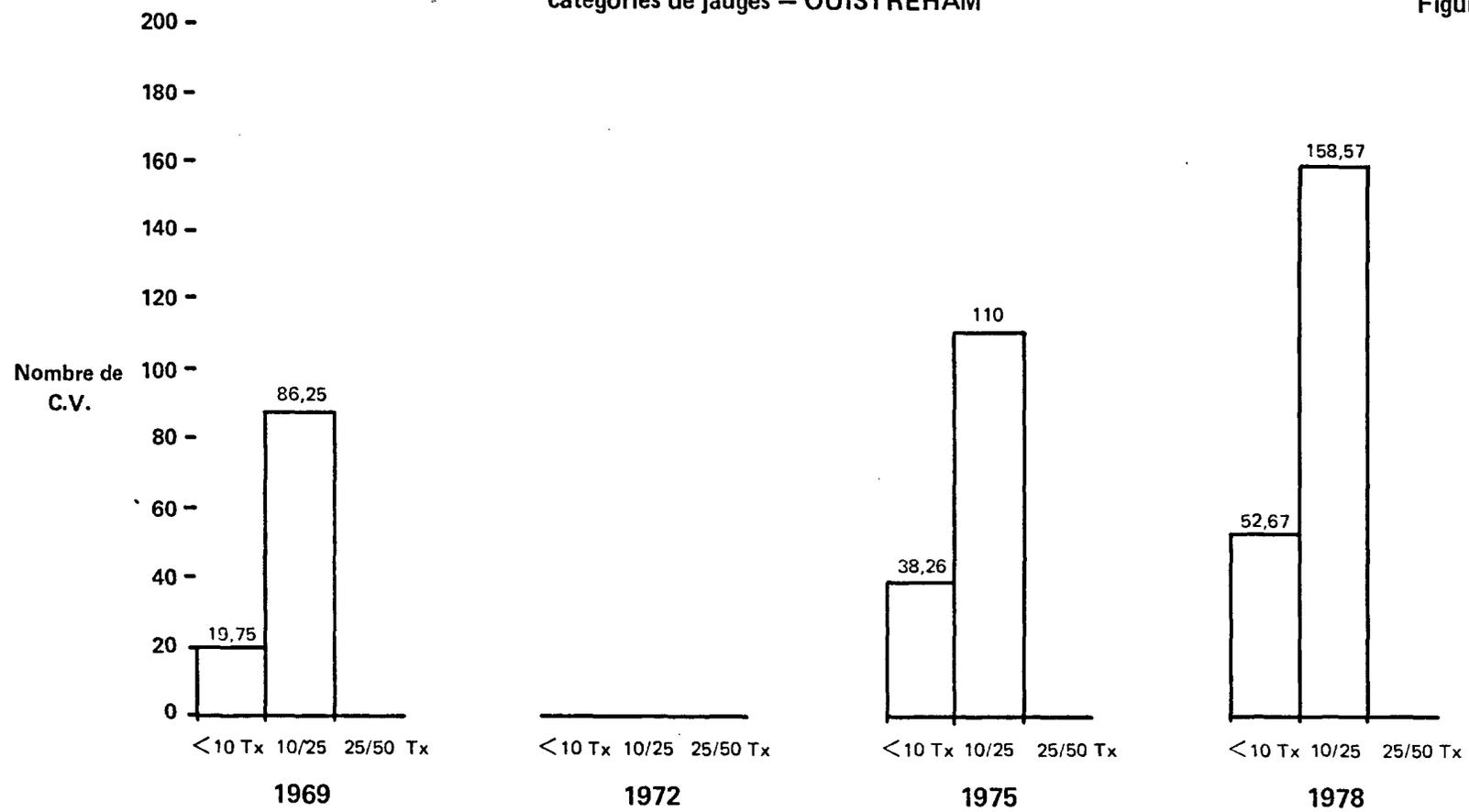
Evolution de la Puissance Moyenne des Navires



Evolution de la Puissance Totale des Navires

Pyramides des Puissances Moyennes des Moteurs par  
catégories de jauges – OUISTREHAM

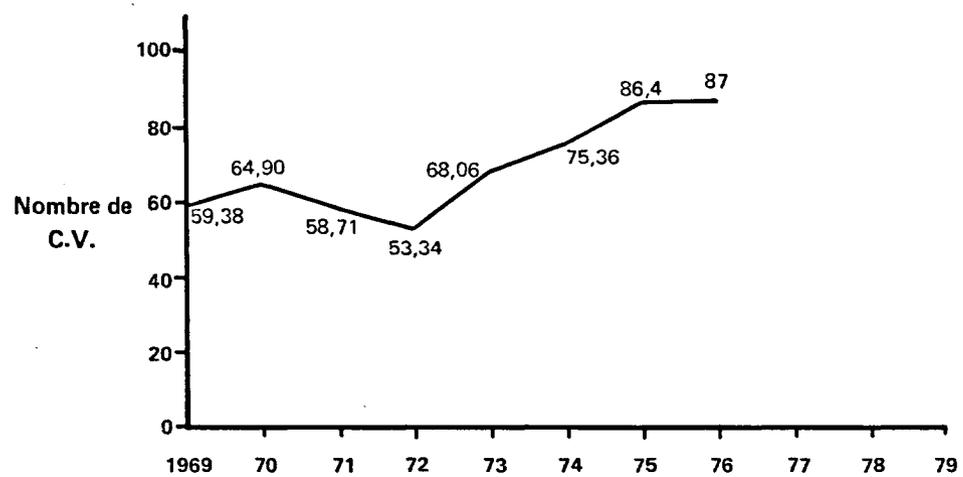
Figure XXI



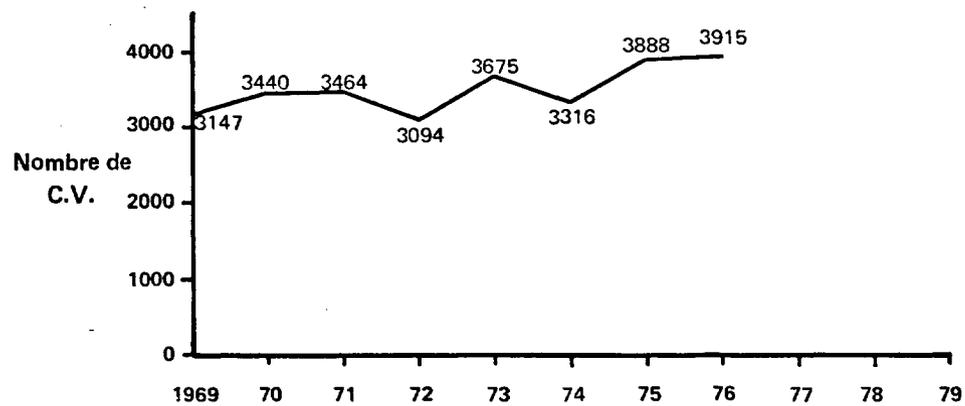
L'évolution de la puissance des moteurs du Hâvre est du même type que celle de Honfleur. La puissance totale de la flotille augmente lentement ( + 24,4% entre 1969 et 1976 ) tandis que la puissance moyenne s'accroît fortement ( + 46,5 % entre 1969 et 1976 ). Ceci montre qu'au Hâvre, comme à Honfleur et à Trouville la puissance des bateaux augmente tandis que le nombre de bateaux diminue.

Par contre Le Hâvre se différencie de Honfleur par l'évolution du rapport entre la puissance et la taille des navires. Au Hâvre en trois ans seulement, le nombre de chevaux par tonneaux de jauge a augmenté de 52% ( 4,13CV par tonneaux en 1972 contre 6,27CV en 1975 ).

Ces chiffres s'expliquent par le fait que les armements du Hâvre ont beaucoup augmenté la puissance des moteurs tandis que la tailles des navires s'est peu modifiée.



Evolution de la Puissance Moyenne des Navires



Evolution de la Puissance Totale des Navires

## CHAPITRE V

---

### SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DES ARMEMENTS

EVOLUTION DES ARMEMENTS ENTRE 1969 ET 1978

	HONFLEUR	TROUVILLE	LE HAVRE	OUISTREHAM
Nombre de Navires	Décroissant fortement	Décroissant	Décroissant	Légèrement croissant
Rapport entre le nombre et la taille des navires	Ce sont surtout les petits navires qui sont désarmés	Le nombre de petits navires diminue quelques remplacements par des plus gros	Le nombre de navires décroît dans toutes les tailles	Léger accroissement du nombre de navires dans toutes les tailles
Jauge moyenne	Augmente lentement	Augmente	Stagne	Augmente fortement
Age des Navires	Vieux	Vieux	Vieux	Récents
Renouvellement des Navires	Nul	Faible	Nul	Rapide
Puissance totale	Augmente lentement	Augmente fortement	Augmente lentement	Augmente très fortement
Puissance moyenne	Augmente	Augmente fortement	Augmente fortement	Augmente très fortement
Rapport Puissance ----- Jauge	La puissance augmente plus vite que la jauge	La puissance augmente plus vite que la jauge	La puissance augmente alors que la jauge stagne	La puissance augmente encore plus vite que la jauge
Puissance selon la catégorie de jauge	Augmentation dans toutes les catégories	Augmentation dans toutes les catégories	Augmentation dans toutes les catégories	Augmentation dans toutes les catégories

## Synthèse de l'évolution des Armements

On peut analyser globalement les armements de Honfleur, Trouville et Le Havre qui ont des traits essentiels en commun et comparer par la suite avec Ouistreham qui suit une évolution très différente.

Les caractéristiques essentielles de l'Armement sont l'âge des navires et le taux de renouvellement de la flotille. En effet, ces deux paramètres commandent pratiquement toutes les autres.

Dans les trois ports les plus proches de l'estuaire Honfleur - Trouville - Le Havre la situation apparaît d'emblée très mauvaise. Les bateaux sont généralement vieux et le taux de renouvellement est faible ou nul. Le grand âge des navires est en soi un handicap pour la pêche, il rend difficile les adaptations techniques il augmente les risques du travail à la mer. L'absence de renouvellement, c'est-à-dire l'absence d'armement de bateaux plus récents, est responsable de ce vieillissement des flotilles, elle entraîne en outre la décroissance globale du nombre de navires puisque les vieilles unités désarmées ne sont remplacées qu'en partie.

Cependant l'augmentation plus ou moins nette de la jauge moyenne dans ces ports pourrait laisser croire à une certaine amélioration. Mais il n'en est rien. En effet l'augmentation de la jauge moyenne est due plutôt à la disparition de navires de faible tonnage qu'à l'apparition de bateaux plus importants.

Pour une part cependant l'augmentation de la jauge moyenne s'explique réellement par l'achat de bateaux plus gros. Mais il s'agit souvent alors de navires d'occasion déjà âgés. L'achat d'unités neuves plus importantes reste donc rare. On trouve ces nouveaux armements principalement à Trouville où le plan de relance semble avoir donné quelques ( modestes ) résultats.

Si ces évolutions de l'armement sont faibles en ce qui concerne les coques des navires, par contre la puissance motrice se modifie rapidement. Dans les trois ports la puissance totale augmente alors même que le nombre de navires diminue. Ceci se traduit par une forte augmentation de la puissance moyenne des navires. Ainsi les armateurs qui investissent rarement dans l'achat de bateaux plus importants et neufs, s'attachent-ils par contre à augmenter la puissance motrice de leurs navires.

Cette augmentation de puissance a des causes multiples variables suivant les ports. Dans le cas présent, elle permet avant tout d'augmenter le rendement de la pêche sans faire l'énorme investissement que représente l'achat d'un navire neuf ou plus important. Mais l'achat d'un moteur plus puissant peut également être destiné à répondre aux nécessités d'une nouvelle pêche; c'est le cas en particulier pour le draguage de la coquille St Jacques.

A Honfleur l'augmentation de puissance a également pour but de faciliter la navigation dans les courants qui s'accélèrent au fur et à mesure de la canalisation de la Seine.

Notons que cette forte mécanisation n'a pas que des avantages. Tout d'abord le prix d'achat des moteurs est élevé, mais surtout les coûts de fonctionnement des navires, en particulier les dépenses en carburant, augmentent avec la puissance. Ceci peut affecter la rentabilité des pêches surtout si l'on n'obtient pas avec les nouveaux moteurs l'augmentation de rendement espérée.

Du point de vue de l'armement c'est au total le port de Honfleur qui semble avoir les plus grandes difficultés, mais la situation n'est guère meilleure au Havre où cependant le nombre de navires ne décroît plus notablement. A Trouville l'évolution de l'armement se différencie des deux autres ports uniquement par le renouvellement de quelques unités.

OUISTREHAM : Les deux principaux paramètres ( âge des navires et renouvellement ) différencient très fortement l'armement de Ouistreham de celui des trois autres ports.

A l'inverse des ports proches de l'estuaire, Ouistreham arme une majorité de bateaux récents. Par ailleurs la permanence de cette jeunesse de la flotille montre que le renouvellement se fait rapidement. Ce dynamisme de l'armement de Ouistreham va même plus loin que le remplacement des bateaux âgés, puisqu'à l'inverse des autres ports, on y arme quelques bateaux de plus chaque année.

Ce dynamisme explique également que les autres caractéristiques de l'armement évoluent beaucoup plus vite à Ouistreham qu'à Honfleur, Trouville ou Le Havre. Ainsi la jauge moyenne augmente très rapidement à Ouistreham parce que les bateaux âgés sont remplacés par des unités plus importantes. De même la puissance totale s'accroît très fortement car l'augmentation du nombre de bateaux s'ajoute à l'augmentation de la puissance de chaque bateau.

Toutefois, il faut souligner que malgré cette évolution rapide Ouistreham possède des navires nettement plus petits que les trois autres ports . ( En 1978 la jauge moyenne des navires est de 10,74 Tonneaux à Honfleur, de 13,43 Tonneaux à Trouville mais seulement de 6,02 Tonneaux à Ouistreham )

Il y a donc une contradiction apparente :

D'une part ce sont les plus petites unités qui disparaissent dans les trois ports de l'estuaire ( Honfleur - Trouville - Le Havre ). D'autre part c'est Ouistreham qui possède l'armement le plus florissant alors que c'est le port qui arme les plus petits navires.

Ceci montre en réalité que les petites unités de Ouistreham sont adaptées à un type de pêche accessible et de bon rendement, ce qui est de moins en moins le cas dans les trois ports proches de l'estuaire.

Cette dernière constatation a amené l'idée de favoriser dans ces ports l'armement de bateaux plus gros et plus puissants permettant d'accéder à de nouveaux lieux de pêche. Mais pour que ce plan de reconversion soit efficace il faut que le rendement des nouvelles pêches augmente suffisamment pour compenser l'augmentation des coûts d'investissement et de fonctionnement.

Tout dépend donc des apports et de la valeur qui est retirée de leur vente.

## CHAPITRE VI

---

POPULATION DE MARINS PÊCHEURS

LA POPULATION DE MARINS - PECHEURS

L'évolution des effectifs de marins est en grande partie commandée par les modifications de l'armement. Cependant une population de pêcheurs a également ses caractéristiques et ses mouvements propres qui agissent eux-mêmes sur l'armement. C'est ainsi par exemple que les aides à l'investissement seront plus ou moins efficaces selon l'âge et les effectifs de la population de pêcheurs aidée.

I - HONFLEUR ( figure XXIII )

Après avoir atteint un maximum en 1971 - 1972 les effectifs ont subi une baisse constante. Le léger redressement constaté en 1976 ne s'est pas confirmé et le nombre de marins s'est remis à décroître dès l'année suivante.

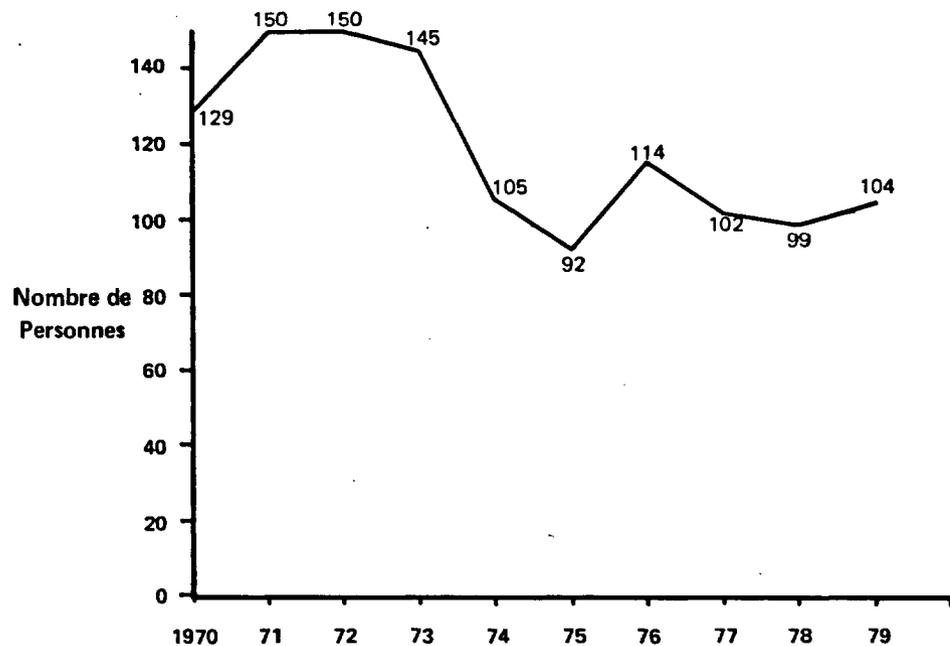
L'évolution des effectifs se fait dans le même sens que celle du nombre de navires armés, cependant la baisse des effectifs ( - 34% entre 1971 et 1978 ) est plus rapide que la baisse du nombre de navires ( - 29,8% ). En six ans ( de 1972 à 1978 ) ce sont donc 51 emplois dans la pêche qui ont disparu à Honfleur. Les pyramides des âges des marins et patrons permettent d'observer un certain vieillissement des équipages depuis 1970.

Entre 1965 et 1970, en période d'augmentation des effectifs, on avait assisté à un rajeunissement important.

La population de pêcheurs était ainsi particulièrement jeune à Honfleur en 1970. On comptait alors 17 marins de moins de 20 ans, et 42 de moins de 30 ans; de même 11 patrons avaient moins de 25 ans. Mais la situation s'est inversée entre 1972 et 1975, la forte baisse d'effectifs s'est accompagnée d'un vieillissement significatif des équipages. Il n'y a plus en 1975 que 3 marins de moins de 20 ans, et 18 de moins de 35 ans, et il ne reste que 4 patrons de moins de 25 ans.

Cependant la situation s'est légèrement améliorée entre 1975 et 1978, tandis que les effectifs se stabilisaient.

Au total en 1978 les équipages de Honfleur patrons et marins ont relativement vieilli et l'évolution de la pyramide des âges est très sensible aux variations d'effectifs. En effet, lorsque les effectifs sont à la baisse, comme c'est le cas depuis 1972, ce sont les jeunes qui ne sont pas embarqués.



Evolution des effectifs  
(Patrons + Marins) – HONFLEUR

Figure XXIII

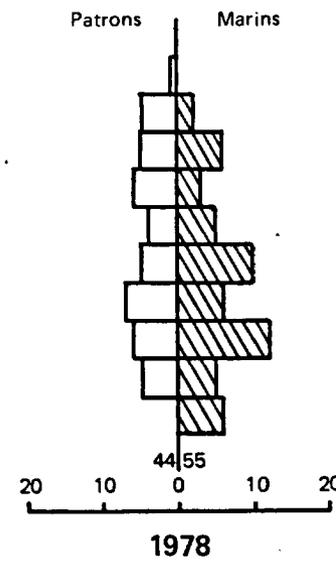
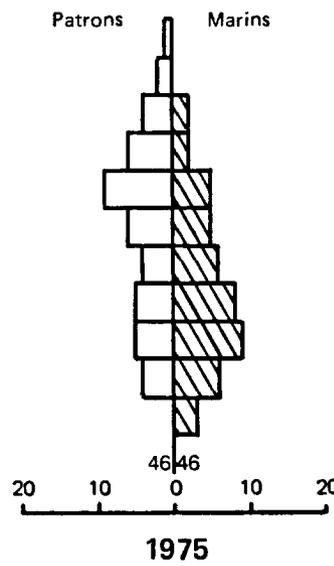
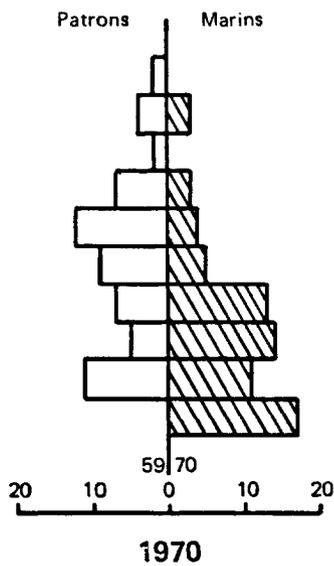
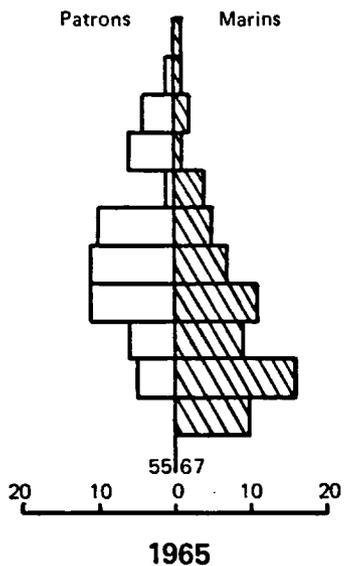
Pyramides des Ages des Equipages (Patrons et Marins)

TRANCHES

D'ÂGE

- 66 et +
- 61 - 65
- 56 - 60
- 51 - 55
- 46 - 50
- 41 - 45
- 36 - 40
- 31 - 35
- 26 - 30
- 21 - 25
- 16 - 20

TOTAUX



Les effectifs de Trouville suivent pratiquement les mêmes évolutions, cependant moins accentuées qu'à Honfleur. On observe à Trouville comme à Honfleur un maximum en 1971 - 1972, suivi d'une baisse rapide jusqu'en 1975. Un léger redressement en 1976 - 1977 ne se prolonge pas et les effectifs sont de nouveau à la baisse en 1978.

A Trouville également les variations du nombre de marins suivent en plus accentuées les variations du nombre de navires ( - 25,9% pour les marins, - 19,7% pour les navires entre 1971 et 1978 ). Ce sont donc 41 emplois qui ont disparus en six ans ( 1972 à 1978 ) dans la pêche à Trouville.

Par contre les pyramides des âges des marins montrent une évolution très différente à Trouville et à Honfleur.

A Trouville en effet on constate un rajeunissement de la population des marins quelque soit l'évolution des effectifs.

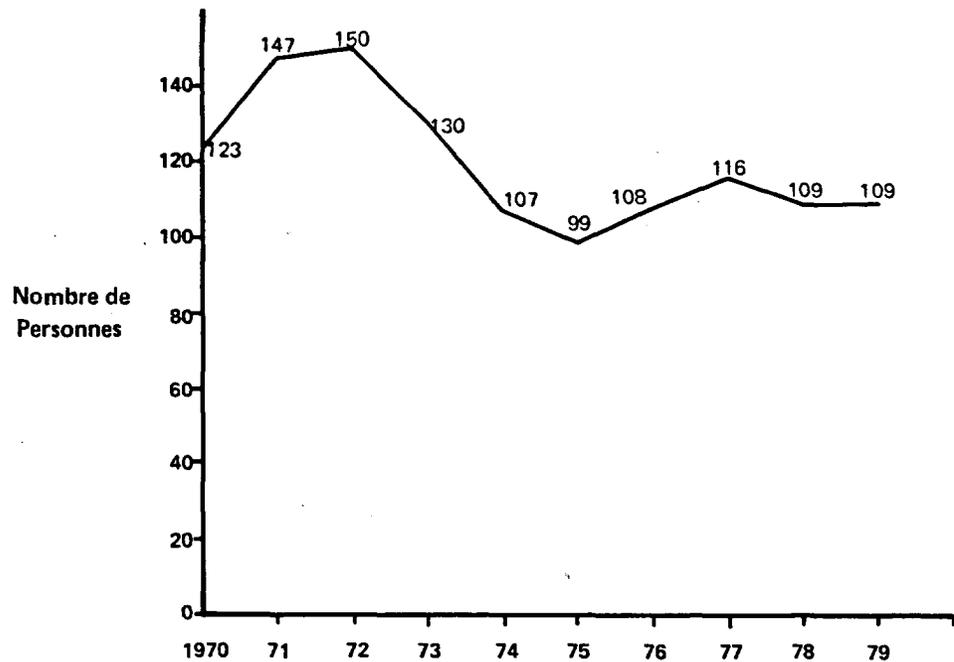
En période d'augmentation des effectifs ( 1965 - 1970 ) ce sont des jeunes qui viennent à la pêche, tandis qu'en période de baisse des effectifs ( 1970 - 1978 ) ce sont les pêcheurs les plus âgés qui abandonnent le métier.

Ce double processus aboutit en 1978 à une population de marins extrêmement jeune. A cette date 90% des marins ont moins de 40 ans et 50% ont moins de 25 ans.

La situation est différente pour les patrons-pêcheurs pour lesquels on observe un certain rajeunissement en période de croissance des effectifs ( 1965 - 1970 ), suivi d'un net vieillissement de 1970 à 1978 lorsque le nombre de patrons décroît globalement.

On a donc à Trouville une évolution tout à fait inverse entre la population des marins qui rajeunit et celle des patrons-pêcheurs qui vieillit.

Cette opposition montre que beaucoup de jeunes sont intéressés par le travail de la pêche, mais que peu d'entre eux ont la possibilité ou le désir de se lancer dans les gros investissements qui feraient d'eux des jeunes patrons-pêcheurs.



Evolution des effectifs  
(Patrons + Marins) – TROUVILLE

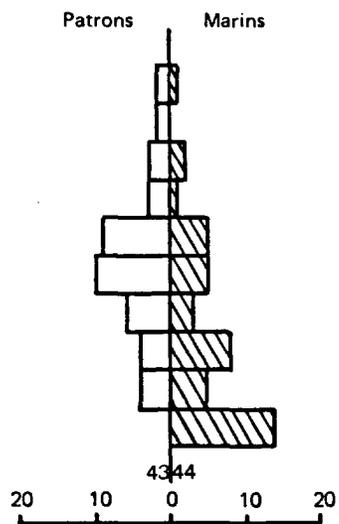
Figure XXIV

TRANCHES  
D'AGE

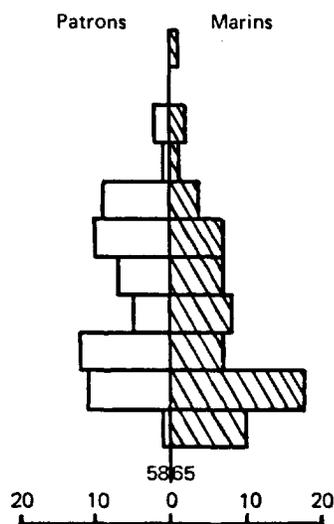
- 66 et +
- 61 - 65
- 56 - 60
- 51 - 55
- 46 - 50
- 41 - 45
- 36 - 40
- 31 - 35
- 26 - 30
- 21 - 25
- 16 - 20

TOTAUX

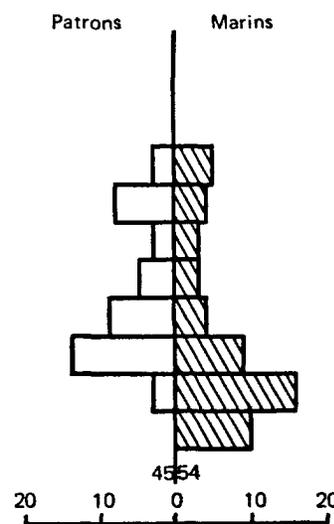
Pyramides des Ages des Equipages (Patrons et Marins)



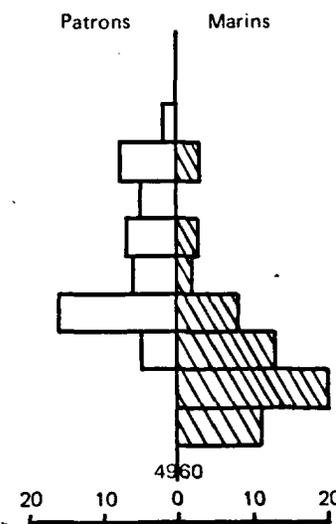
1965



1970



1975



1978

### III - OUISTREHAM ( figure XXV )

Pour les effectifs comme pour l'armement Ouistreham se différencie nettement des trois autres ports. A Ouistreham en effet le nombre de pêcheurs est en augmentation constante, puisque l'on passe de 68 pêcheurs en 1970 à 98 en 1978. Ce sont donc 30 emplois nouveaux qui ont été créés dans la pêche.

Il faut noter que cette augmentation des effectifs se fait sans que le nombre de navires ne s'accroisse notablement. Les raisons de ce phénomène se trouvent dans l'évolution de la taille et de la puissance des navires. Les bateaux de Ouistreham étant très petits, il n'y a en 1965 que 18 marins embarqués, pour 45 navires. Ceci signifie qu'à cette date la majorité des bateaux naviguait avec le patron pour seul équipage.

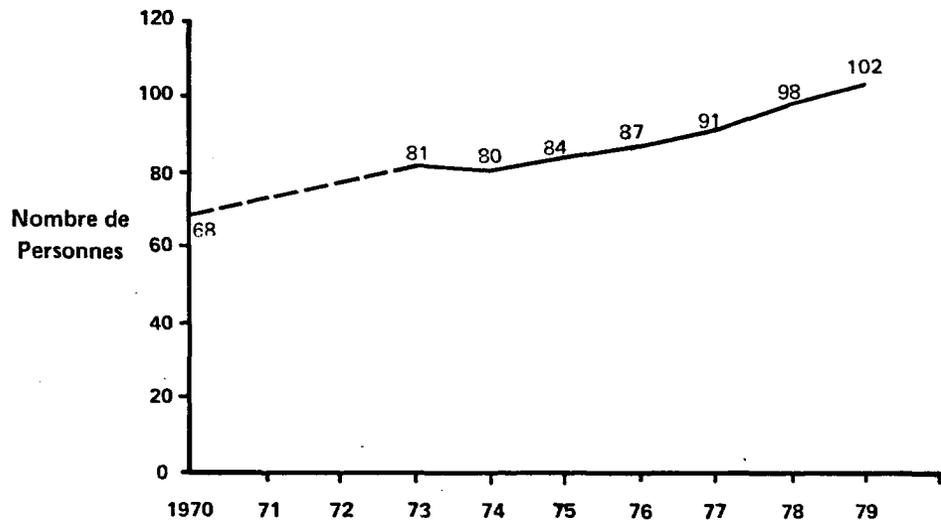
En 1970 la situation est du même type ( 13 marins pour 55 navires ). Mais entre 1973 et 1978 la jauge moyenne des bateaux est multipliée par 1,6 et la puissance des moteurs par 2,3.

L'assistance d'un équipier devient donc indispensable sur un plus grand nombre de navires. C'est ainsi que l'on a en moyenne 0,24 marins par navire en 1970, 0,47 en 1975 et 0,75 en 1978.

Il faut comparer ces chiffres avec ceux des trois autres ports où l'on a toujours entre 1 et 1,3 marins par bateau en plus du patron.

Les pyramides des âges montrent que les marins nouvellement embarqués ( 29 entre 1970 et 1978 ) sont des jeunes, si bien qu'en 1978 86% des marins ont moins de 40 ans et 26% moins de 20 ans. Dans le même temps se produit un rajeunissement rapide des patrons, ainsi en 1970 40% des patrons ont moins de 40 ans, 49% en 1975 et 61% en 1978. A cette date on compte un patron de moins de 20 ans et huit de moins de 25 ans. La jeunesse des patrons n'est pas sans lien avec la faible taille des navires.

Au total à Ouistreham on a donc une population de pêcheurs jeunes en expansion modérée mais régulière.



Evolution des effectifs  
(Patrons + Marins) – OUISTREHAM

Figure XXV

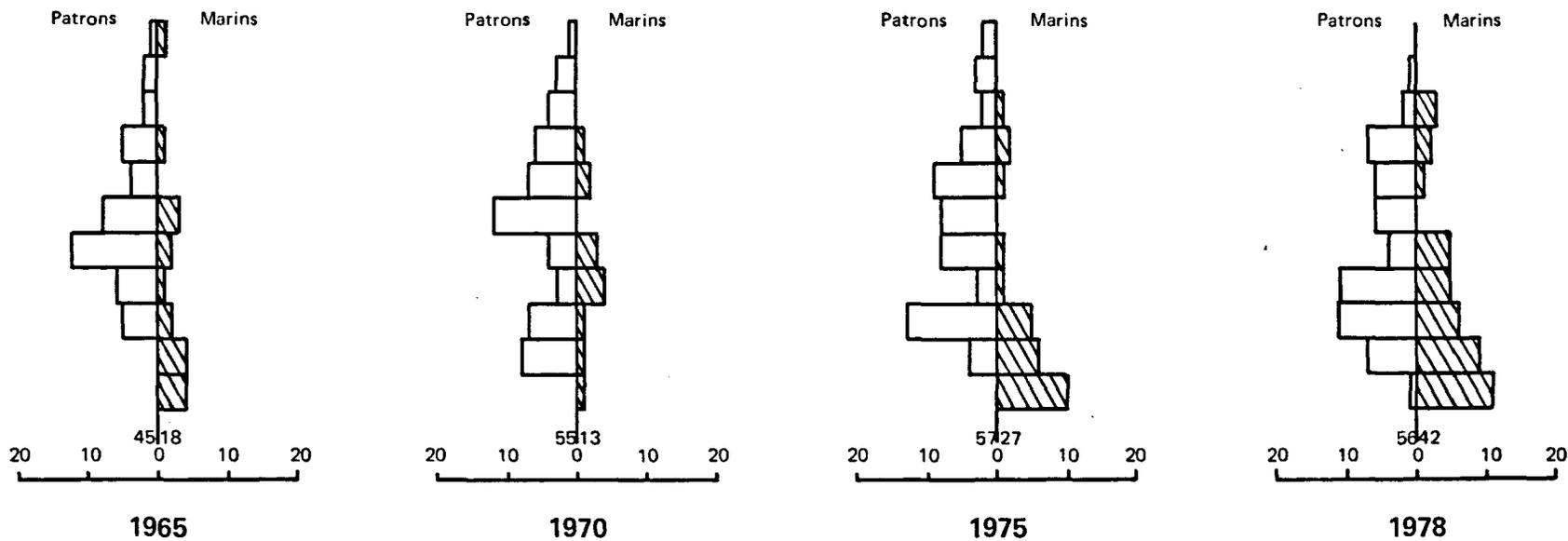
Pyramides des Ages des Equipages (Patrons et Marins)

TRANCHES

D'AGE

- 66 et +
- 61 - 65
- 56 - 60
- 51 - 55
- 46 - 50
- 41 - 45
- 36 - 40
- 31 - 35
- 26 - 30
- 21 - 25
- 16 - 20

TOTAUX



## IV - LE HAVRE ( figure XXVI )

Dans ce port les effectifs sont stables. Le nombre de patrons et de marins se maintient en effet aux alentours de 100 personnes malgré quelques variations ponctuelles et de faible ampleur. On peut noter aussi qu'au Havre les variations d'effectifs ne suivent pas toujours celles du nombre de navires, elles sont même parfois inverses. Ainsi entre 1970 et 1972 le nombre de navires augmente légèrement alors que les effectifs de pêcheurs sont en diminution. Le phénomène inverse se produit entre 1972 et 1974 et ce n'est qu'à partir de cette date que les évolutions se font dans le même sens.

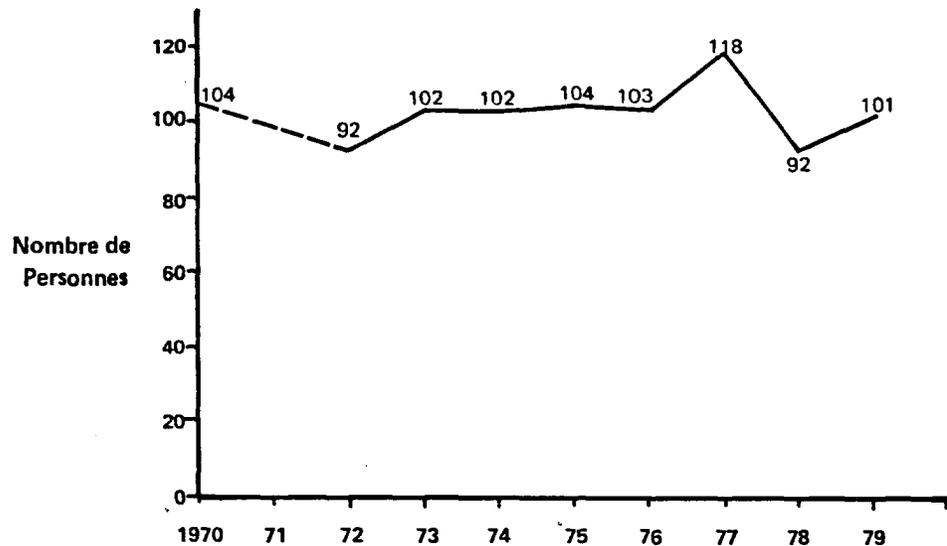
La stabilité des effectifs de pêcheurs du Havre cache une évolution de la composition par âge.

L'observation des pyramides des âges montre en effet un rajeunissement très net des marins comme des patrons dans les huit dernières années : de 1965 à 1970 l'âge moyen des pêcheurs avait peu varié ( 62% de moins de 40 ans en 1970, contre 63% en 1965 ). Mais à partir de 1970 les classes d'âges les plus jeunes s'étoffent :

## POURCENTAGE DES MOINS DE 40 ANS

Années	Marins	Patrons
1970	78,4%	45,3%
1975	86,4%	51%
1978	91,5%	57,7%

Dans le même temps les classes d'âge les plus vieilles s'étiolent et disparaissent. Ainsi en 1970 il y a 12 pêcheurs de plus de 55ans, 9 en 1975, 2 seulement en 1978. De plus en 1978 il n'y a plus aucun pêcheur de plus de 60 ans alors qu'il y en avait 7 en 1975. Comme à Ouistreham la population des pêcheurs du Havre est jeune et le maintien de cette jeunesse est assuré puisqu'en 1978, 53% des marins ont moins de 25 ans et 22% des patrons moins de 30 ans.



Evolution des effectifs  
(Patrons + Marins) – LE HAVRE

Figure XXVI

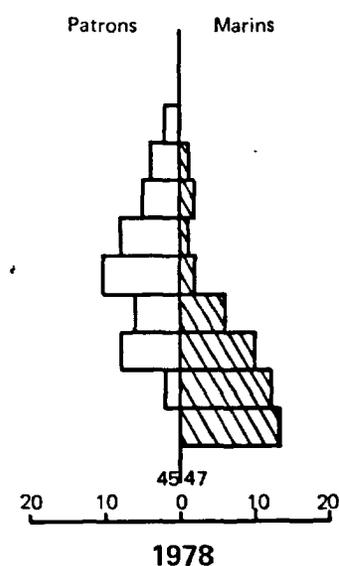
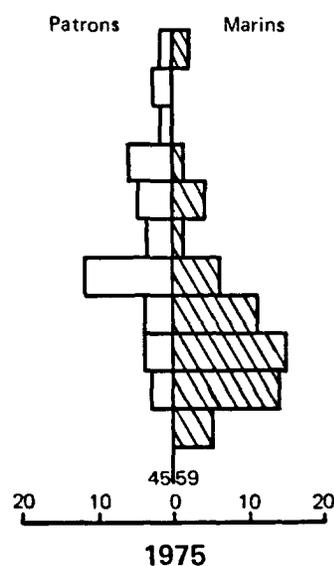
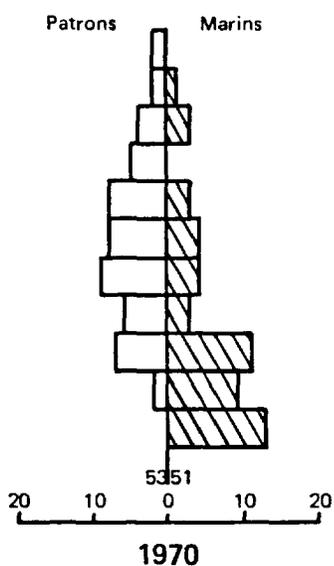
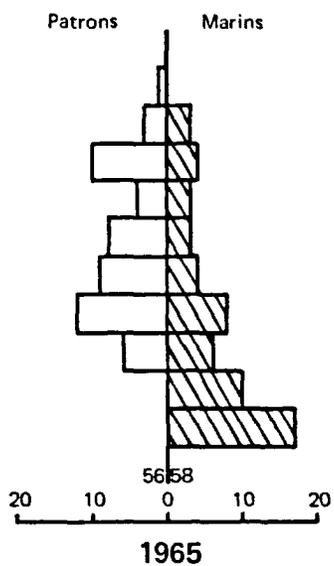
Pêche industrielle exclue

Pyramides des Ages des Equipages (Patrons et Marins)

TRANCHES  
D'AGE

- 66 et +
- 61 – 65
- 56 – 60
- 51 – 55
- 46 – 50
- 41 – 45
- 36 – 40
- 31 – 35
- 26 – 30
- 21 – 25
- 16 – 20

TOTAUX



## SYNTHESE DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS

Le tableau de "l'évolution des populations de pêcheurs" ci-après montre clairement que les ports de l'estuaire se répartissent en deux groupes.

D'une part, Honfleur et Trouville où les effectifs décroissent et où la population vieillit.

D'autre part, Le Havre et Ouistreham qui voient leurs effectifs se maintenir ou augmenter et leur population rajeunir.

Les variations d'effectifs négatives comme à Honfleur et Trouville, ou positives comme à Ouistreham, ne sont pas en rapport directe avec les variations du nombre de navires. Ceci s'explique : lorsque la rentabilité de la pêche est en baisse, le "patron-pêcheur-armateur" essaie d'abord de diminuer son équipage avant de penser à désarmer son bateau. Sur les petites embarcations, le patron peut ainsi être amené à partir seul en mer. A l'inverse, lorsque la rentabilité de la pêche est bonne, on embarque davantage de marins par bateau et les effectifs augmentent sans rapport avec l'accroissement du nombre de navires. On peut ainsi voir, comme à Ouistreham, les effectifs augmenter alors que le nombre de navires stagne.

Ce phénomène est évidemment responsable des variations d'effectifs différentes entre les patrons et les marins, le nombre de patrons étant par définition égal au nombre de bateaux tandis que le nombre de marins varie selon les nécessités et les possibilités des entreprises de pêche si petites soient-elles.

Pour toutes ces raisons, les fluctuations des populations de pêcheurs (effectifs et âges) sont de très bons indicateurs de la santé économique de la pêche dans un port. Dans ce sens, on peut déjà observer que les entreprises de pêche de Honfleur et de Trouville éprouvent quelques difficultés tandis que celles du Havre et de Ouistreham semblent plus florissantes.

EVOLUTION DES POPULATIONS DE PECHEURS

	EFFECTIFS	AGE	
		MARINS	PATRONS
HONFLEUR		Vieillissement	Vieillissement
TROUVILLE		Rajeunissement	Vieillissement
LE HAVRE		Rajeunissement	Rajeunissement
QUISTREHAM		Rajeunissement	Rajeunissement

## CHAPITRE VII

---

### EVOLUTION DES APPORTS

## L'EVOLUTION DES APPORTS

### I - HONFLEUR

Globalement tous les apports de Honfleur sont en baisse malgré quelques sursauts d'ampleur et de durée limitées.

#### - le poisson

Les tonnages de poisson sont en baisse depuis 13 ans (1966) et ils stagnent entre 300 et 500 tonnes depuis 7 ans (figure XXVII). La valeur de ces apports est relativement faible parce qu'ils sont constitués en partie d'espèces de médiocre qualité (maquereau, merlan, etc.). Depuis 1971, la courbe des valeurs suit étroitement celle des apports.

#### - les mollusques (figure XXIX)

Ils sont en baisse depuis quatre ans après une forte progression à partir de 1965. Les tonnages sont importants puisqu'en 1975 la production totale de mollusques a atteint 1.500 tonnes. Mais la plus grande part de ces apports est constituée de moules qui ont une faible valeur marchande (1 F. le kilo en 1978). Notons que pour des raisons de contrôle, toute la production de moule du secteur est comptabilisée à Honfleur, ce qui gonfle artificiellement les résultats des pêches de ce port.

Les apports en coquilles St Jacques sont nettement plus faibles que les apports en moules, mais la coquille a, bien sûr, une valeur nettement supérieure (7,35 F. le kilo en 1978). C'est cette valeur qui donne toute l'importance de la coquille dans l'économie de Honfleur.

La production de coquilles St Jacques s'est développée depuis 1972, mais elle était en forte régression en 1978. Un léger renouveau est apparu en 1979.

On peut constater également que la courbe de valeur totale des mollusques suit plutôt ces variations des apports en

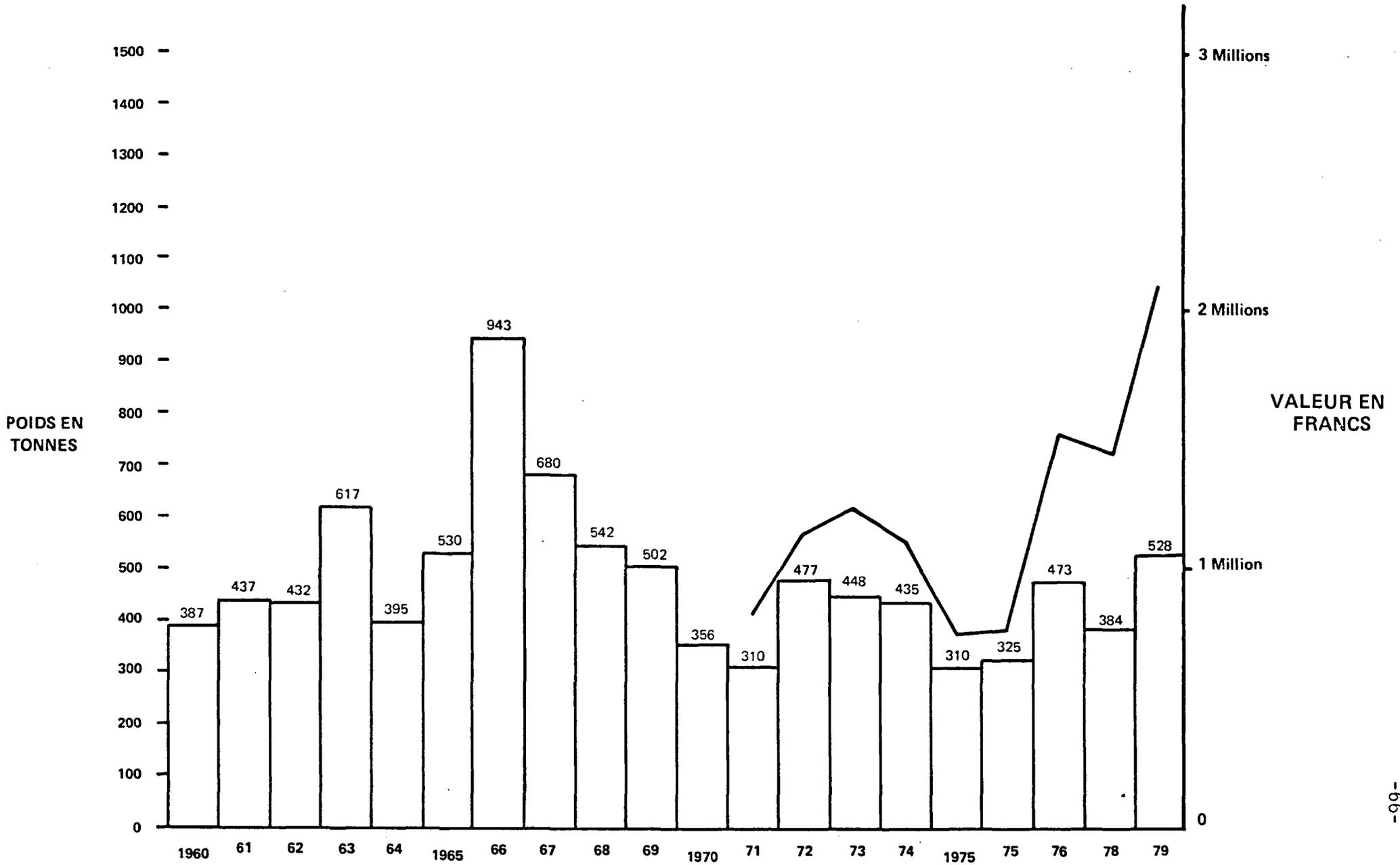
coquille que celle des apports en moule. Entre 1977 et 1978 la valeur totale a baissé brutalement parce que tous les tonnages de mollusques étaient en baisse. Mais en 1979, il a suffi d'une légère remontée de la coquille pour stabiliser la valeur totale alors même que les moules étaient encore en moins grande quantité.

- les crustacés (FIGURE XXVIII)

Il s'agit pratiquement des seules crevettes grises. Comme le prix de vente des crevettes est élevé (10,16 F. le kilo en 1979), les moindres variations de tonnage induisent des fluctuations très brutales de la valeur totale annuelle. Les apports en crevette sont en baisse depuis 1971 (année record avec 371 tonnes). Cependant, une nette amélioration est apparue en 1978 où l'on retrouve le tonnage de 1974 (212 tonnes). Le tonnage de 1979 est légèrement inférieur à celui de 1978, il est donc impossible de savoir actuellement si cette amélioration n'est que passagère ou si elle est un phénomène à plus long terme.

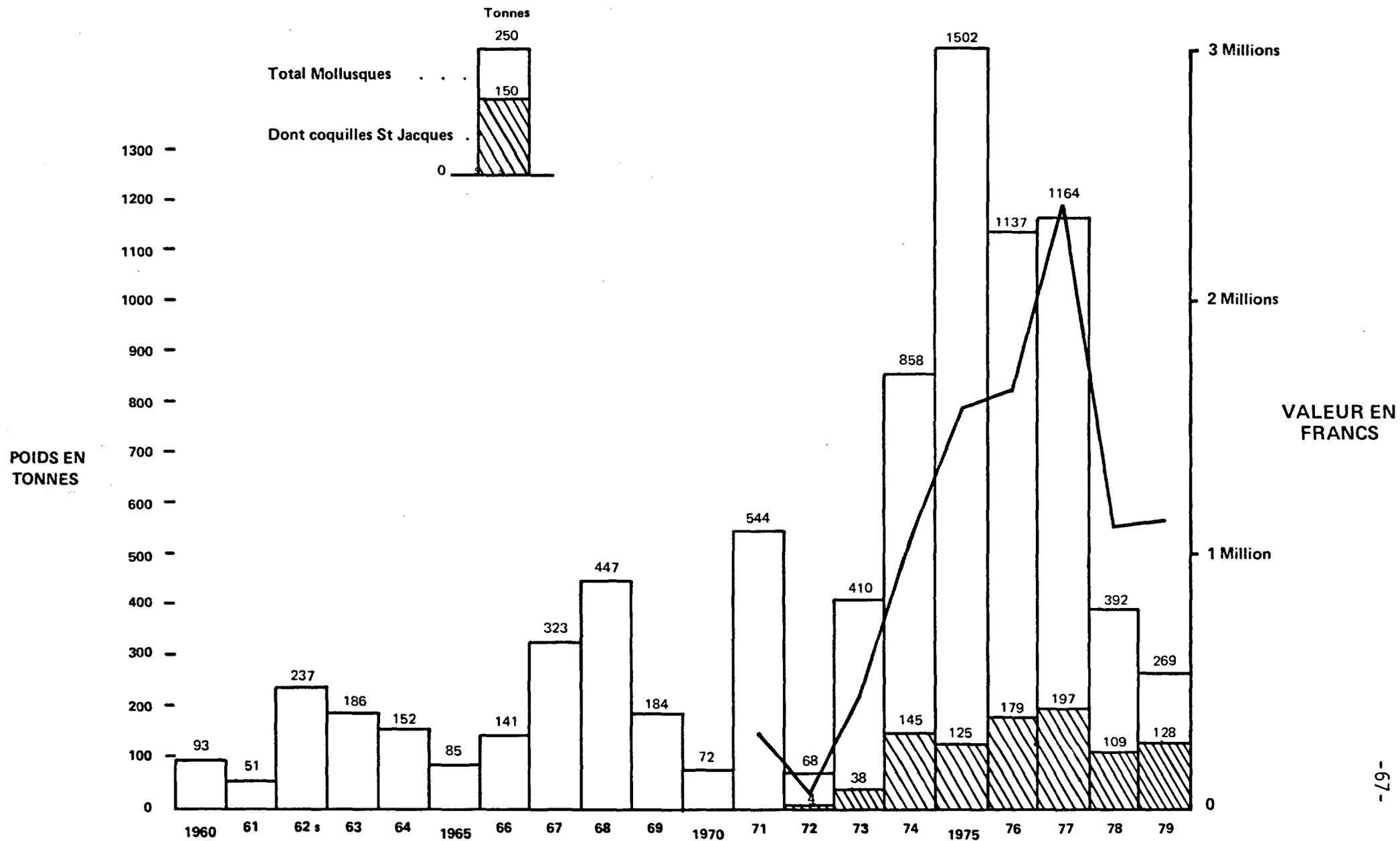
Production — HONFLEUR — Poissons

Figure XXVII



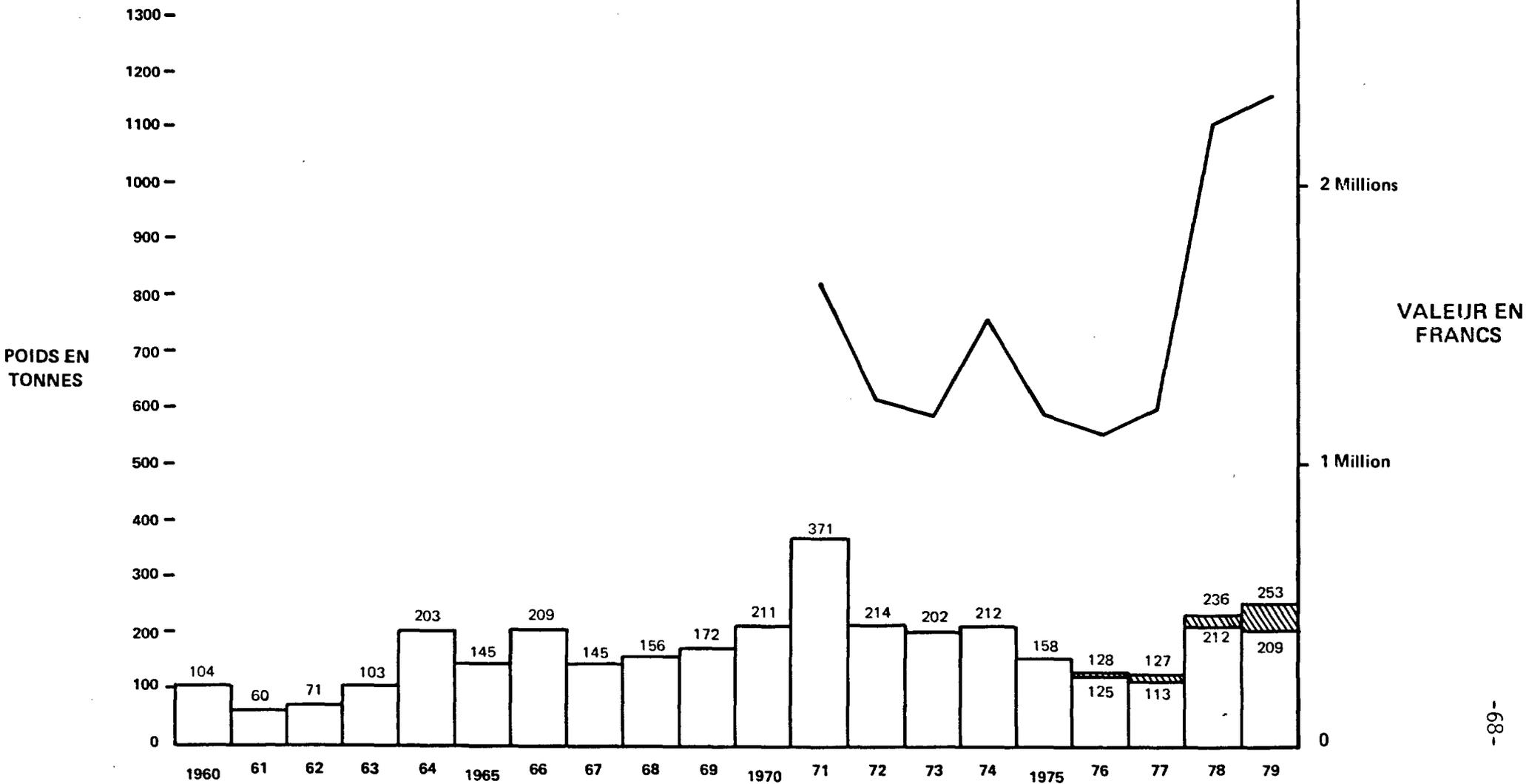
Production – HONFLEUR – Mollusques (Coquillages + Encornets et Seiches)

Figure XXIX



Production — HONFLEUR — Crustacés

Figure XXVIII



## II - TROUVILLE

La production de poissons de Trouville ( figure XXX ) subit de très fortes variations, ainsi après une diminution importante entre 1972 et 1976 les tonnages augmentent de nouveau en 1977 et 1978, ils stagnent en 1979.

A Trouville également les apports en crustacés ( figure XXXI ) sont essentiellement constitués de crevettes grises.

En 1971 le tonnage en crevettes était à peu près équivalent à celui de Honfleur, mais après cette date la chute de production est beaucoup plus rapide à Trouville.

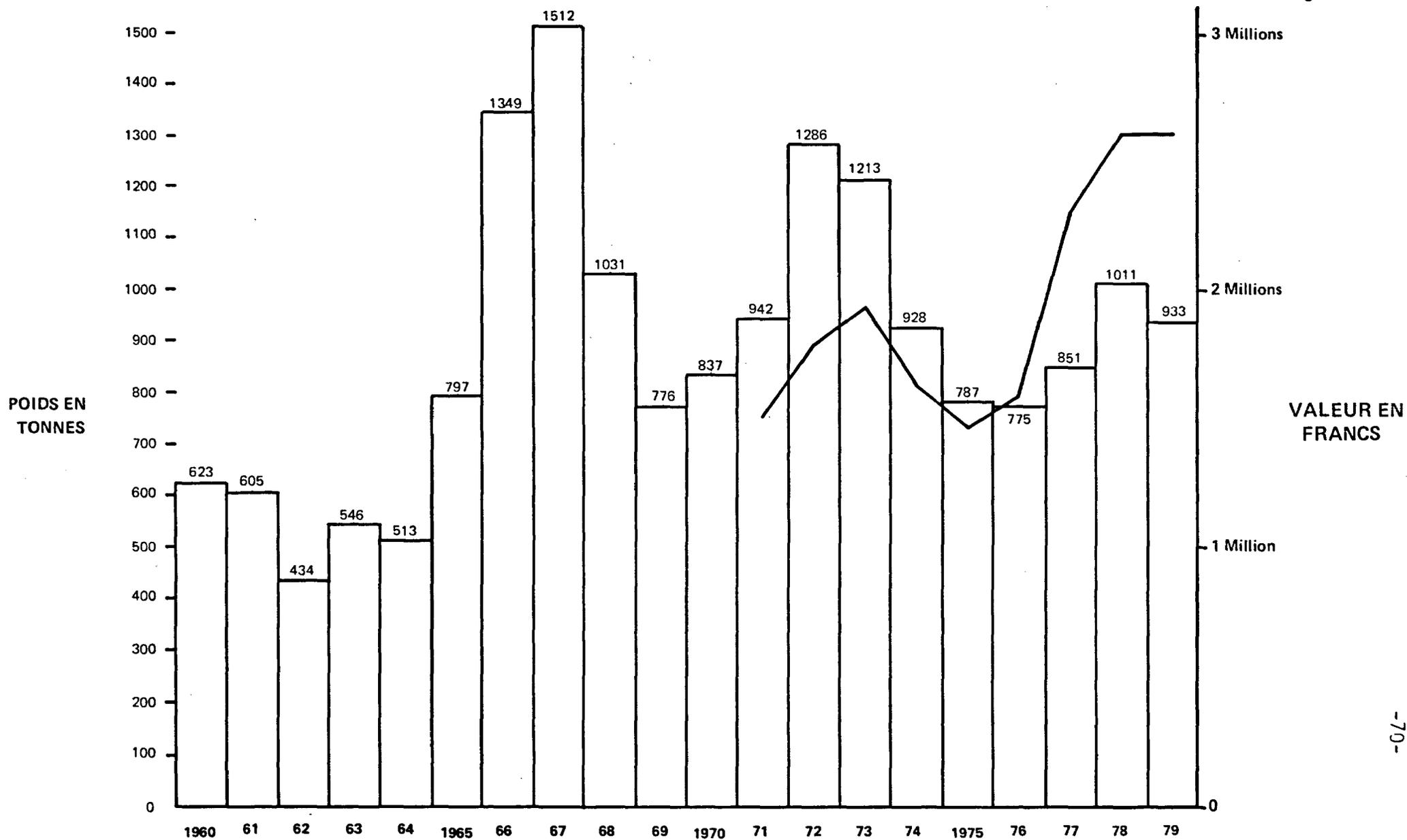
Les apports en Mollusques ( figure XXXII ) sont aléatoires.

On peut constater tout de même que la coquille St Jacques qui est considérée comme une activité de remplacement décroît depuis 2 ans, après avoir connu un certain développement entre 1972 et 1976.

Le reste de la production de Mollusques est constitué essentiellement de coques qui ont une valeur marchande médiocre.

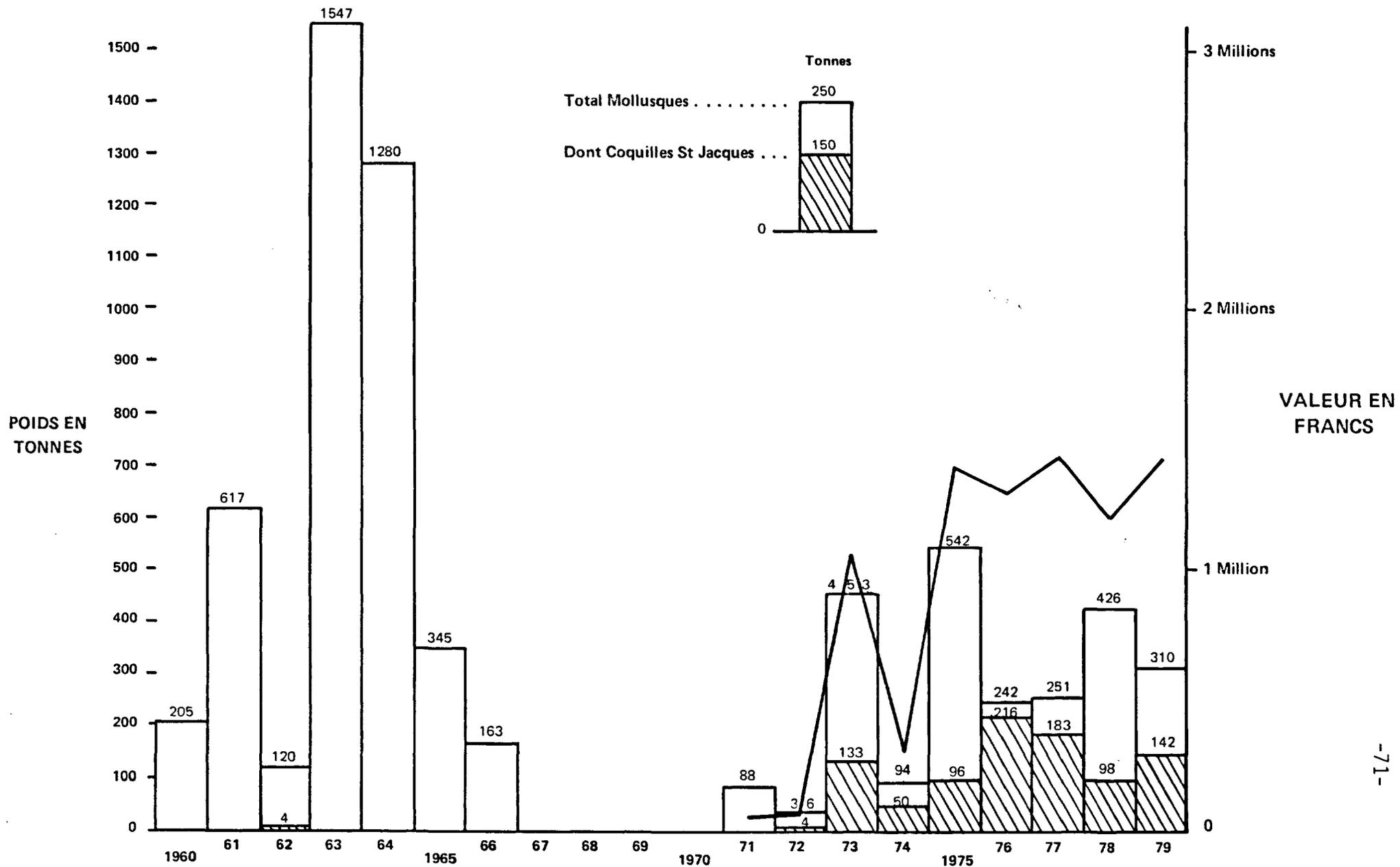
Production – TROUVILLE – Poissons

Figure XXX



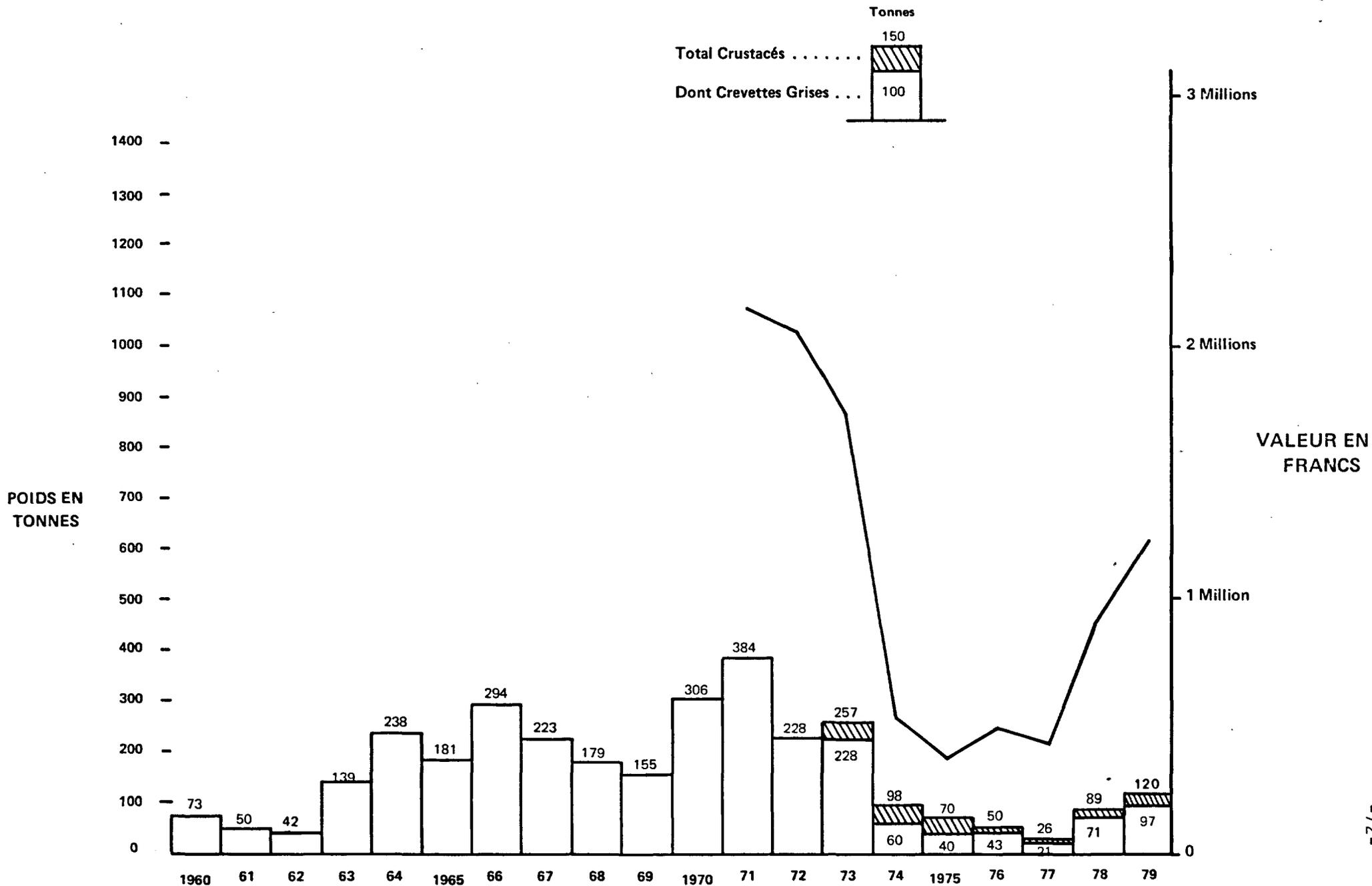
Production – TROUVILLE – Mollusques (Coquillages + Encornets et Seiches)

Figure XXXII



Production – TROUVILLE – Crustacés

Figure XXXI



Si l'on excepte une baisse de faible amplitude entre 1969 et 1973, les apports en poissons de Ouistreham ( figure XXXIII ) se maintiennent à un niveau élevé. La valeur de ces apports est en progression rapide. Ceci est dû à la qualité des espèces pêchées en grande quantité ( soles - limandes - plies - cabillauds - lieus jaunes ).

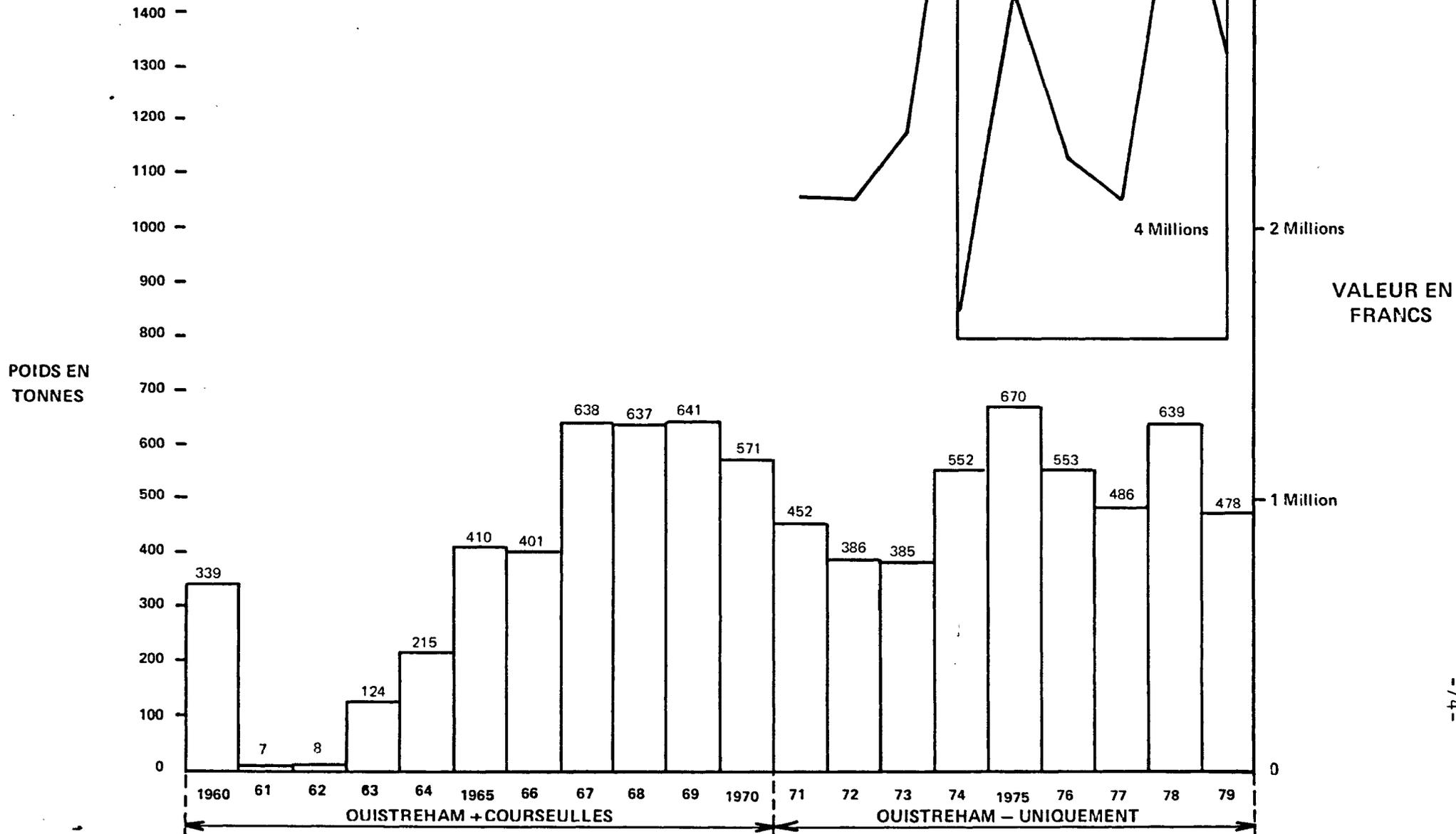
La crevette grise a pratiquement disparu des apports en crustacés de Ouistreham ( figure XXXIV ).

L'étrille est pêchée en quantité notable, mais sa valeur est beaucoup plus faible que celle des crevettes ; c'est pourquoi les quelques 16 tonnes de crevettes pêchées en 1978 suffisent à faire remonter la valeur totale des crustacés de Ouistreham.

Depuis 1972 on observe une croissance forte des apports en mollusques ( figure XXXV ). Ce sont les moules, les coques et les seiches qui forment le gros de ces apports, tandis que la coquille St Jacques diminue d'année en année.

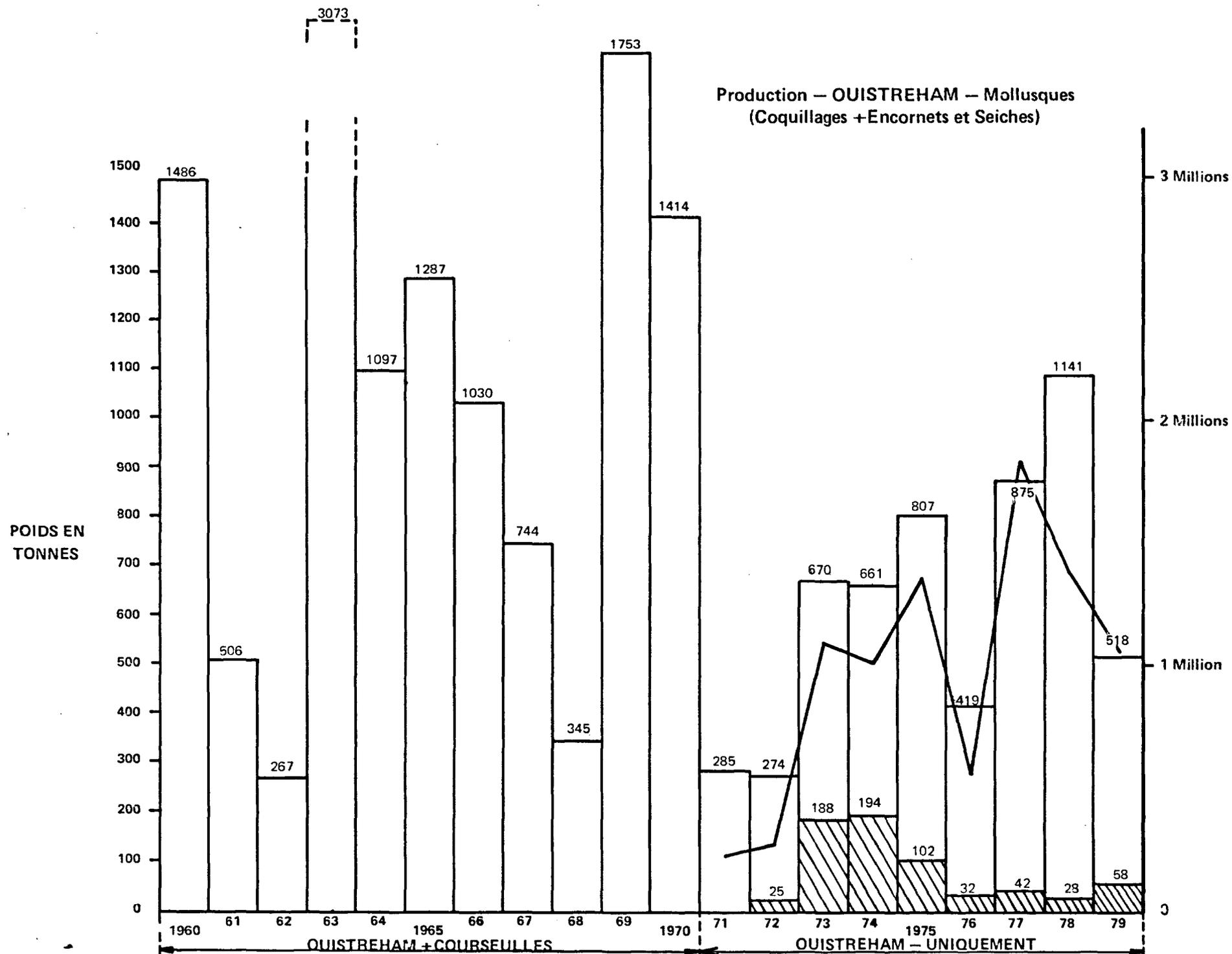
Production — OUISTREHAM — Poissons

Figure XXXIII



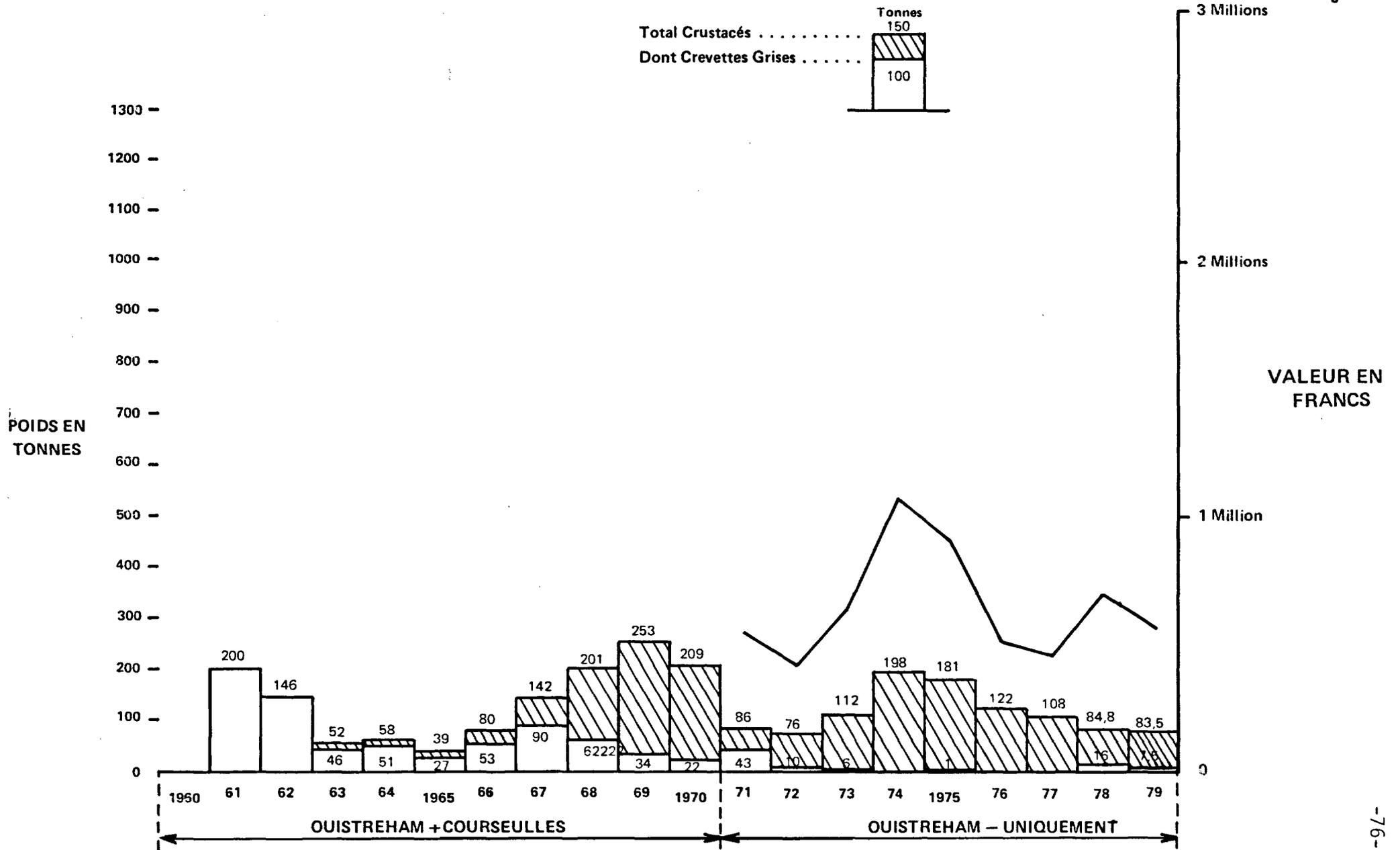
Production – OUISTREHAM – Mollusques  
(Coquillages + Encornets et Seiches)

Figure XXX\



Production – OUISTREHAM – Crustacés

Figure XXXIV



Les apports en poissons ( figure XXVI ) progressent régulièrement depuis 1973, sans rattraper cependant les années records ( 1314 tonnes en 1972 - 1638 tonnes en 1967 ). La valeur de cette production s'accroît considérablement d'année en année.

Après une chute en 1973 les apports en crustacés ( figure XXXVII ) se développent à nouveau régulièrement. Mais il faut souligner que cette progression se fait indépendamment des apports en crevettes qui restent à un niveau très médiocre.

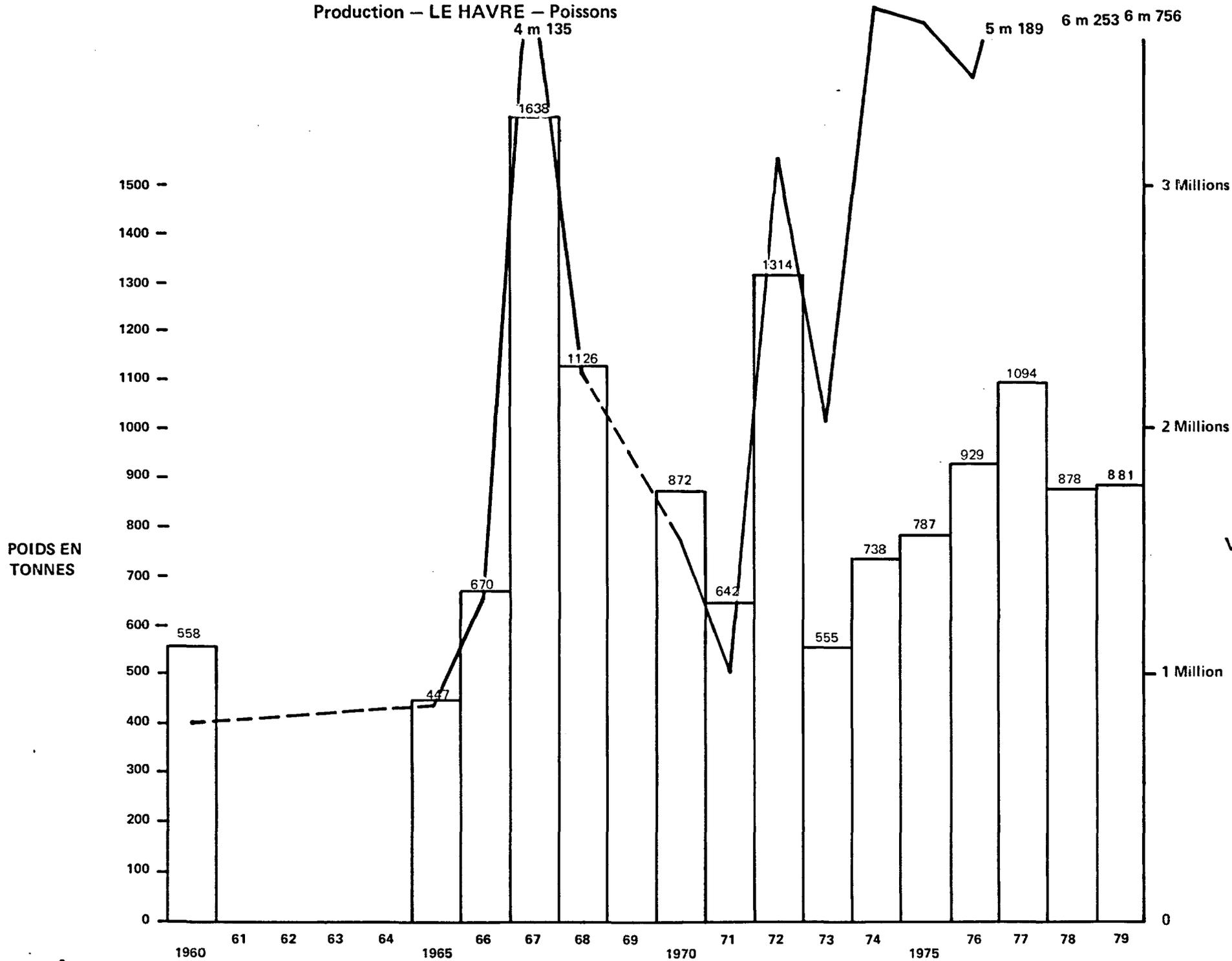
Les autres crustacés pêchés au Hâvre sont les étrilles, les tourteaux et les homards. La vente de ces crustacés rapporte autant que celle des crevettes grises.

Cela limite les effets de la baisse des apports en crevettes grises au Hâvre.

La coquille St Jacques ( figure XXVIII ) apparaît dans les pêches du Hâvre en 1974, mais les apports stagnent au niveau atteint dès 1975.

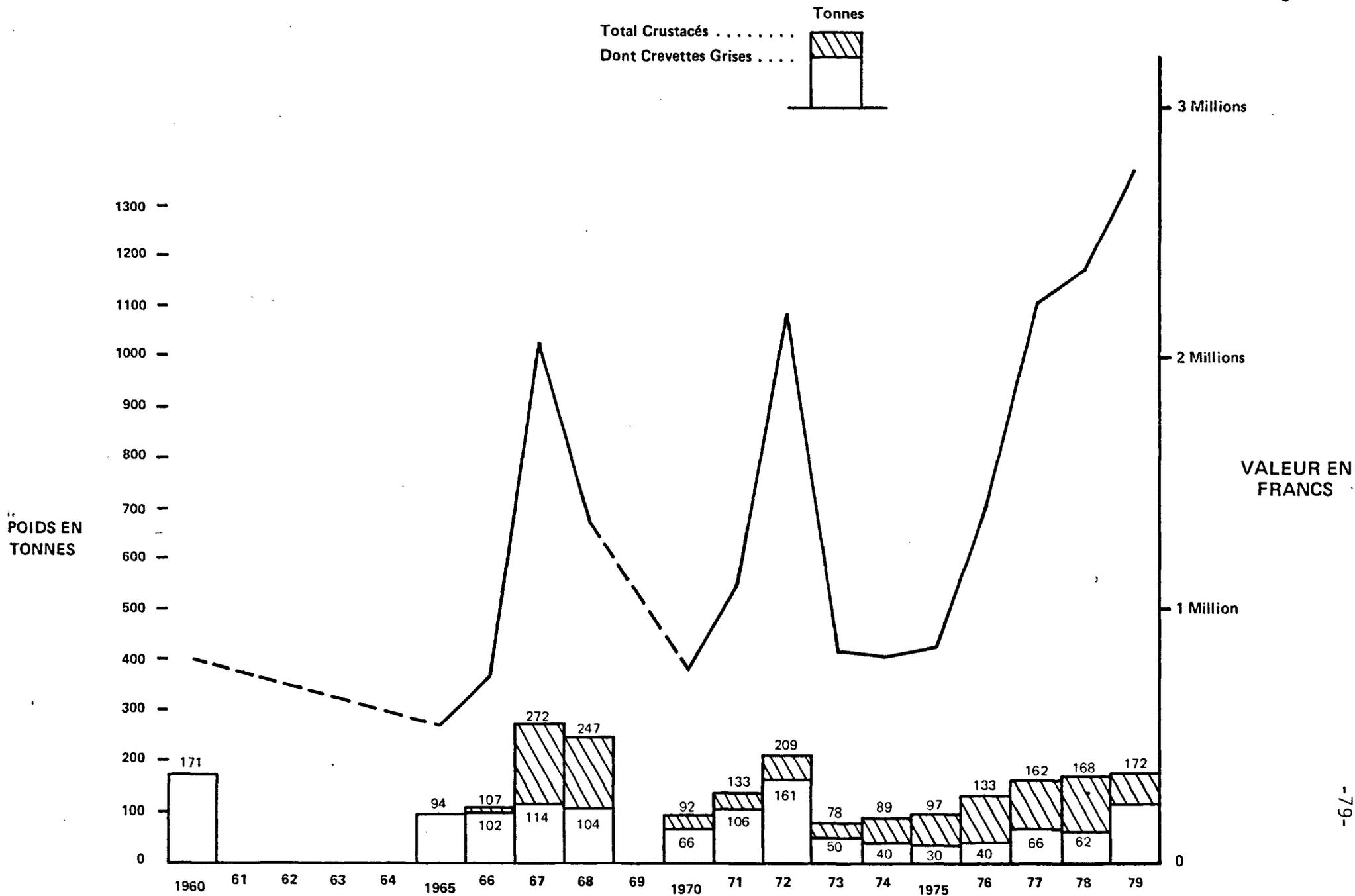
Production — LE HAVRE — Poissons

Figure XXXVI



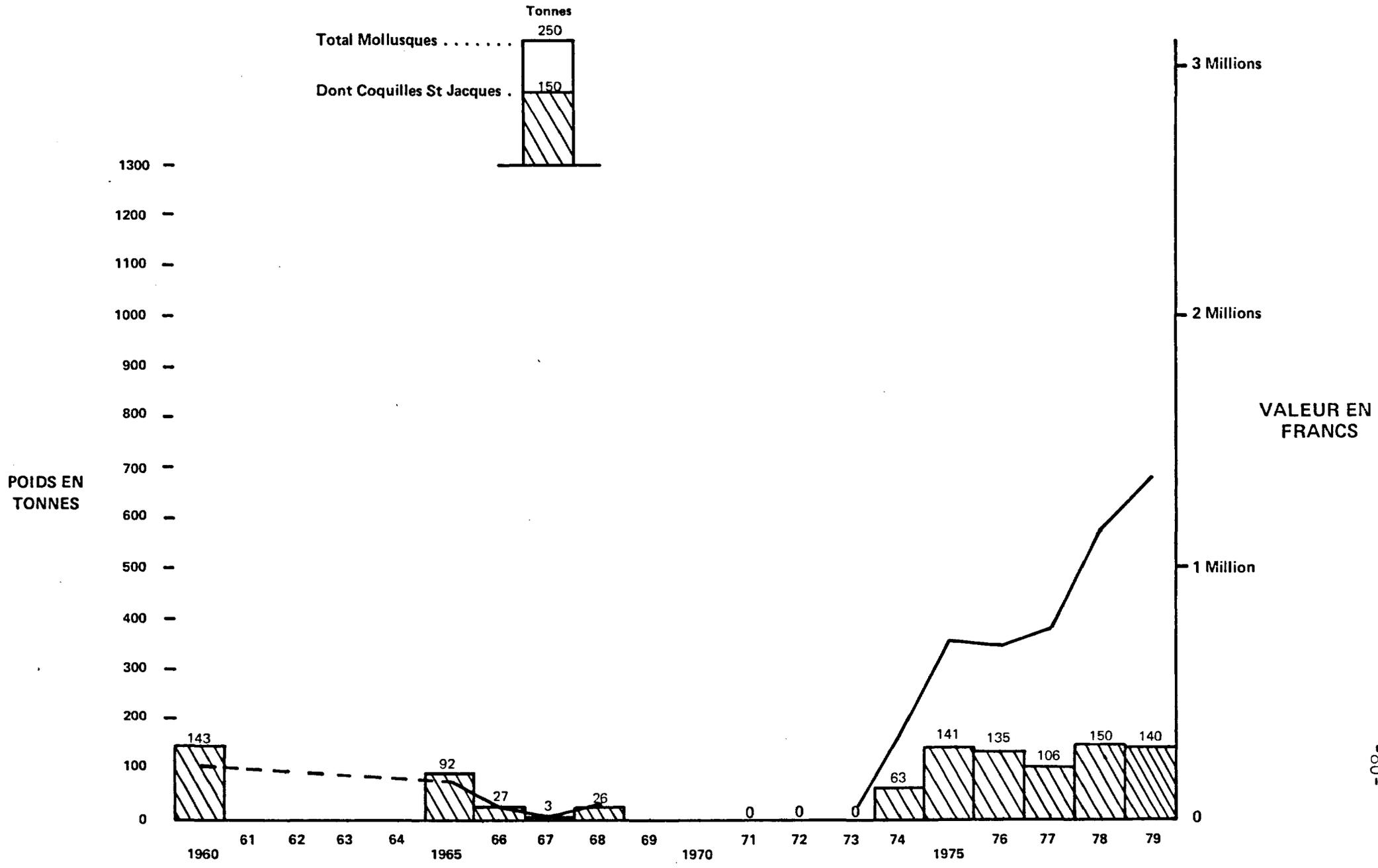
Production — LE HAVRE — Crustacés

Figure XXXVII



Production — LE HAVRE — Mollusques (Coquillages + Encornets et Seiches)

Figure XXXVIII



## CHAPITRE VIII

---

VALEUR TOTALE DES APPORTS

I- HONFLEUR ( figure XXXIX )

La valeur totale des apports de Honfleur augmente modérément entre 1971 et 1978 ( 73% d'augmentation ). Cette augmentation est principalement due à la vente des mollusques ( coquilles St Jacques et moules ). En 1978 la bonne année des crevettes ne suffit pas à compenser la chute des mollusques, c'est pourquoi la valeur totale des apports est en baisse.

N'oublions pas par ailleurs, qu'une part des mollusques ( moules ) est attribuée artificiellement au port de Honfleur.

La valeur des ventes de Honfleur dépend donc principalement de deux espèces dont les tonnages pêchés stagnent ou décroissent.

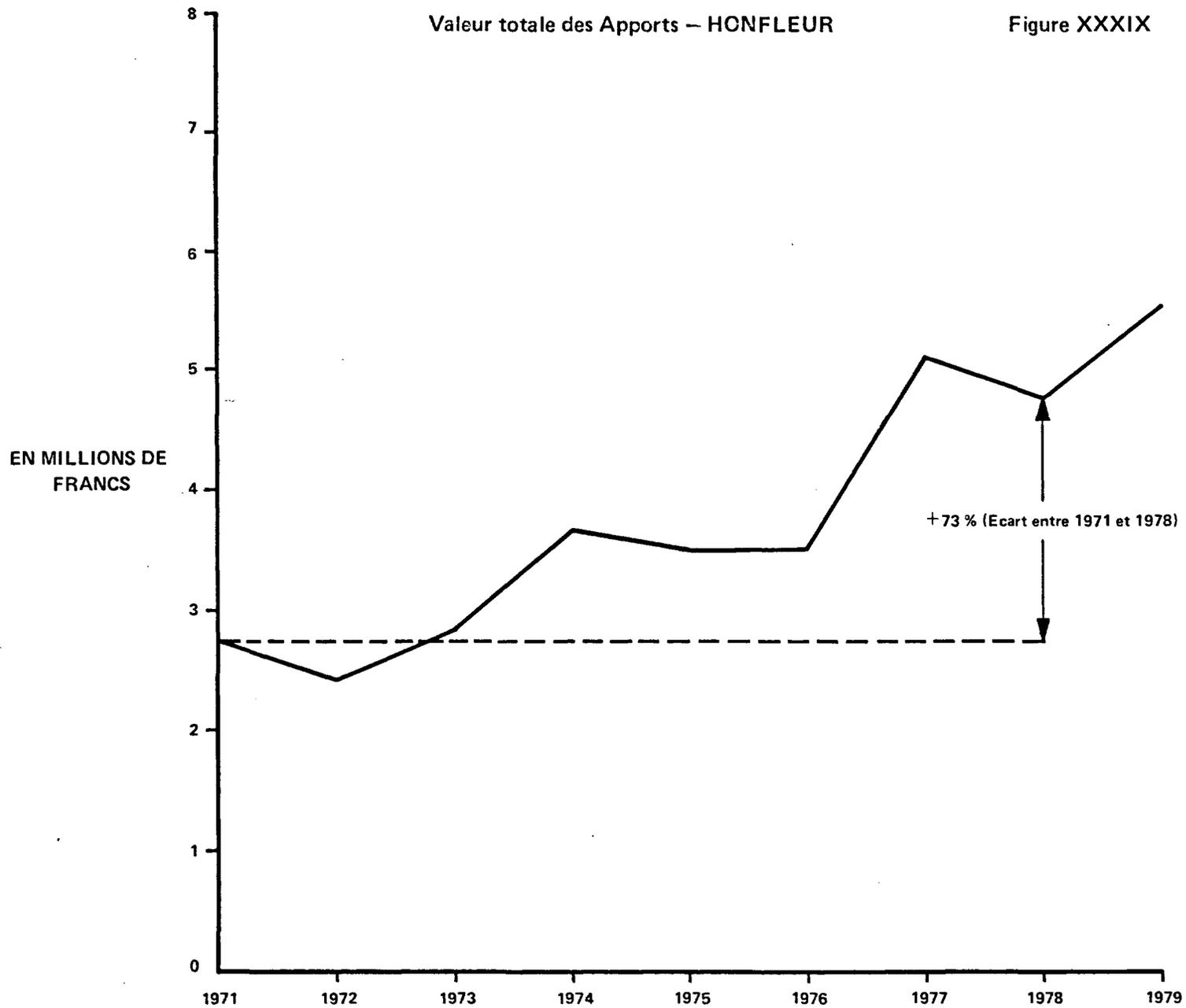
TROUVILLE ( figure XXXX )

Après une chute brutale entre 1973 et 1974 la valeur totale des apports de Trouville s'est redressée lentement. En 1978 elle a dépassé de 27% la valeur de 1971.

Cette progression médiocre est due à l'effondrement des ventes de crevettes grises à partir de 1972. Ce n'est qu'à partir de 1975 que les ventes de mollusques, relayées en 1976 par les ventes de poissons, parviennent à compenser lentement les pertes en crevettes.

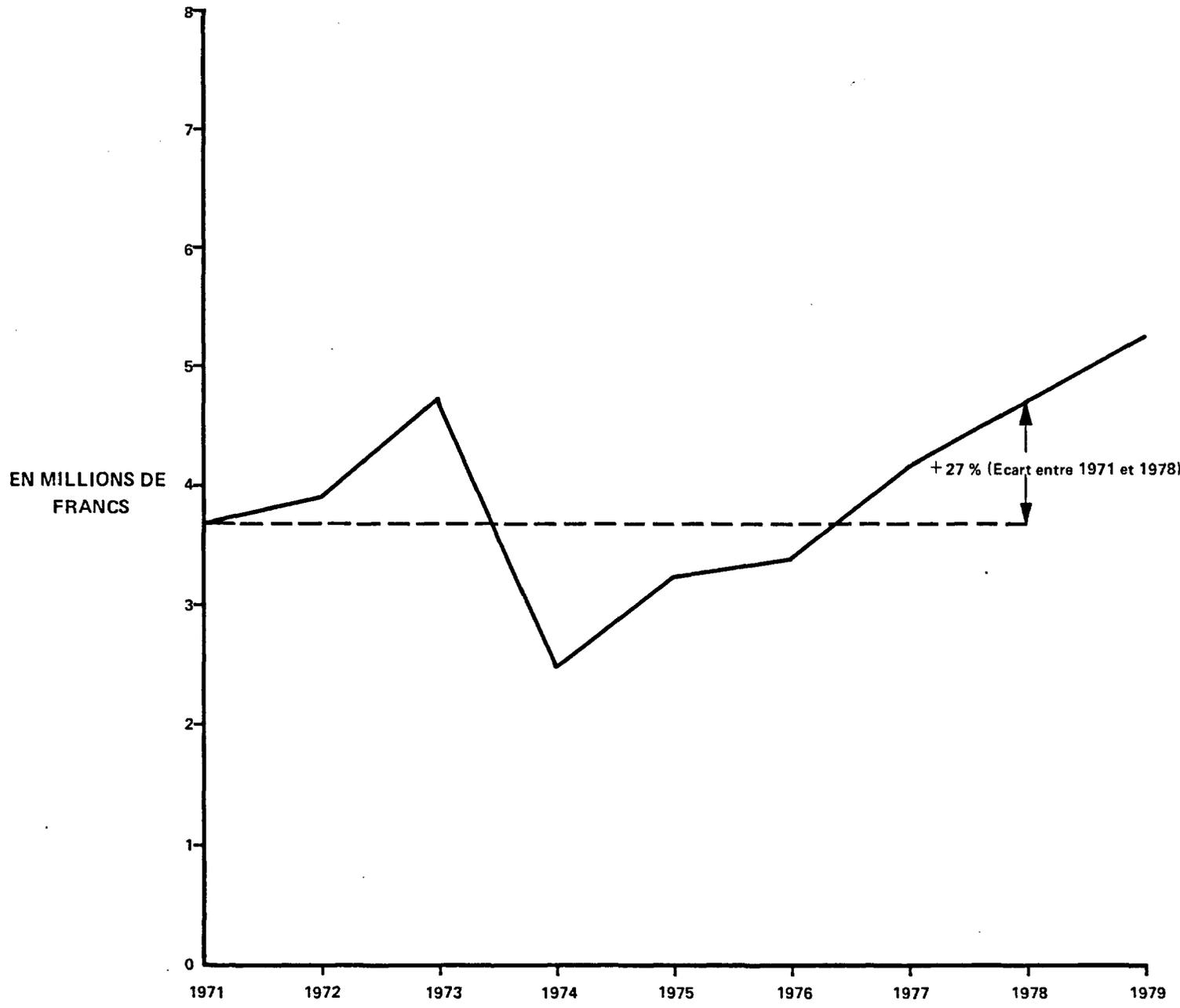
Valeur totale des Apports – HONFLEUR

Figure XXXIX



Valeur totale des Apports – TROUVILLE

Figure XXXX



III - OUISTREHAM ( figure XXXXI )

La valeur totale des apports de Ouistreham augmente fortement ( + 160 % entre 1971 et 1978 ). Cette augmentation est essentiellement due à la vente de poissons et en particulier de poissons de grande qualité ( soles - limandes - lieus - etc ) Ainsi la valeur du poisson passe-t-elle de 2 millions de Francs en 1971 à 5 millions et demi en 1978.

La valeur des mollusques augmente plus lentement et plus irrégulièrement.

Après la disparition de la crevette, les crustacés interviennent pour une faible part dans la valeur totale des apports de Ouistreham.

IV - LE HAVRE ( figure XXXXII )

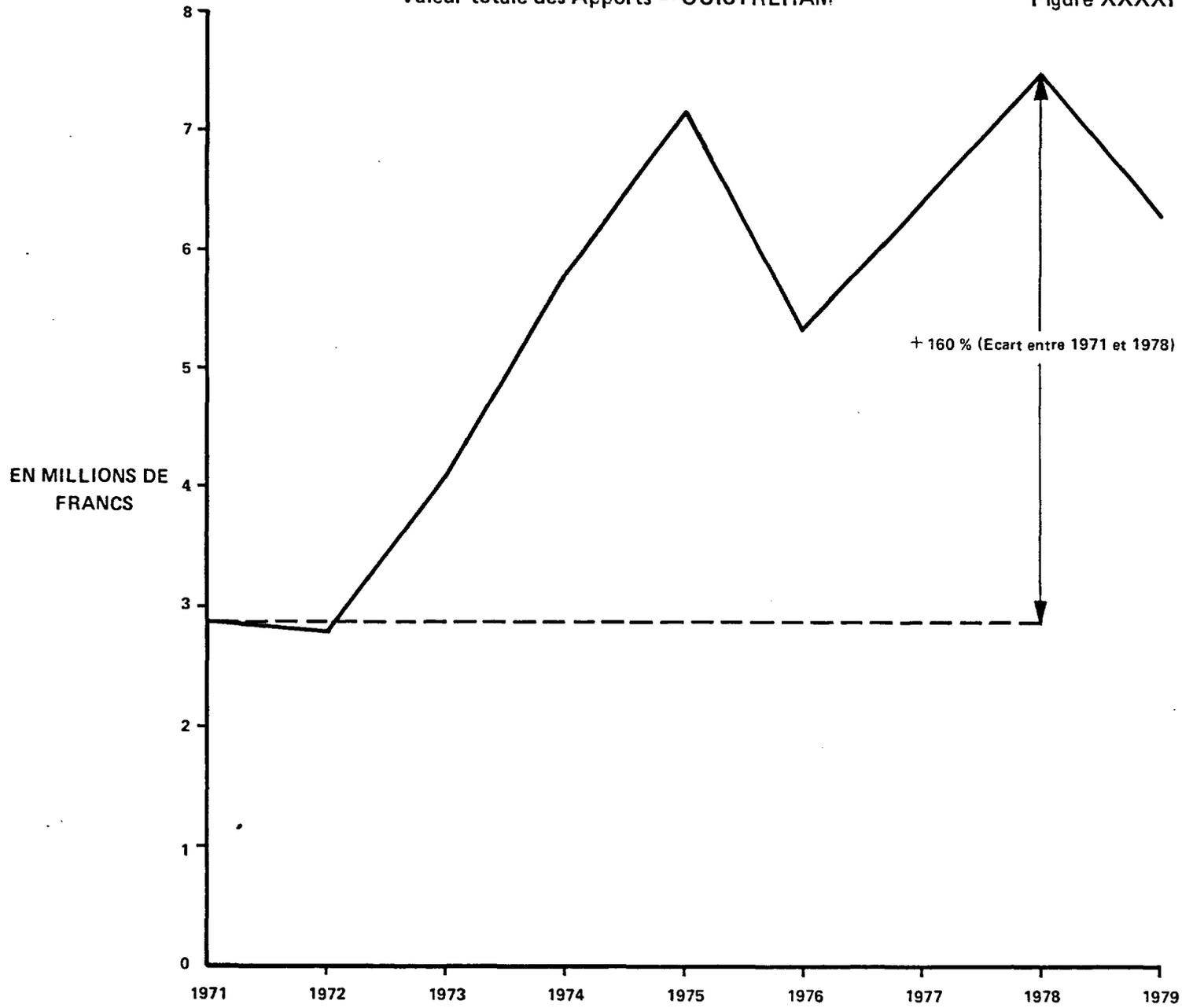
La valeur totale des apports a considérablement augmenté au Havre ( + 360 % entre 1971 et 1978 ), surtout dans les années 1976 à 1978, où elle a pratiquement doublé en deux ans.

Comme à Ouistreham, la valeur des apports du Havre vient essentiellement des poissons ( 6,25 millions de Francs en 1978 ), aussi bien des poissons à bon marché ( 256 tonnes de maquereaux en 1978 ) que des poissons chers ( 57 tonnes de soles en 1978 ).

A la valeur des poissons s'ajoute la valeur des coquilles St Jacques qui progresse continuellement, et la valeur des crustacés qui, bien que très irrégulière depuis 15 ans n'a cessé d'augmenter depuis 1973.

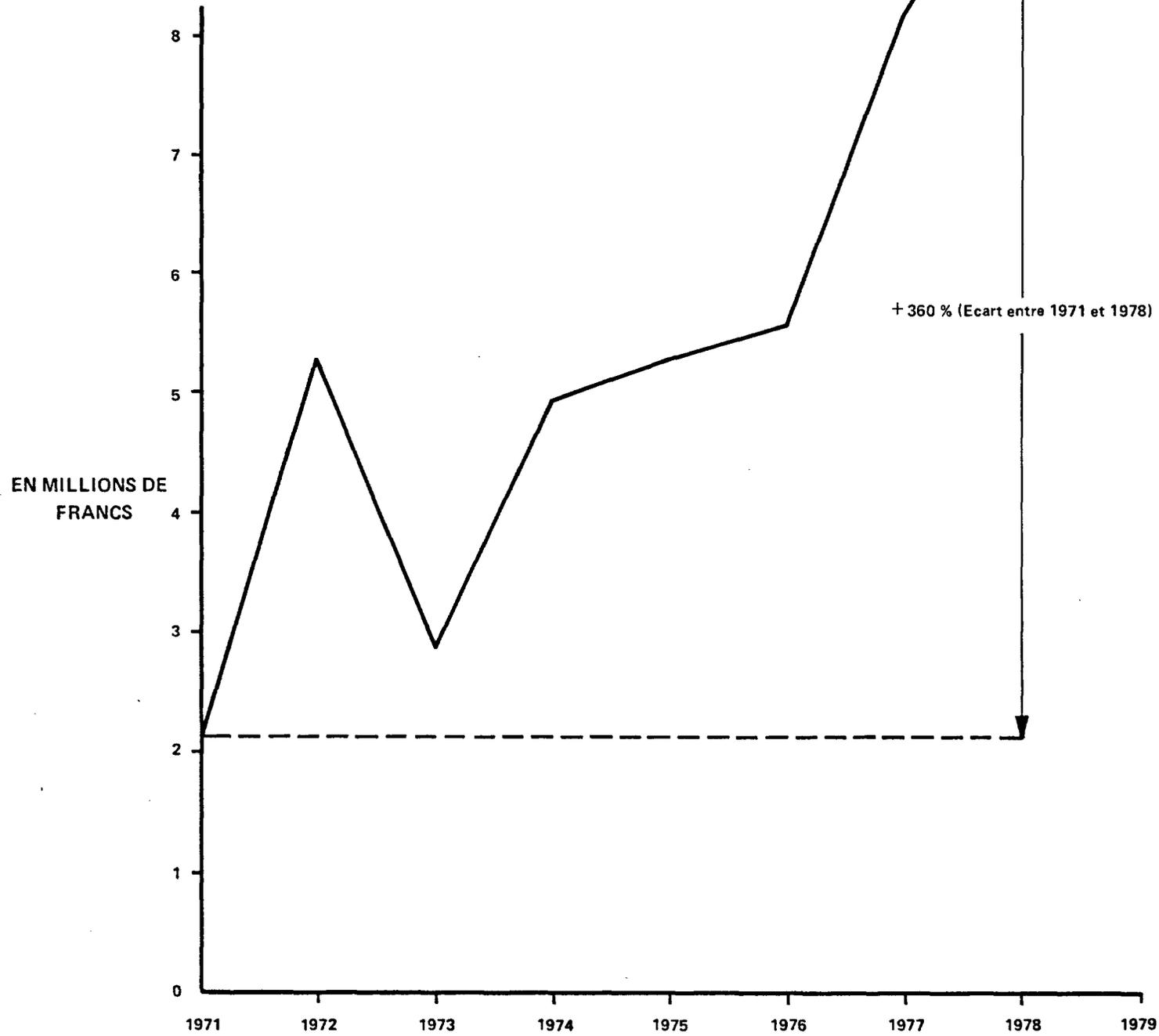
Valeur totale des Apports -- OUISTREHAM

Figure XXXXI



Valeur totale des Apports – LE HAVRE

Figure XXXII



2ÈME PARTIE

---

ZONES ET EFFORTS DE PÊCHE PRATIQUES DANS

L'ESTUAIRE DE LA SEINE ET SON DÉBOUCHÉ

SUR LA BAIE DE SEINE.

POUR CHACUN DES PORTS ETUDIES ON SE REFERERA  
AUX CARTES DE PECHE SUIVANTES

---

**HONFLEUR**  
-----

- Cartes : ① Honfleur intérieur de l'estuaire  
② Honfleur extérieur de l'estuaire I  
③ Honfleur extérieur de l'estuaire II

**TROUVILLE**  
-----

- Cartes : ④ Trouville intérieur de l'estuaire  
⑤ Trouville extérieur de l'estuaire I  
⑥ Trouville extérieur de l'estuaire II

**LE HAVRE**  
-----

- Cartes : ⑦ Le Havre pêche proche  
⑧ Le Havre II

**OUISTREHAM**  
-----

- Cartes : ⑨ Ouistreham

## INTRODUCTION

Cette deuxième partie de l'étude se fonde exclusivement sur l'enquête auprès des pêcheurs. Les éléments statistiques n'y sont utilisés que ponctuellement. Cette méthode est délibérée, elle est destinée à composer une image des pêches indépendante de celle fournie par les statistiques. En superposant l'image statistique et l'image d'enquête, on peut confirmer certaines hypothèses et en infirmer d'autres.

Les résultats de cette enquête permettent de connaître ou de préciser quatre composantes du "système de pêche" des ports en question :

- 1.- Différents types de pêche pratiqués à partir des ports.
- 2.- Combinaison au cours de l'année de ces différents types de pêche.
- 3.- Appréciation de l'effort de pêche.
- 4.- Localisation des zones de pêche.

La localisation et la cartographie des zones de pêche est en réalité l'élément le plus important de cette deuxième partie d'étude ; c'est en effet cette localisation qui permet de savoir à quoi correspondent en mer les variations d'apport constatées dans les ports. C'est pourquoi cette deuxième partie d'étude ne saurait être lue valablement sans consultation des 9 cartes de pêche au fur et à mesure.

## CHAPITRE I

---

### HONFLEUR

---

VOIR LES CARTES :

- ① HONFLEUR INTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE
- ② HONFLEUR EXTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE I
- ③ HONFLEUR EXTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE II

## I - LES DIFFERENTS TYPES DE PECHE PRATIQUES A PARTIR DE HONFLEUR

### A) La crevette grise (voir carte ① : HONFLEUR intérieur de l'estuaire).

L'importance de cette pêche a fortement baissé à Honfleur depuis 1971. Cependant, le prix élevé de la crevette grise (10 F. en 1977 et en 1978) lui garde une grande importance dans le revenu des pêcheurs pendant la saison où elle est pêchée.

Les campagnes 1978 et 1979 ont été nettement meilleures que les années précédentes (212 tonnes en 1978 contre 113,1 en 1977). Il est trop tôt pour savoir s'il s'agit d'un redressement durable ou d'une amélioration ponctuelle. Ces bonnes saisons 1978 et 1979 montrent cependant que la chute des apports n'est pas inéluctable.

La saison de la crevette se décompose généralement en deux parties : la crevette apparaît au début mai, elle est pêchée jusqu'à la fin Juin. En Juillet et Août la pêche diminue ou s'arrête car les crevettes sont trop petites, elle reprend vers la mi-Août et peut se poursuivre jusqu'à la mi-Décembre. Une trentaine de bateaux de Honfleur ont pratiqué cette pêche en 1978, un peu plus en 1979.

Les lieux de pêche se répartissent en deux grandes zones (zone Nord et zone Sud) séparées par le banc du Ratier. La saison commence à l'Ouest de la zone Sud à la hauteur de l'épave dite "la suceuse" en face de Trouville, puis elle se développe vers l'intérieur de l'estuaire.

La zone Sud qui va de "la suceuse" jusqu'à Vasouy a été la plus intéressante en 1978; elle représente en gros les trois quart de la production de Honfleur. Une grande part de ces prises a été faite entre le banc du Ratier et Villerville. Cependant les crevettes étaient plus petites dans cette zone que dans la zone Nord.

La zone Nord va de la bouée 12 du chenal de Rouen à la bouée 24 située en amont de Honfleur. Cette zone a bien rendu également en 1978 et les crevettes y étaient souvent plus belles que dans la zone Sud. Cependant, la pêche dans la zone Nord a été moins bonne qu'en 1977. Certains pêcheurs parlent de 50% en moins reportés sur la zone Sud. Il semble que ce soit les bons résultats de la zone Sud qui ont relativement déprécié les apports de la zone Nord.

En réalité la zone Nord semble avoir donné des résultats corrects ; par rapport aux années précédentes certaines pêches ont même été faites un peu plus loin en amont de Honfleur. Il est à remarquer que si l'essentiel des pêches de la zone Nord se fait au Nord du chenal de Rouen, certaines prises sont faites dans le chenal même. Soulignons également que dans chacune de ces deux zones Nord et Sud les secteurs les plus productifs sont les anciens chenaux : dans la zone Sud, le chenal situé au Sud de la digue du Ratier, dans la zone Nord, le chenal situé au Nord de la nouvelle digue Basse Nord.

Si on se réfère aux trois zones (1, 2, 3) de pêche à la crevette grise telles qu'elles ont été délimitées dans le rapport FLORI (cf. carte page suivante), un certain nombre de particularités apparaissent pour la saison 1978 :

- la pêche a débuté plus à l'extérieur de l'estuaire que les années précédentes. En effet, le début de la pêche a eu lieu devant Trouville, ce qui correspond à un renouveau de la crevette dans la partie Nord Ouest de la zone 3. Ceci est important puisque la zone 3 était pratiquement désertée par les crevettes depuis 1974.
- Il apparaît donc qu'en 1978 dans le même temps où les crevettes étaient plus abondantes elles réapparaissaient dans des zones où on ne les voyait pratiquement plus. Ce phénomène s'est reproduit en 1979. Cependant cette amélioration, peut-être ponctuelle, ne compense pas la dégradation constatée depuis 10 ans lorsque l'on pêchait la crevette grise toute l'année et que l'on en trouvait dans les trois zones, de l'amont de l'estuaire jusqu'au delà de Ouistreham.

# ZONES DE PECHE DE LA CREVETTE GRISE

RAPPORT de la COMMISSION "FLORI" 1977



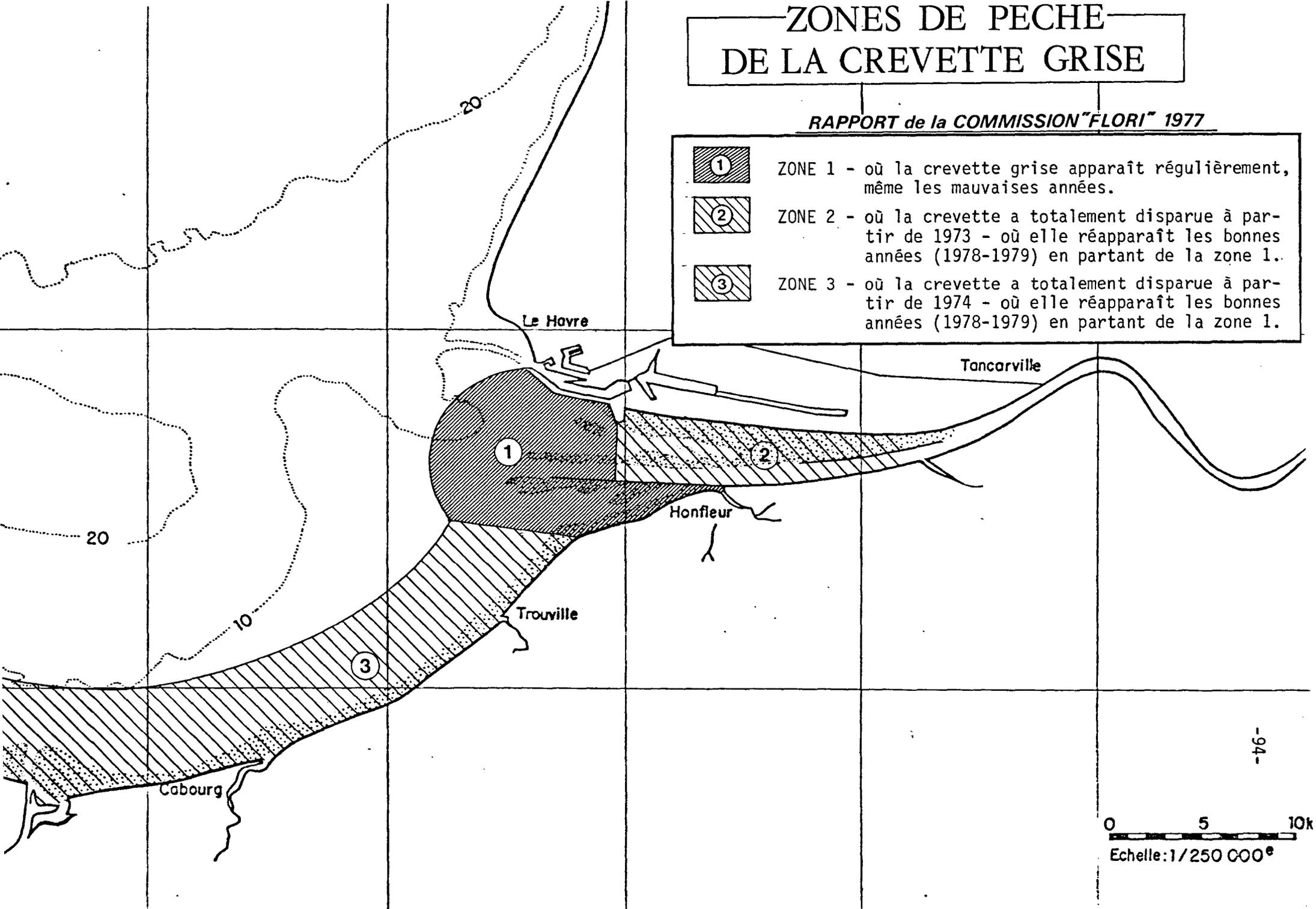
ZONE 1 - où la crevette grise apparaît régulièrement, même les mauvaises années.



ZONE 2 - où la crevette a totalement disparue à partir de 1973 - où elle réapparaît les bonnes années (1978-1979) en partant de la zone 1.



ZONE 3 - où la crevette a totalement disparue à partir de 1974 - où elle réapparaît les bonnes années (1978-1979) en partant de la zone 1.



-94-

0 5 10k  
Echelle: 1/250 000<sup>e</sup>

B) Le chalut de fond (voir carte ③ Honfleur extérieur de l'estuaire II).

A partir de Honfleur, le chalut de fond est pratiqué principalement en deux saisons auxquelles correspondent des zones de pêche différentes :

- 1 - De Mai à Août le chalut de fond est pratiqué dans une vaste zone située au Sud du chenal du Havre (cf. zone chalut fond été).
- 2 - De Décembre à la fin Mars le chalut de fond est pratiqué entre le chenal du Havre et le chenal d'Antifer (zone chalut fond hiver).

Dans ces deux zones, le gros des apports est constitué de poissons plats (soles, carrelets, limandes) et également d'anguilles, de cabillauds et de seiches.

- 1) La saison d'été est souvent moyenne. Elle dépend pour une part de la seiche mais surtout de la réussite des pêches de soles pratiquées dans le centre de la zone chalut été. Les apports en soles sont parfois "complétés" par des pêches en zones interdites à l'intérieur de l'estuaire entre la Rade de la Carosse et le banc d'Amfard.

L'anguille représente elle aussi un apport intéressant ; elle est pêchée le long des digues du Ratier, Basse Nord et le long même des jetées du port du Havre (cf. carte ① Honfleur intérieur de l'estuaire). A noter que c'est la partie Nord-Est de cette "zone chalut été" qui est atteinte par les rejets de phosphogypse.

- 2) La saison d'hiver qui se déroule au Nord du Cap de la Hève fournit souvent de meilleurs rendements. Cependant les apports ne sont pas forcément plus importants car seuls 7 ou 8 bateaux de taille moyenne de Honfleur chalutent durant cette saison. En effet, les plus gros bateaux vont plutôt draguer la coquille St Jacques tandis que les tous petits bateaux restent au port pendant 2 ou 3 mois.

Dans ce vaste carré que constitue la zone "chalut fond hiver", le quart Sud-Ouest est le plus productif. Toutefois, ce secteur de chalutage très dense est limité par une zone à "cracra" (ophiures), plus ou moins étendue selon les années, qui empêche le chalutage de fond en colmatant les filets.

Un autre secteur a pris de l'importance ces dernières années, il s'agit du triangle d'épave situé en grande rade du Havre. Il y a 5 ans, les chalutiers qui s'y risquaient étaient très rares, ils y réalisaient de belles pêches mais ils faisaient courir de grands risques à leurs engins de pêche. La situation a changé avec l'installation du système de radio navigation "Toran" sur un nombre croissant de bateaux. La précision de cet appareil permet aux pêcheurs de s'introduire entre les épaves sans trop de risque.

A noter que certains Honfleurais se plaignent du développement dans certains ports du "chalut canadien". Ce type de chalut est équipé d'un gros bourrelet qui lui permet de franchir les obstacles sans crocher. Ce qui est vrai, c'est que ce type de chalut permet à de gros chalutiers de travailler dans des zones accidentées ou à croches (les ridins en particulier) qui étaient inaccessibles jusqu'ici. Il est vrai également que ces zones de croche constituaient, au même titre que les zones d'épave, des réserves pour le poisson de fond.

Dans cette zone "chalut fond hiver" également, certains bateaux et non des moindres "complètent des marées" en chalutant en zone interdite à moins de 3 milles de la côte entre la Hève et Antifer.

#### Les principales espèces chalutées :

- pour la sole, l'année 1978 a été médiocre à Honfleur (11,3 tonnes contre 17,4 en 1977). La différence est importante car la sole est un produit de grande valeur (263 890 F pour 11,3 tonnes en 1978).
- le chalutage de la seiche est pratiqué par tous les bateaux de plus de 10 mètres. La saison s'étale du 1er Mai au 30 Juin

(la seiche apparaît en Baie de Seine orientale 15 jours après son arrivée à Granville). Les apports sont très variables d'une année à l'autre (12 tonnes en 1978 contre 32 tonnes en 1977).

- L'anguille était auparavant pêchée au diable et au chalut de fond ordinaire. Actuellement, 2 ou 3 bateaux ont une autorisation spéciale pour chaluter l'anguille à l'intérieur de l'estuaire, le long des digues. Les chaluts de fond utilisés sont équipés de gros bourrelets qui leur permettent de passer sur les cailloux et les enrochements des digues. Ce sont de gros bateaux (300 CV) qui pratiquent cette pêche pendant les mois de Juillet et Août. En 1978 les apports en anguilles ont été exceptionnels à Honfleur puisqu'ils ont été de 19,95 tonnes pour une valeur de 203.360 F. contre 4,2 tonnes seulement en 1977.
- Par contre, les apports de cabillauds ont été médiocres (13,5 tonnes en 1978 contre 27,3 tonnes en 1977).
- On sait que le carrelet a disparu de l'intérieur de l'estuaire il y a huit ou dix ans. Auparavant, cette espèce remontait loin dans l'estuaire. C'était une pêche interdite dans cette zone mais on le ramassait dans les chaluts à crevette. C'est d'ailleurs pour éviter que le filet à crevette ne soit colmaté par les petits carrelets en très grand nombre que l'on a installé devant l'ouverture des chaluts à crevette une sorte de "barrage". Maintenant on chalute "officiellement" le carrelet dans la zone de chalut de fond. Les apports reflètent le handicap géographique de Honfleur vis-à-vis de cette pêche pratiquée à l'extérieur de l'estuaire de Mars à Juillet.  
1978 : Honfleur (7,3 tonnes), Trouville (16,5 tonnes), Quistreham (91 tonnes).
- L'éperlan disparu il y a plus de 10 ans n'a fait aucune réapparition. Ce poisson était pêché dans l'intérieur de l'estuaire soit avec des "diables" placés dans les zones de fort courant, soit au chalut, ce qui, d'après les pêcheurs, était "toléré". Bien que la disparition de cette espèce soit déjà ancienne, il est important de souligner à nouveau que l'éperlan était pêché en Janvier et Février par des chaloupes, ce qui évitait à ces tous petits bateaux de rester au port pendant deux mois d'hiver.

C) Le dragage des coquilles St Jacques (voir carte ci-après CNEXO-D.BAP).

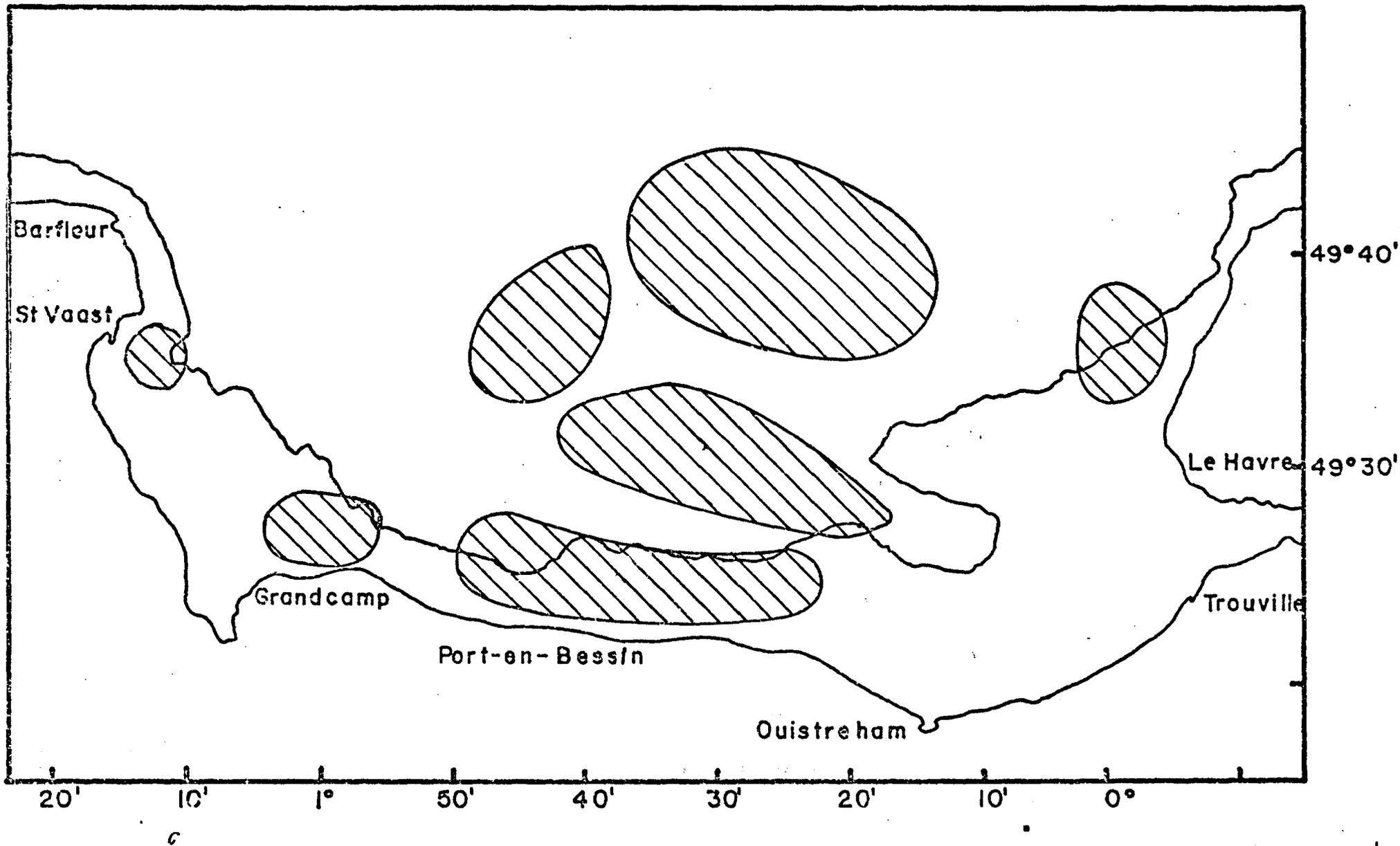
La coquille St Jacques est une production importante de Honfleur. Ainsi, en 1978, la vente des coquilles a rapporté 803.127 F., ce qui en fait la deuxième production en valeur après la crevette grise (2.135.550 F.). Les apports sont très variables d'une année à l'autre (109 tonnes en 1978 contre 197 tonnes en 1977). Alors que les apports étaient en progression constante depuis 1971, une baisse est apparue en 1977 et s'est accentuée en 1978. Cette baisse des apports correspond à une diminution des rendements des gisements alors que l'effort de pêche se maintient.

Seuls les plus gros bateaux, suffisamment puissants, peuvent pratiquer cette pêche. Il y a ainsi à Honfleur 12 bateaux de 10 à 30 tonneaux qui font la campagne de la coquille. Cette campagne a eu lieu en 1978 du 2 Octobre à la fin Avril.

Les gisements de coquilles St Jacques occupent le centre de la Baie de Seine (cf. : étude de la gestion rationnelle des bancs de coquilles St Jacques en Baie de Seine - L. ANTOINE, CNEXO/COB). Cet emplacement des gisements n'est évidemment pas très favorable aux bateaux de Honfleur dont il allonge les trajets. De plus, pendant plusieurs années, le dragage des coquilles a été interdit dans l'angle Sud-Est limité par la latitude 49°30 Nord et la longitude 0°19 Ouest. Malgré ce handicap de la distance, le port de Honfleur produit plus de coquilles que Trouville ou Ouistreham. C'est que la coquille est la principale activité de reconversion pour ceux des pêcheurs de Honfleur qui ont réussi à augmenter la taille de leurs bateaux et la puissance de leurs moteurs.

Si un jour les pêcheurs qui ont investi se trouvent en difficulté, on peut craindre de graves problèmes pour la pêche à Honfleur. Ceci veut dire que la pêche à Honfleur est très sensible aux fluctuations de la coquille St Jacques.

- Notons par ailleurs que le "Parfond" est une zone de frictions entre les pêcheurs de coquilles et les chalutiers, ces derniers accusant les coquilliers de pertruber gravement avec leurs dragues une zone de chalutage très intéressante.



LOCALISATION DES PRINCIPAUX SECTEURS DE PECHE  
A LA COQUILLE

CNEXO-cob-D/BAP

D) Le chalutage pélagique (voir carte ② Honfleur extérieur de l'estuaire I)

La pêche au chalut pélagique (appelé encore semi-pélagique parce qu'il traîne "plus ou moins" sur le fond) est pratiquée par les pêcheurs en alternance avec d'autres métiers, (coquilles St Jacques, crevettes, chalut de fond). Les chalutiers pélagiques de Honfleur font ainsi le maquereau (216 tonnes en 1978), le merlan (33,6 tonnes en 1978), le hareng (12 tonnes en 1978).

La pêche commence au Sud d'Antifer et elle descend vers la côte de Basse Normandie au fur-et-à-mesure de l'avance de la saison. Globalement, la saison favorable à la pêche au maquereau se déroule de Mai à Octobre. Cette pêche se répartit nettement en deux zones :

- 1) la zone Nord qui est comprise dans le rectangle : bateau feux-bouée Octeville-Antifer-huit milles à l'Ouest d'Antifer.
- 2) la zone Sud qui englobe le parfond et va jusqu'à la côte.

- en 1978, le maquereau est "arrivé" très tard et il n'y en a eu de grandes quantités qu'en fin de saison. La zone Sud, qui est meilleure en fin de saison, a donc pris plus d'importance par rapport aux autres secteurs de pêche.

D'autre part, le retard dans "l'arrivée" des maquereaux a posé un problème à certains pêcheurs qui pratiquent cette pêche lorsqu'il y a un manque de crevettes pendant l'été (en juillet).

- le merlan se pêche approximativement dans les mêmes zones que le maquereau. Cependant, dans le détail, certains secteurs sont plus favorables à l'une ou l'autre espèce. Le Nord du parfond par exemple est un meilleur secteur pour le merlan.

Les apports en merlan ont fortement chuté entre 1977 (121,9 tonnes) et en 1978 (33,66 tonnes). Deux phénomènes expliquent, d'après certains pêcheurs, la baisse des apports en merlan : d'une part, on ne trouve presque plus de merlan dans les marées à maquereaux, d'autre part, le merlan ne se pêche plus toute l'année comme auparavant.

- les apports en harengs ont eux aussi subi une baisse légère à Honfleur (12 tonnes en 1978 contre 14 tonnes en 1977) mais il s'agit d'un problème de quota atteint ou même du choix d'un autre type de pêche par les pêcheurs plutôt que d'un problème de rendement. En effet, dans le même temps, les apports de Trouville en hareng sont passés de 4,5 tonnes en 1977 à 13,5 tonnes en 1978.

Le tonnage de harengs réellement pêchés est plus élevé que le tonnage officiel car lorsque le quota est atteint certains pêcheurs continuent à le pêcher en même temps que le merlan en particulier. Pêché dans ces conditions, le hareng se vend mieux que lorsque la pêche est autorisée. Il faut dire que le système du quota national ne favorise pas les petites unités pour lesquelles la pêche au hareng est une pêche complémentaire étalée dans le temps.

- les sprats n'ont pratiquement pas été pêchés par les Honfleurais en 1978 (150 kilos contre 1,1 tonne en 1977). Il faut ajouter que ces sprats se vendent très mal parce qu'ils sont trop petits. Actuellement, on compte 140 sprats au kilo contre 50 sprats au kilo il y a une dizaine d'années. Trop petits, ces poissons ne sont plus utilisés que pour confectionner des aliments pour chiens et chats. De plus, Honfleur est pénalisée par la disparition du sprat de l'estuaire aval où on le pêchait aussi bien au diable qu'au chalut à perche.

E) Les moules (voir carte ① Honfleur intérieur de l'estuaire)

La pêche aux moules est encore importante dans l'estuaire de la Seine : 270 tonnes en 1978 pour l'ensemble Honfleur, Dives, Caubourg, Trouville (les apports en moule de tous ces ports sont comptabilisés à Honfleur). Cette pêche est pratiquée sur les bancs du Ratier et de Villerville par environ 25 professionnels. La saison s'étale du 1er Mai au 31 Décembre.

- A Honfleur, 10 professionnels utilisent 2 bateaux de 9 mètres pontés ; ces petits bateaux font également la crevette.

- A Dives-Cabourg, 15 professionnels utilisent 7 ou 8 doris.
- Ces pêcheurs font également les coques en hiver entre Cabourg et Ouistreham (327 tonnes en 1978).

La moule est un organisme qui filtre de très grandes quantités d'eau et concentre ainsi certains polluants. C'est pourquoi la mauvaise qualité de l'eau de la Seine a des répercussions sur la pêche et la vente de cette espèce : d'une part, la pêche aux moules sur ces bancs n'est pas autorisée aux amateurs, d'autre part, ces moules sont interdites à la vente directe depuis 1955.

Cette dernière interdiction rend obligatoire le passage des moules dans une station d'épuration ou dans un parc naturel en eau salubre. Actuellement, les stations d'épuration utilisées sont celles du Crotoy et de Grancamp Maisy, tandis que les parcages se font plutôt en Loire-Atlantique et dans le Morbihan.

La nécessité de l'épuration des moules est un handicap pour les pêcheurs du Ratier et de Villerville. Ils subissent en effet la concurrence des pêcheurs de St Vaast-la-Hougue qui peuvent vendre leurs moules directement sans épuration et qui, de plus, pêchent à la drague ce qui augmente les rendements.

## II - LES PRINCIPALES COMBINAISONS DE METIER UTILISEES A HONFLEUR

Tous les bateaux de Honfleur pratiquent au cours de l'année plusieurs "métiers", c'est-à-dire plusieurs types de pêche. Les pêcheurs changent de "métier" soit parce qu'une pêche saisonnière se termine, soit parce qu'une pêche saisonnière commence et devient plus avantageuse que la pêche permanente pratiquée jusqu'alors. Mais la combinaison de métiers dépend aussi de la taille du bateau et de sa puissance. Ainsi beaucoup de navires ne sont pas assez puissants pour draguer les coquilles.

Les bateaux de Honfleur ont encore, pour la plupart, leur combinaison de métiers centrée sur la saison de la crevette.

A) Crevette-chalut de fond

Ces bateaux font la crevette dès son arrivée en Mai et Juin. Si elle n'apparaît pas, les bateaux de plus de 10 m vont faire la seiche (1er Mai au 30 Juin). En Juillet, si la crevette devient trop petite ou trop rare, on a recours au chalut de fond essentiellement pour les poissons plats (soles, limandes, carrelets). Dès que possible, on revient ensuite à la crevette de Août à Décembre. Après quoi les bateaux de Honfleur qui ne sont pas assez gros pour faire la coquille se remettent au chalut de fond de Janvier à Avril (cf. zone chalut de fond hiver).

B) Crevette-chalut semi-pélagique

Comme dans la combinaison précédente, ces bateaux font la crevette en Mai-Juin et de Août à Décembre. Mais lorsque la crevette ne "vient" pas, ainsi que dans le manque qui se produit souvent en Juillet, ils ont recours à la pêche au chalut semi-pélagique. Ils reprennent la pêche à la crevette de Août à Décembre. Ils utilisent de nouveau le chalut de Janvier à Août.

Exemple d'un bateau Honfleurais entre 9 et 10 tonneaux : ce bateau fait la crevette dès qu'elle apparaît en Mai-Juin. Ensuite, il fait un peu de maquereau dans le manque de crevette de l'été entre Antifer et la Hève. Puis il se remet à la crevette jusqu'à ce qu'elle manque en Décembre. L'hiver (de Janvier à Avril), il chalute le merlan dans les zones où il y aurait du maquereau à la belle saison, mais surtout sur le Parfond. Avec le merlan, il ramène un peu de hareng. De Novembre à Mars, il pêche également le sprat dans le triangle d'épaves.

C) Crevette-chalut-coquille St Jacques

C'est le même scénario que précédemment avec le chalut dans la période de manque de crevette en été. Mais en hiver, ces bateaux suffisamment puissants font la coquille St Jacques.

Exemple d'un bateau Honfleurais de plus de 10 tonneaux : ce bateau a commencé la crevette en Mai plus à l'extérieur de l'estuaire que d'habitude (vers "la suceuse"). Au fur-et-à-mesure de la sai-

son la pêche est remontée dans l'estuaire, et le gros des crevettes a été pêché plus loin vers l'intérieur, jusqu'à Honfleur, surtout entre les bancs du Ratier et de Villerville. Des crevettes en petites quantités mais très grosses ont été également capturées entre le tuyau de la "COFAZ" et les "Travaux en cours".

Pendant le manque de crevette de l'été, ce bateau chalute en Rade de la Carosse et fait des traines à 6 milles de la côte entre Trouville et Dives. Enfin, tout l'hiver, ce bateau va draguer la coquille St Jacques sur les gisements du centre de la baie de Seine.

#### D) Crevette

Un certain nombre de tout petits bateaux (jauge moyenne : 6,44 tonnes) font la campagne de la crevette, mais se trouvent obligés de désarmer pendant 3 ou 4 mois l'hiver car il n'y a plus aucune activité qui leur soit accessible. Ce sont ces tout petits bateaux qui ont été affectés par la disparition de certaines espèces de l'estuaire comme l'éperlan.

#### E) Chalut-coquille St Jacques

Ces bateaux qui sont en tout petit nombre à Honfleur ne "font" pas la crevette. Ils utilisent essentiellement le chalut semi-pélagique et le chalut de fond en été (de Mai à Octobre), et la coquille St Jacques en hiver (d'Octobre à Mai). Ce sont les bateaux les plus importants du port de Honfleur (jauge moyenne des bateaux pratiquant cette combinaison : 19,8 tonnes).

Exemple d'un bateau de Honfleur de plus de 15 tonnes : ce bateau à un tirant d'eau qui lui rend difficile la pêche à la crevette. D'autre part, le patron se rend compte que la présence d'un aussi grand bateau à la pêche à la crevette serait peut être mal vue des petits bateaux. Il a donc choisi de chaluter de Mai à Octobre. La base de cette saison est le chalutage "semi-pélagique". Le maquereau est pêché dans deux zones : d'une part à l'Ouest de la Hève et d'Antifer, et d'autre part, autour et au Sud du Parfond jusqu'à la côte. Quand la pêche au maquereau n'est pas bonne, ce bateau arme au chalut de fond (en 1978 le maquereau est arrivé très tard dans la saison).

Au chalut de fond ce bateau cherche les poissons plats (soles, limandes, carrelets) ou bien la seiche (Mai-Juin) ou encore l'anguille (Juin-Juillet-Août). Les résultats de ce chalutage sont très irréguliers : durant l'été 1978 très peu de poissons plats, pendant l'été 1977 : 500 kilos de limandes en trois traits. Pour assurer les marées, ce bateau est obligé de chercher de plus en plus souvent dans les mauvais fonds (épaves, enrochements, etc.) ou même d'empiéter sur les zones interdites. Ainsi le triangle d'épave situé au Nord du chenal du Havre reste un secteur où il est possible de faire d'excellentes pêches, mais les pêcheurs sont de plus en plus nombreux à y avoir recours grâce à l'utilisation du "Toran".

L'hiver, ce bateau drague la coquille St Jacques. Le patron affirme qu'il y a quelques années il assurait la saison d'hiver entre le poisson et la crevette. Trois raisons l'ont amené à la coquille St Jacques : d'une part la crevette n'est plus là toute l'année, d'autre part, le poisson est plus rare l'hiver et enfin le plus fort tonnage de son bateau oblige ce pêcheur à trouver une pêche plus rémunératrice. La pêche à la coquille St Jacques qu'il pratique du 1er Octobre au 1er Mai représente les 2/3 ou les 3/4 de son activité totale.

#### EN RESUME

##### De Mai à Décembre

La quasi totalité des bateaux de Honfleur pêchent la crevette grise. Certains de ces bateaux chalutent pendant la baisse de la crevette en Juillet. D'autre part, certains de ces bateaux vont draguer la coquille St Jacques avant la fin de la saison de la crevette (Octobre à Décembre).

##### De Décembre à Mai

- les huit plus gros bateaux font la coquille.
- environ 17 bateaux chalutent. Ainsi, pendant une marée d'hiver type, on peut compter 6 ou 7 bateaux travaillant au merlan sur le Parfond et trois ou quatre au bateau-feu. 6 ou 7 autres bateaux sont à la pêche aux soles.
- les plus petits bateaux (pinasses, chaloupes, Doris) sont souvent désarmés pendant plusieurs mois.

TABLEAU DES COMBINAISONS DE METIERS UTILISEES PAR  
LES PECHEURS DE HONFLEUR

COMBINAISON DE METIERS	SAISON de PECHE	NOMBRE de bateaux pratiquant cette combinaison	JAUGE TOTALE des bateaux pratiquant cette combinaison (en tonneaux)	JAUGE MOYENNE des bateaux pratiquant cette combinaison (en tonneaux)
<u>1ère combinaison</u> crevette grise chalut de fond crevette grise chalut de fond	Mai-Juin Juillet Août à Décembre Janvier à Avril	12	117	9,75
<u>2ème combinaison</u> crevette grise chalut semi-pélagique crevette grise chalut semi-pélagique	Mai-Juin Juillet Août à Décembre Janvier à Avril	2	26	13
<u>3ème combinaison</u> crevette grise chalut de fond crevette grise coquille St Jacques	Mai-Juin Juillet Août-Octobre Octobre à Mai	5	53	10,6
<u>4ème combinaison</u> crevette grise bateaux désarmés le plus souvent	Mai à Décembre l'hiver	18	116	6,44
<u>5ème combinaison</u> chalutage semi- pélagique } chalutage de fond } coquille St Jacques }	Mai à Octobre Octobre à Mai	10	198	19,8
<u>6ème combinaison</u> (Doris de Dives-Cabourg armés à Trouville). moule coque	Mai à Décembre l'hiver	8	14	1,8

N.B. : Il est bien évident que ces dates ne sont pas figées et qu'elles varient dans certaines limites d'une année sur l'autre. Certaines combinaisons de métier peuvent en être modifiées.

## EFFORT DE PÊCHE ANNUEL

---

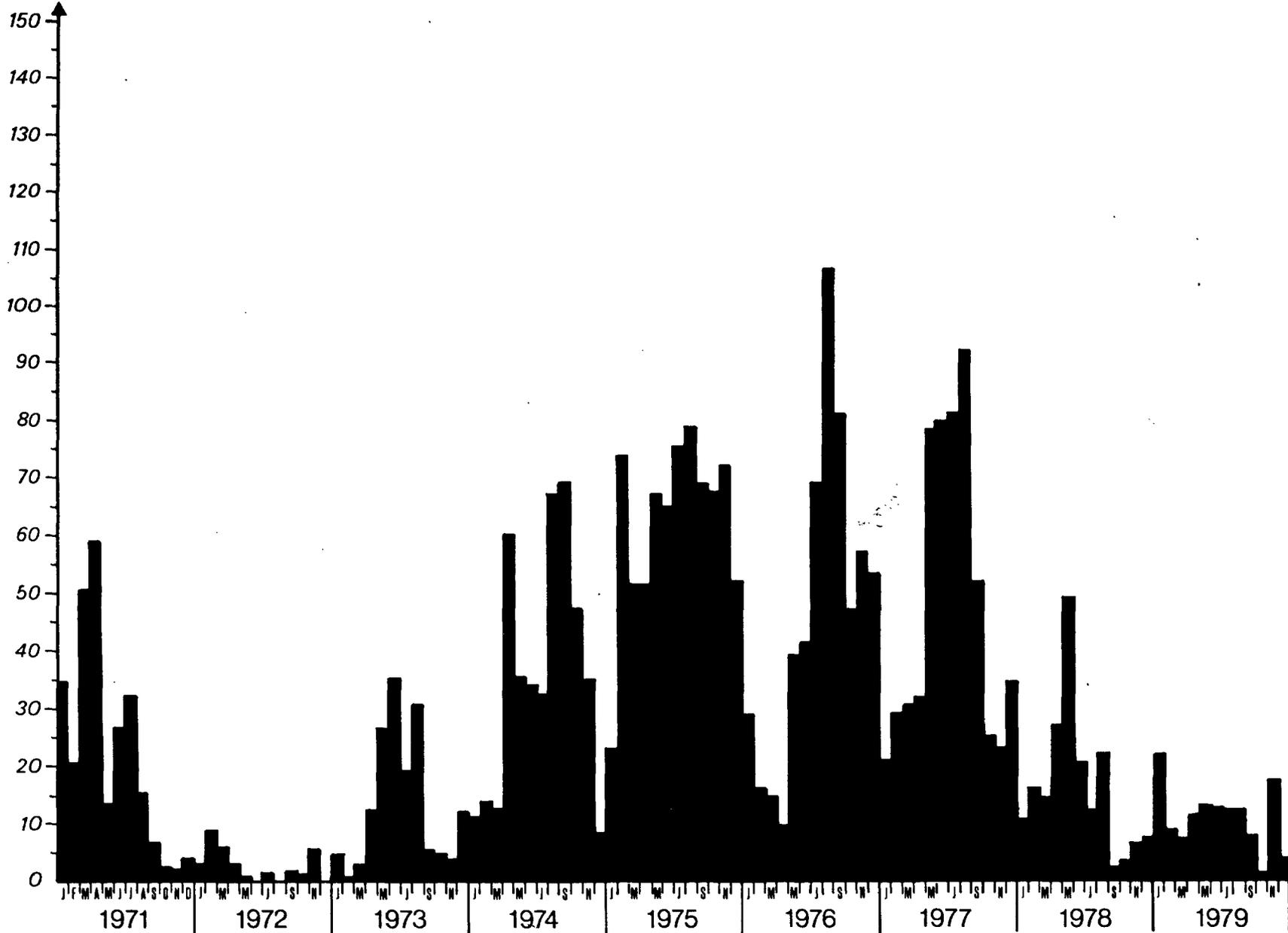
EXERCÉ PAR LES BATEAUX DE HONFLEUR DANS CHAQUE  
TYPE DE PÊCHE (D'APRÈS ENQUÊTE)

(Indice exprimé en tonneaux de jauge des bateaux  
pratiquant chaque type de pêche, multiplié par  
le nombre de mois de pratique de cette pêche).

<b>TYPES de PÊCHES</b>	<b>Tonneaux.Mois</b>
<b>GREVETTES GRISES</b>	<b>2141</b>
<b>CHALUT de FOND</b>	<b>1232</b>
<b>CHALUT SEMI-PELAGIQUE</b>	<b>724</b>
<b>COQUILLES st JACQUES</b>	<b>1559</b>
<b>MOULES</b>	<b>84</b>
<b>COQUES</b>	<b>84</b>



TONNES



MOLLUSQUES

HONFLEUR : APPORTS MENSUELS (Tonnes)

COMPARAISON ENTRE L'EFFORT DE PECHE APPRECIE D'APRES L'ENQUETE  
ET LES APPORTS OFFICIELLEMENT COMPTABILISES A HONFLEUR

Si on observe les apports mensuels dans les 3 catégories (mollusques, poissons, crustacés) pour les 9 dernières années, on constate apparemment un ordre inverse de celui qui ressort de l'enquête sur l'effort de pêche.

On a ainsi en ordre décroissant :

Apport : mollusques, poissons, crustacés.

Effort : crevette, chalut, coquille.

Il faut tout d'abord noter que, dans les apports, la catégorie mollusque ne recouvre pas seulement la coquille St Jacques, mais qu'elle comprend aussi les apports en moule de Dives, Honfleur et Trouville.

Si on ne prend en compte que les apports en coquille et si l'on sait que les apports en crustacés sont presque exclusivement constitués de crevettes grises, on obtient un nouvel ordre décroissant des apports (poissons, crevettes, coquilles St Jacques).

La différence qui subsiste encore avec l'ordre de l'effort de pêche (crevette, chalut, coquille) est significative : les pêcheurs de Honfleur maintiennent un effort de pêche plus important sur la crevette alors qu'à effort égal ils pourraient obtenir des tonnages de poisson beaucoup plus importants. D'autre part, ils portent relativement peu d'effort sur la coquille St Jacques alors que cette pêche se pratique juste pendant la saison où il y a moins de crevettes.

Tout ceci s'explique par les zones de pêche : les zones de pêche à la crevette sont toutes proches de Honfleur alors que les zones de chalutage et, plus encore, les zones de coquilles sont éloignées. La petite taille des navires et le coût élevé des distances (temps de route et prix du gas oil) amènent les pêcheurs de Honfleur à poursuivre un effort de pêche maximum sur la crevette même si les apports baissent. Ce phénomène est la cause principale des difficultés de Honfleur. Une grande part de la pêche de Honfleur est en quelque sorte enfermée dans l'estuaire où sa seule ressource est la crevette. Si la crevette diminue, l'économie de la pêche de Honfleur est en péril dans son ensemble.

## CHAPITRE II

---

### TROUVILLE

---

VOIR LES CARTES :

- ④ TROUVILLE INTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE
- ⑤ TROUVILLE EXTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE I
- ⑥ TROUVILLE EXTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE II

I - LES DIFFERENTS TYPES DE PECHE PRATIQUES A PARTIR DE TROUVILLE

A) La crevette grise (voir carte ④ TROUVILLE intérieur de l'estuaire).

A Trouville, encore plus qu'à Honfleur, la crevette a fortement baissé depuis 1971 (année record avec 384 tonnes). Cependant à Trouville également le prix élevé de cette espèce (12 F. le kilo en 1978) lui garde une grande importance dans le revenu des pêcheurs. Les campagnes de 1978 et 1979 ont été nettement meilleures que celle de 1977 (71 tonnes en 1978 contre 20,5 tonnes en 1977).

Bien entendu la saison de la crevette est la même qu'à Honfleur puisqu'il s'agit approximativement des mêmes lieux de pêche. La saison commence en Avril ou Mai selon les années, ensuite il y a un arrêt vers Juillet-Août et la pêche reprend d'Août à Décembre.

Les lieux de pêche se répartissent essentiellement en deux zones situées de part et d'autre du banc du Ratier :

- la zone Nord qui entre le plus dans l'estuaire est composée de deux longues bandes situées de part et d'autre de la nouvelle digue basse Nord.
- la zone Sud, beaucoup plus étendue, forme un vaste triangle de Vasouy à la bouée du Ratelets et de cette bouée à Benerville.

Les meilleures rendements sont obtenus dans les secteurs situés vers l'intérieur de l'estuaire. C'est pourquoi, si la zone Sud prend beaucoup d'importance à cause de la position du port de Trouville, c'est la partie amont de cette zone qui est la plus productive.

Trouville a pu profiter pleinement de la bonne saison de la crevette en 1978 puisque l'augmentation du rendement s'est accompagnée d'une apparition en début de saison nettement plus à l'Ouest que les années précédentes. En effet la crevette est apparue à la hauteur de Trouville. On peut peut-être trouver là

L'explication du fait qu'entre 1977 et 1978 les tonnages ont été multipliés par 3 à Trouville, alors qu'ils n'étaient multipliés que par 2 à Honfleur. Cette réapparition de la crevette plus à l'Ouest a été en particulier favorable aux petits bateaux qui pêchent la crevette le long de la côte des deux côtés de Trouville. Cependant, pour ces petits bateaux, le meilleur côté reste le côté Est, c'est-à-dire celui qui est situé vers l'intérieur de l'estuaire.

B) Le chalut de fond (voir cartes ④ ⑤ ⑥)

La pêche au poisson de fond est pratiquée d'une part au printemps et au début de l'été (entre la saison de la coquille et celle de la crevette) et, d'autre part, l'hiver par une quinzaine de chalutiers qui ne sont pas assez puissants pour aller draguer la coquille St Jacques.

Ces pêches sont essentiellement constituées par les poissons plats. Des soles (9,8 tonnes en 1978), des plies ou carrelets (16,5 tonnes en 1978), des limandes (8,15 tonnes en 1978). Mais les pêches de lieu jaune sont aussi très importantes pour l'économie du chalutage de fond (en 1978 : 20,6 tonnes de lieu jaune pour la valeur de 126.300 F.).

Par contre, le chalutage des anguilles est moins développé qu'à Honfleur ces dernières années (420 kilos en 1978, 1 tonne en 1977).

La seiche assure de bonnes pêches, mais elle est très irrégulière d'une année sur l'autre (23 tonnes en 1976, 61 tonnes en 1977, 0,2 tonne en 1978).

Le cabillaud assure des pêches intéressantes (31 tonnes en 1977, 29 tonnes en 1978 pour une valeur de 184.000 F.).

Les zones de pêche :

Le bar et l'anguille sont souvent pêchés le long de la côte entre Villers-Sur-Mer et Ouistreham. Le bar est également fréquent sur les Essarts de Langrune à l'Ouest de Ouistreham (voir carte ⑥).

Les pêcheurs de Trouville font de bonnes marées de soles et de plies sur le "Banc de Seine" ainsi qu'au Nord de la "Grande Rade" du Havre et en rade de la Carosse.

La seiche est chalutée à l'Est du Parfond, au large de Villers-sur-Mer et de Trouville sur des terrains caillouteux surtout au mois de Mai (voir carte ⑥).

Les lieux jaunes sont pêchés beaucoup plus loin, à l'Ouest du Parfond, à dix ou 15 milles au Nord de Courseulles, mais cette zone est en diminution depuis 5 ans. Elle a été remplacée en partie par une zone située encore plus loin à une vingtaine de milles au Nord de Ouistreham (voir carte ⑤).

Le chalut de fond est également utilisé le long de la côte des deux côtés de Trouville ainsi qu'entre la Hève et Antifer.

#### C) Le dragage de la coquille St Jacques

Là encore il s'agit des mêmes zones de pêche que pour Honfleur, la saison se déroule donc également du mois d'Octobre au mois de Mai. Depuis 1975, la saison de la coquille est régulièrement plus importante que celle de la crevette tant en quantité qu'en valeur. Ce n'est qu'en 1978 que cette tendance a été légèrement inversée, la campagne de la crevette ayant été meilleure et celle de la coquille ayant été médiocre :

- crevette grise : 71 tonnes, 852.500 F.
- coquilles St Jacques : 98 tonnes, 796.910 F.

#### D) Le chalutage pélagique

C'est un type de pêche important pour le port de Trouville auquel il fournit de gros apports : en 1978 maquereau : 655,7 tonnes, merlan : 79,6 tonnes, harengs : 13,5 tonnes, sprat : 19 tonnes, celan : 24,5 tonnes.

Le maquereau (voir cartes ⑤ et ⑥)

La saison du maquereau est, à l'inverse de celle de la coquille, de Mai à Octobre. Le maquereau arrive en début de saison par le Nord-Ouest d'Antifer. On le pêche donc d'abord le long du chenal d'Antifer. Ensuite, on cherche le maquereau au Sud d'Antifer en-

tre la côte et 6 milles au large. Mais cette zone a été indéniablement perturbée depuis la construction du terminal en ce qui concerne le maquereau. On y observe des baisses de rendement de 50% surtout près de la côte (entre la Hève et Antifer). Le meilleur secteur dans cette zone a été repoussé de 3 à 6 milles au large. Dans cette zone, les pêcheurs font des traines au radar parallèles à la côte et au Toran perpendiculaires.

Au fur-et-à-mesure de la saison, le maquereau descend vers le Sud. On constate depuis 2 ans qu'il "n'atterrit" plus aussi bien entre Trouville et les Essarts. Par contre, on fait de très gros traits au Parfond et en particulier sur son pourtour.

Le merlan qui se pêche dans les mêmes zones que le maquereau a fourni un tonnage médiocre en 1978, alors qu'il était en augmentation rapide depuis 1974. Rappelons que le même phénomène a été observé à Honfleur, mais notons aussi que ce n'est pas la première fois que la pêche au merlan subit de très fortes variations.

#### Le sprat

Jusqu'à ces dernières années, les bateaux de Trouville capturaient le sprat dans deux zones situées de part et d'autre du chenal du Havre. Au Sud, en rade de la Carosse, ils pêchaient le sprat en Octobre, Novembre et Décembre. Au Nord du chenal du Havre ils pêchaient le sprat en Janvier. Maintenant il ne reste plus que la zone Nord. Pour les Trouvillois, la zone de pêche au sprat s'est donc éloignée en même temps que les rendements baissaient fortement. (593 tonnes en 1966, 375 tonnes en 1973, 75 tonnes en 1975, 16 tonnes en 1977, 19 tonnes en 1978).

L'importance du sprat pour Trouville comme pour Honfleur venait de ce qu'il représentait de gros tonnages pêchés à proximité du port. Les pêcheurs mettent ce recul du sprat en rapport avec la pollution de la Seine et en particulier, avec les rejets de phosphogypse qui se font à proximité.

## II - LES PRINCIPALES COMBINAISONS DE METIER UTILISEES A TROUVILLE

La pêche à Trouville a deux caractéristiques qui la différencient de celle de Honfleur : ce sont d'une part la moindre importance de la crevette et, d'autre part, la part beaucoup plus considérable représentée par le poisson (75% des apports en 1977, 66% en 1978).

Pour l'essentiel, les bateaux utilisent dans l'année une combinaison de 3 métiers (poisson de fond, crevette, coquille) ou une combinaison de 2 métiers (chalut, coquille).

### 1ère combinaison : 3 métiers (chalut de fond-crevette-coquille)

Au printemps, ces bateaux arment le chalut de fond (Avril et Août). Ils pêchent surtout les poissons plats (soles, plies) mais également l'anguille (Juillet, Août) et le bar. Ils participent également à la saison de la seiche (Mai, Juin).

On remarquera que, contrairement à Honfleur, à Trouville certains bateaux ne font pas la première partie de la saison de la crevette (Mai, Juin) et continuent au chalut de fond jusqu'après le manque de crevette de l'été (mi-Août). Ces bateaux font donc ensuite la deuxième partie de la saison de la crevette (Août à Décembre). Lorsque la saison de la crevette est terminée, les bateaux suffisamment puissants se mettent à la coquille tout l'hiver (Janvier à Mars).

### 2ème combinaison : 2 métiers (chalut-coquille)

Ces bateaux utilisent essentiellement le chalut "semi-pélagique" d'Avril à Novembre ou Décembre. Dans ce type de chalutage, le maquereau représente la grosse part (45% de tout le poisson en 1977, 65% en 1978 et plus de la moitié des poissons en valeur). En même temps que le maquereau, on pêche le merlan (moins cette année), le hareng ainsi que le sprat en fin de saison : Novembre-Décembre.

Dans cette combinaison de métiers, on complète la belle saison avec du poisson de fond pêché le long de la côte des deux côtés de Trouville ainsi qu'entre la Hève et Antifer.

On va parfois également à la seiche (Mai-Juin) si le rendement est bon. De Décembre à Mars ces bateaux vont, eux aussi, draguer la coquille St Jacques.

Ces deux premières combinaisons représentent l'essentiel des bateaux de Trouville, mais d'autres variantes sont utilisées en particulier par les bateaux qui ne sont pas assez puissants pour faire la coquille en hiver. Il s'agit surtout de combinaisons comprenant la crevette l'été.

#### 3ème combinaison : 2 métiers (crevette-chalut)

Certains bateaux de Trouville ne sont pas assez importants, ni assez puissants pour faire la coquille St Jacques. C'est pourquoi, après avoir fait toute la saison de la crevette (de Mai à Décembre), ils travaillent l'hiver (de Janvier à Avril) soit au chalut de fond, soit au chalut pélagique, soit les deux selon les circonstances. Ils pratiquent également le chalutage s'il y a un manque de crevettes l'été (Juillet).

#### 4ème combinaison : crevette-désarmement

Quelques bateaux parmi les plus petits tentent encore de faire la crevette toute l'année. Ils pêchent alors le long de la côte des deux côtés de Trouville. Mais souvent, au milieu de l'hiver, il n'y a plus que quelques kilos de crevettes par sortie, parfois même plus du tout. Alors, ces petits bateaux sont obligés de désarmer. Il en est de même si le mauvais temps revient trop souvent.

#### EN RESUME

##### Depuis Mai jusqu'à Décembre :

La majorité des bateaux (environ 30) font la crevette. Les autres unités, les plus grosses, font le chalutage pélagique et de fond (entre 15 et 20 bateaux). Certains bateaux ne commencent la crevette qu'en Août après avoir fait du poisson plat, d'autres cessent dès le mois d'Octobre pour s'orienter vers la coquille.

De Janvier à Mai :

Une vingtaine de bateaux font la coquille St Jacques. Les autres , plus petits, pratiquent le chalut de fond et le semi-pélagique. Les tout petits bateaux tentent de pêcher la crevette le plus longtemps possible et ils désarment plusieurs mois en hiver.

TABLEAU DES COMBINAISONS DE METIERS UTILISEES  
PAR LES PECHEURS DE TROUVILLE

COMBINAISON DE METIERS	SAISON DE PECHE	NOMBRE de bateaux pratiquant cette combinaison	JAUGE TOTALE des bateaux pratiquant cette combinaison (en tonneaux)	JAUGE MOYENNE des bateaux pratiquant cette combinaison (en tonneaux)
<u>1ère combinaison</u> poisson de fond maquereau crevette coquille St Jacques	Avril à Mai Juin-Juillet Août à Décembre Janvier à Mars	5	77	15,4
<u>2ème combinaison</u> chalutage pélagique + chalutage de fond coquille St Jacques	Mai à Octobre Octobre à Mai	13	329	25,3
<u>3ème combinaison</u> crevette maquereau crevette poisson de fond semi-pélagique } }	Mai-Juin Juillet-Août Août-Décembre Janvier à Avril	10	99	9,9
<u>4ème combinaison</u> crevette la plupart désarmé	tentatives toute l'année 2 à 3 mois d'hiver	11	73	7,3

N.B. : les Doris de Dives-Cabourg qui font la moule et la coque sont armés à Trouville, mais ils ont été répertoriés dans le tableau Honfleur - 6ème combinaison parce que leurs apports sont comptabilisés à Honfleur.

## EFFORT DE PECHE ANNUEL

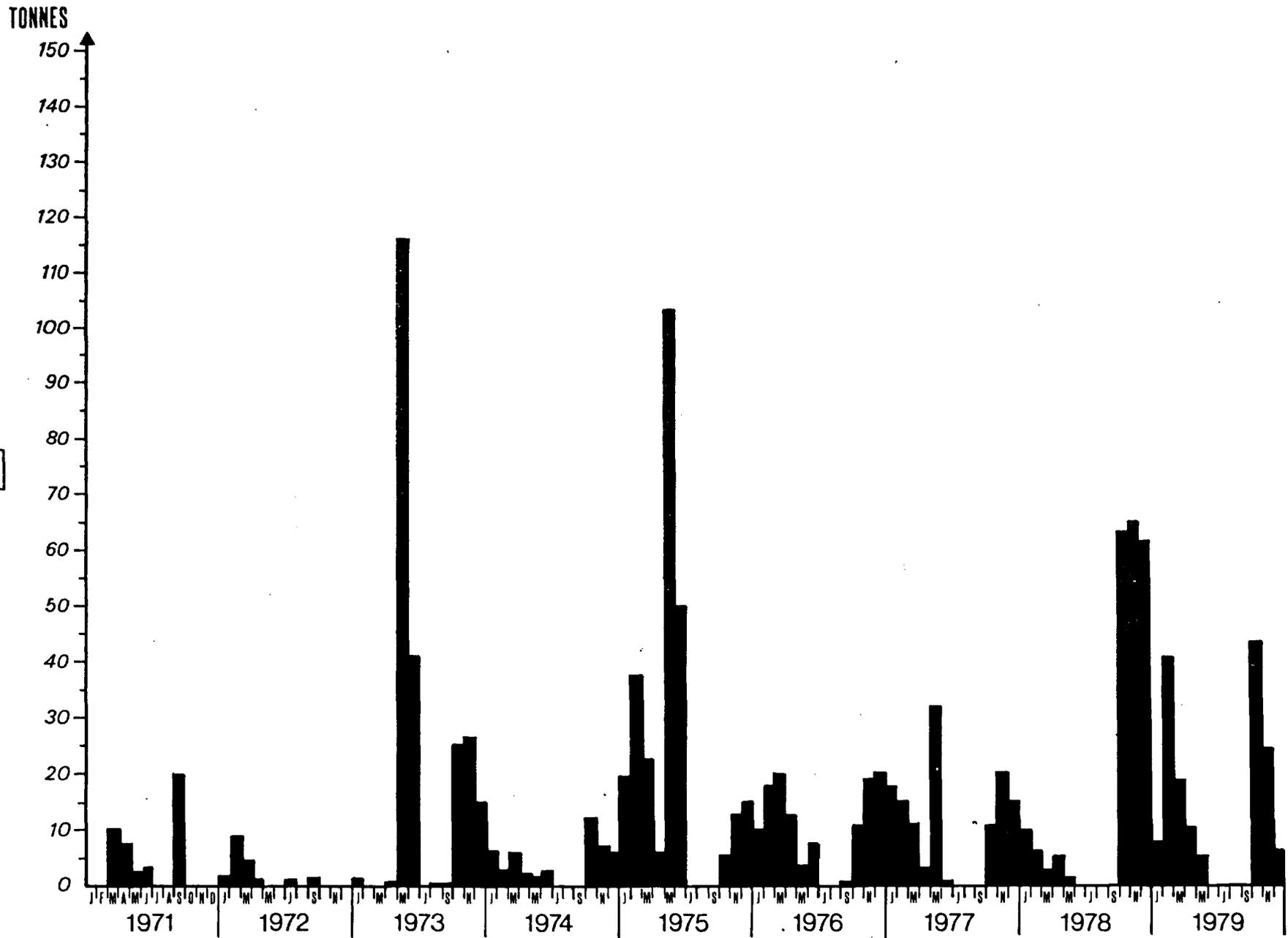
---

EXERCÉ PAR LES BATEAUX DE TROUVILLE DANS  
CHAQUE TYPE DE PÊCHE (D'APRÈS ENQUÊTE)

(Indice exprimé en tonneaux de jauge des bateaux  
pratiquant chaque type de pêche, multiplié par le  
nombre de mois de pratique de cette pêche).

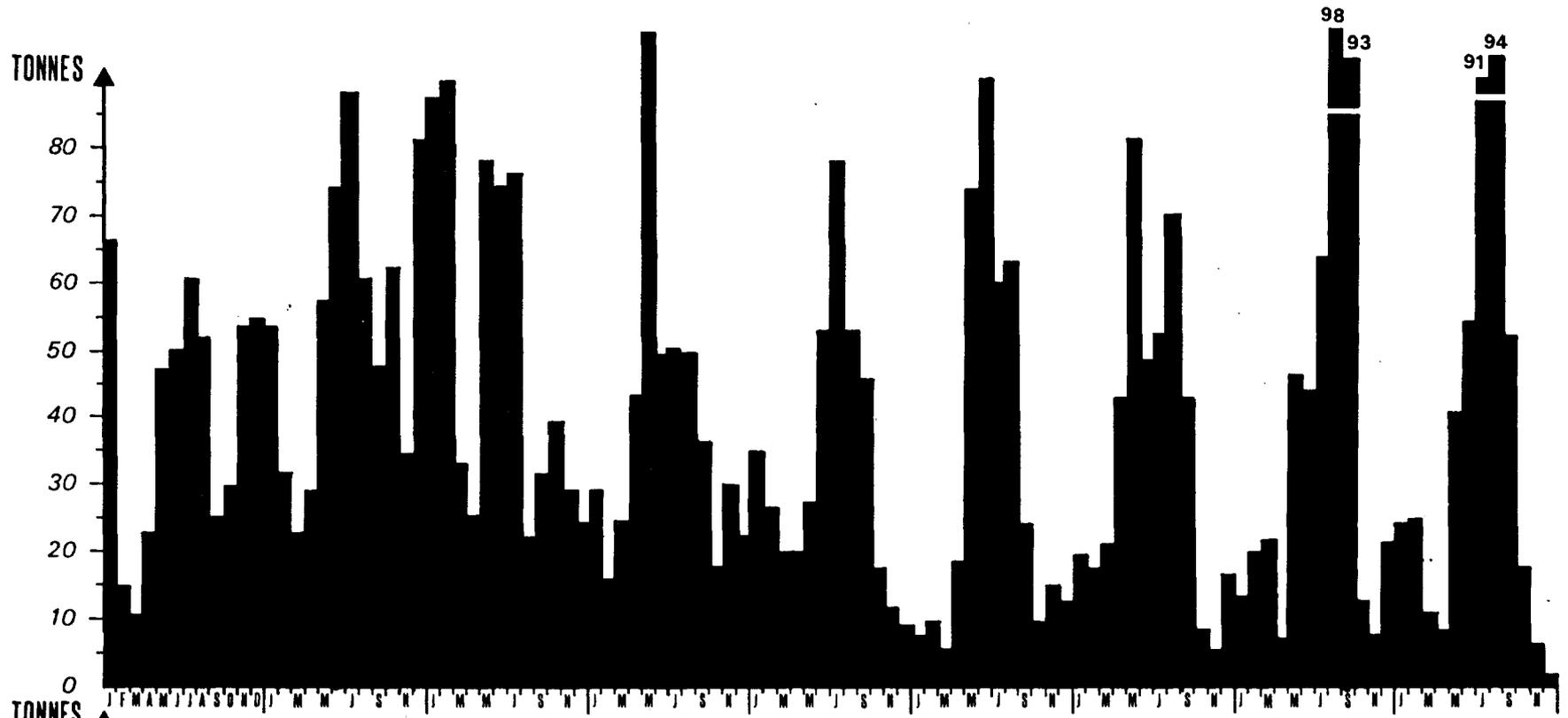
<b>TYPES de PECHEs</b>	<b>Tonneaux . Mois</b>
<b>CHALUT SEMI-PELAGIQUE</b>	1438
<b>CHALUT de FOND</b>	1339
<b>COQUILLES st JACQUES</b>	2205
<b>GREVETTES GRISES</b>	1735

MOLLUSQUES

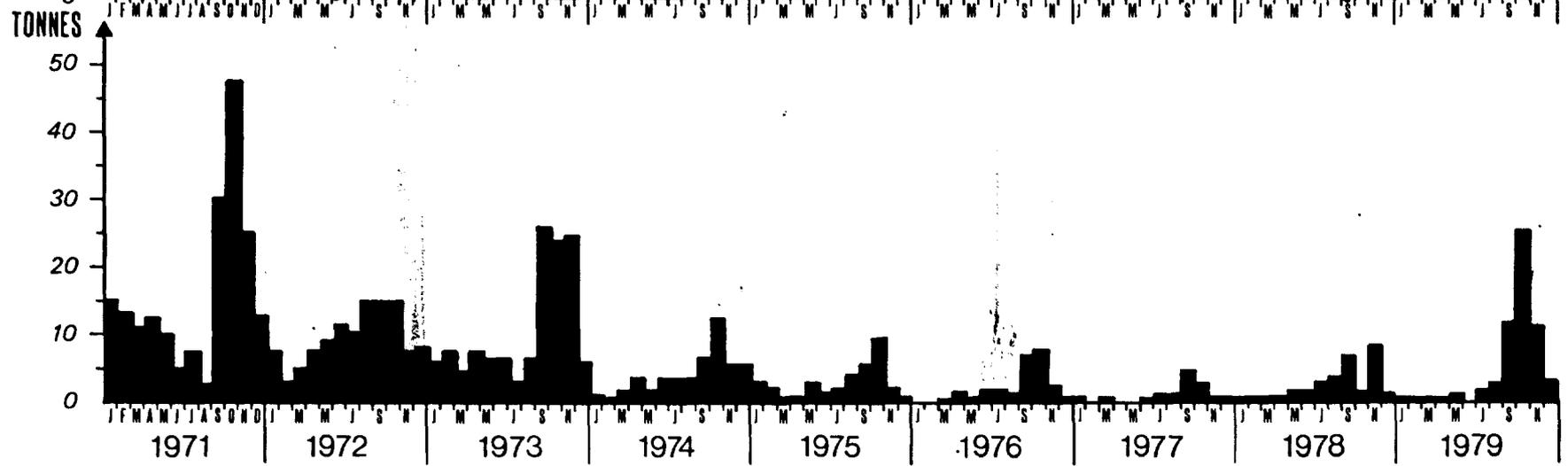


TROUVILLE : APPORTS MENSUELS (Tonnes)

**POISSONS**



**CRUSTACES**



TROUVILLE : APPORTS MENSUELS (Tonnes)

COMPARAISON ENTRE L'EFFORT DE PECHE APPRECIE D'APRES L'ENQUETE  
ET LES APPORTS OFFICIELLEMENT COMPTABILISES A TROUVILLE

A Trouville, l'ordre de décroissance des trois catégories d'apport (poissons, mollusques, crustacés) est le même que pour les trois catégories d'effort de pêche (chalut, coquille, crevette).

Notons que la courbe des apports en mollusques peut être assimilée à celle des coquilles St Jacques, sauf en 1973, 1975 et 1978 où 300 à 400 tonnes de coques sont venues s'ajouter aux coquilles.

Apparemment, que l'on considère les apports ou l'effort de pêche, les choses sont simples à Trouville : le chalutage est l'activité principale suivi de la coquille . La crevette n'arrive qu'en dernier. Mais lorsqu'on y regarde de plus près, la réalité est toute différente.

Ce qui place le chalutage en tête de l'effort de pêche, c'est le chalut semi-pélagique (qui est deux fois plus important qu'à Honfleur). Ceci se traduit par des tonnages considérables, mais dans des espèces de peu de valeur comme le maquereau. Or ces pêches de maquereau par exemple se font en "concurrence" avec la pêche de la crevette, bien que celle-ci ait un prix de vente beaucoup plus élevé. L'explication de ce phénomène est la suivante : certains pêcheurs ont acheté des bateaux plus gros et plus puissants pour pouvoir faire la coquille St Jacques l'hiver (on peut constater que la jauge moyenne des bateaux qui draguent la coquille est de 25,3 tonneaux et 15,4 tonneaux contre 9,9 tonneaux et 7,3 tonneaux pour les bateaux qui ne font pas cette pêche). Les plus gros de ces bateaux sont trop importants pour continuer à faire la crevette et il a donc fallu trouver un autre "métier" pour l'été : ce fut le chalut semi-pélagique.

Cette reconversion vers la combinaison coquille-semi-pélagique (18 navires) n'est pas un succès puisque d'une part le semi-pélagique est une pêche forte consommatrice d'énergie (coût élevé) pour une faible valeur des apports et que, d'autre part, la pêche à la coquille va vers un nouveau déclin parce que les stocks n'ont pas résisté à l'effort de pêche. Devant cette situation, tous les ba-

teaux qui ne sont pas trop gros reyiennent à la crevette les années où celle-ci apparaît en quantité notable (c'est le cas en 1978 et 1979).

Les 20 autres bateaux de Trouville ont leur année de pêche entièrement ou principalement assurée par la crevette.

Au total, pour Trouville :

- le chalut de fond ne joue qu'un rôle secondaire même s'il assure des revenus substantiels.
- le chalut semi-pélagique assure de forts tonnages, mais il n'est que peu ou pas rentable.
- la pêche de la coquille St Jacques voit ses rendements baisser depuis 3 ans.
- la crevette reste la clef du système de pêche de Trouville. Pour la majorité des pêcheurs, c'est encore la crevette qui assure (ou n'assure pas) une bonne année de pêche. Dès que survient un renouveau, même léger, de la crevette (1978-1979) la situation globale de la pêche à Trouville s'améliore.

## CHAPITRE III

---

### LE HAVRE

---

VOIR LES CARTES :

- ⑦ LE HAVRE PÊCHE PROCHE
- ⑧ LE HAVRE II

## I - LES DIFFERENTS TYPES DE PECHE PRATIQUES A PARTIR DU HAVRE

### A) La coquille St Jacques

Les apports du Havre en coquille St Jacques ont dépassé en 1978 ceux de Honfleur et de Trouville (150,5 tonnes au Havre contre 109 tonnes à Honfleur et 98 tonnes à Trouville). Ceci peut paraître surprenant au regard de la petite taille des unités du Havre (en 1978 sur les 45 bateaux de pêche du Havre, 35 ont moins de 10 tonneaux). C'est qu'en réalité 8 navires viennent de l'extérieur pendant la saison de la coquille et complètent ainsi la flottille des 10 havrais qui ont exercé cette pêche en 1978. S'y ajoutent encore des navires d'autres ports (de Honfleur par exemple) qui viennent débarquer leur pêche au Havre de temps à autre.

Par contre, très peu de navires du Havre font systématiquement la saison de la coquille. Sur les 18 navires du Havre qui ont pris une autorisation de pêche à la coquille 2 seulement ont fait toute la saison (Octobre à Mars) et 5 ont pratiqué régulièrement cette pêche. Les autres bateaux ne font la plupart du temps qu'un jour de coquille par semaine, à la marée du vendredi pour pouvoir vendre le week-end.

### B) Le chalut semi-pélagique (voir carte ⑧ Le Havre II)

Cet engin de pêche est utilisé tout au long de l'année pour capturer des espèces différentes selon les saisons, le maquereau d'Avril à Octobre, le merlan et le sprat d'Octobre à Avril. Le gros des apports est fourni par le maquereau (256 tonnes en 1978) le merlan (188,5 tonnes en 1978), le sprat (15 tonnes en 1978). Ces trois espèces dont la valeur est médiocre (4,60 F. de prix moyen en 1978) représentent la plus grande part des apports en poisson du Havre (64% en 1977, 61% en 1978), 25 bateaux environ utilisent ce type de pêche à un moment ou l'autre de l'année.

Pour les havrais, la principale zone de pêche au maquereau est limitée au Nord par le chenal d'Antifer, et au Sud par le chenal du Havre ; elle s'étend d'autre part de 1 mille à 8 milles de la côte. Le début de la pêche a lieu dans la partie Nord de cette zone et se déplace vers le Sud au cours de la saison. Les pêcheurs travaillent soit perpendiculairement à la côte en utilisant le Decca, soit parallèlement en utilisant le radar.

La gêne occasionnée par les secteurs d'épave a déterminé l'existence de grandes traines limitant cette zone de chalutage au Nord et au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Certains navires vont également chaluter le maquereau sur le pourtour du Parfond. Au milieu de la saison, lorsque le maquereau est arrivé partout, les chalutiers "semi-pélagiques" font des grandes traines vers Trouville.

Le merlan se pêche en hiver, à peu près sur les mêmes traines que le maquereau, principalement entre le chenal du Havre et celui d'Antifer. Les pêcheurs font des traines successives, parallèlement à la côte entre 1,5 et 6 milles.

C) Le chalut de fond (voir carte ⑦ Le Havre, pêche proche).

29 bateaux utilisent ce métier à un moment de l'année. 12 bateaux le pratiquent de façon plus permanente. Les apports sont substantiels et dépassent très souvent ceux de Trouville (en 1978, lieu jaune 38 tonnes contre 20 tonnes à Trouville, cabillaud : 87,5 tonnes contre 29 tonnes, sole : 57 tonnes contre 9,8 tonnes). Par ailleurs, le prix élevé de ces espèces (27,14 F. de prix moyen de la sole) leur donne une très grande importance dans les productions du Havre (le poisson de fond représente 66% de la valeur de l'ensemble du poisson). Cependant, il faut noter qu'une partie du poisson plat est fournie par les Trémailleurs.

La zone de chalutage de fond des havrais s'étire du Nord au Sud depuis le chenal d'Antifer jusqu'à 3 milles de la côte de Basse-Normandie. Dans son secteur Nord (entre la Hève et Antifer) elle

est située vers le large au-delà de la zone de pêche au maquereau. Le triangle d'épaves qui était quasiment inaccessible il y a 5 ans est utilisé maintenant par ceux qui sont équipés du TORAN.

Il faut faire une mention particulière pour le chalutage des étrilles que certains bateaux du Havre pratiquent sur le Parfond (voir carte ⑧).

D) Les crevettes grises (voir carte ⑦ Le Havre Pêche proche).

La production de crevettes grises est moins importante au Havre qu'à Honfleur et Trouville (62 tonnes en 1978 au Havre contre respectivement 212 tonnes et 71 tonnes). Cependant, après une baisse très forte en 1975 et 1976 (32 tonnes), on peut considérer que la production se maintient (66 tonnes en 1977, 62 tonnes en 1978). D'autre part, le prix de vente de la crevette, qui est élevé au Havre (21,34 F.), donne encore une place importante à cette espèce dans l'économie des pêcheurs.

14 navires du Havre pêchent la crevette, mais une demi douzaine seulement font ce métier en permanence pendant toute la saison (de Juin à Décembre). 2 bateaux font en principe la crevette toute l'année, mais en réalité, au milieu de l'hiver, cette pêche n'est pas rentable et ces bateaux doivent désarmer quelques mois.

Comme pour Honfleur et Trouville, la véritable saison de la crevette se divise en deux : Mai-Juin d'une part, Août à Décembre de l'autre.

Les zones de pêche à la crevette sont les mêmes que pour les 2 autres ports. Cependant les havrais utilisent plus fréquemment le secteur situé au Nord de la digue Basse Nord qui est plus près du Havre.

E) Les petits métiers (voir cartes ⑦ et ⑧ )

Il s'agit de toutes sortes d'engins fixes qui sont installés à proximité de la côte par les nombreux petits navires du Havre. Leurs apports sont loin d'être négligeables. Ils fournissent une grande partie des poissons plats, des homards (1,7 tonnes en 1978), des étrilles (67 tonnes, y compris les étrilles pêchées au chalut).

1.- Les tramails

Ils capturent des carrelets, soles, turbots, plies, morues, bars, etc.). On n'utilise pas les mêmes mailles selon les espèces (maille de 60 mm pour les soles, jusqu'à 100 mm pour les carrelets, turbots, morue). Les pêcheurs disposent parfois les tramails près des épaves. Par contre, ils évitent de les poser sur les roches.

Les principaux secteurs où les pêcheurs installent des tramails sont :

- le Nord de la rade de la Carosse,
- le long de la digue du port du Havre,
- entre la Hève et Octeville, au-delà de la bande côtière immédiate où sont installés surtout des casiers.
- entre Cauville et Heuqueville, le long de la côte.

A noter que pour les filets fixes en général, on évite les zones à araignées car celles-ci détruisent les filets.

2.- Ret à morue

Ce filet fixe est du même type que le Ret à turbot, mais la maille du Ret à morue n'est que de 80 mm. Les rets à morue sont installés au Nord de la rade de la Carosse et dans la zone d'attente du Havre (ridins), parfois aussi le long de la côte entre la Hève et Octeville. On en pose aussi parfois plus loin, à 10 milles dans l'axe du chenal d'Antifer.

### 3.- Ret à turbot

Ce filet fixe a des mailles de 170 mm. Les rets à turbot sont utilisés au centre de la rade de la Carosse, mais les pêcheurs les posent aussi plus loin, de part et d'autre du chenal d'Antifer et à 9 milles à l'Ouest-Nord Ouest de la Hève, dans des ridins.

### 4.- Les casiers

Il y a plusieurs types de casiers utilisés selon les espèces recherchées :

#### . le casier à étrilles et à tourteaux.

Ils sont essentiellement posés de part et d'autre du chenal du Havre mais surtout côté Sud. Les étrilles et les tourteaux sont pêchés en grande quantité dans la rocaille. C'est d'ailleurs pourquoi il y a eu des difficultés pour l'étrille lors de la construction du terminal pétrolier d'Antifer. C'est en effet le long du chenal du Havre que l'on a dragué les matériaux de construction de la digue.

Dans ces secteurs, il y a environ 10% de tourteaux parmi les étrilles. 8 canots environ font ce métier, mais ils sont en concurrence avec les bateaux qui pêchent l'étrille au chalut sur le Parfond et qui en ramènent de très grandes quantités. Les pêcheurs au casier essaient de tabler sur la qualité, l'étrille pêchée au casier arrivant en meilleur état à la vente.

On installe aussi des casiers plus spécifiquement pour les tourteaux, le long de la côte entre la Hève et Octeville.

#### . Les casiers à homards

On dispose les casiers à homard dans les zones de roche et de "gros cailloux". Entre Octeville et Cauville, 2 sites se prêtent particulièrement bien à cette pêche.

La digue d'Antifer elle-même (3,5 km de longueur) est un bon emplacement pour les casiers à homard. Cependant, les quelques caseyeurs qui s'étaient installés dans le port de service d'Antifer pour profiter de ce site sont repartis, car les roches proches de la Hève et d'Octeville semblent plus productives.

. Les casiers à bouquet (crevettes roses)

Ils représentent un simple supplément pour ce type de pêcheur. La saison est bonne pour cette espèce de Novembre à Février. Les pêcheurs installent leurs casiers dans le sable, le long de la côte à un demi-mille. En début de saison, on les pose près de la Hève et au fur-et-à-mesure du temps on remonte vers Antifer. Il n'y a pratiquement pas eu de crevette rose en 1978.

5.- La palangre

Les pêcheurs utilisent parfois aussi la palangre pour pêcher le congre le long de la côte entre la Hève et Antifer. Les palangres sont installées à 30 mètres de la côte en travers du courant.

## II LES PRINCIPALES COMBINAISONS DE METIERS UTILISEES AU HAVRE

### 1ere combinaison - coquille - chalut

18 bateaux du Havre font la coquille St Jacques d'octobre à mai. Mais à l'intérieur de cette saison 11 de ces 18 bateaux ne font réellement des marées de coquille qu'épisodiquement, une fois par semaine en général. Les autres jours ces 11 bateaux travaillent au chalut (de fond surtout).

Pendant la belle saison (mai à octobre) ces bateaux qui sont les plus gros du Havre font essentiellement le chalutage semi-pélagique (maquereau).

### 2eme combinaison - chalutage pélagique et de fond

Certains bateaux du Havre chalutent toute l'année. La majorité de leur temps ils utilisent le chalut semi-pélagique. Depuis avril jusqu'à octobre, ils recherchent le maquereau, d'abord dans le Nord vers Antifer puis vers le Sud au fur et à mesure de l'avancée de la saison. Depuis octobre jusqu'à avril ils pêchent le merlan et le sprat.

Ces bateaux font également des marées de chalut de fond en particulier l'hiver, ils cherchent surtout alors les poissons plats, mais également le lieu jaune (février à avril).

### 3eme combinaison - crevette - chalut

14 bateaux du Havre font la saison de la crevette grise dont l'essentiel se déroule entre mai juin d'une part et août à décembre d'autre part. Les bateaux qui interrompent la pêche à la crevette pendant le manque de crevette de l'été (juillet et début août) font du chalutage de fond en remplacement.

De même l'hiver, (de janvier à mai) lorsqu'il n'y a plus assez ou plus du tout de crevettes ces chalutiers cherchent le poisson de fond : poisson plat, lieu jaune, cabillaud. En 78 ces deux dernières espèces

ont représenté des apports de valeur (38 tonnes et 377 500 F pour le lieu jaune, 87 tonnes et 845 750 F pour le cabillaud). Les pêcheurs qui peuvent y travailler font en particulier d'excellentes pêches de lieu autour des épaves.

#### 4eme combinaison - crevette grise seule

2 petites unités du Havre tentent encore de faire la crevette toute l'année. Mais de plus en plus ces bateaux doivent désarmer l'hiver quand la pêche n'est plus rentable ou même que la crevette grise a totalement disparu.

#### 5eme combinaison - les petits métiers (casiers, filets fixes, palangres)

La petite taille, la faible puissance et le grand âge de beaucoup de navires du Havre perpétuent la pratique de ces petits métiers pour les pêcheurs du Havre. (En 1978 sur 45 bateaux de pêche que compte le Havre, 35 ont moins de 10 ans, 27 ont plus de 20 ans). Ces bateaux ne peuvent pas s'éloigner, ils pêchent donc dans les environs immédiats du Havre et le long de la côte entre la Hève et Antifer.

En règle générale ces petits bateaux (barques ou chaloupes pontées) pratiquent en même temps plusieurs métiers.

Cependant, 8 canots pêchent en permanence l'étrille au casier autour du chenal du Havre. Parmi ces 8 bateaux trois font aussi du casier à Homard. 1 bateau utilise le casier à Homard en permanence.

Pour le reste les pêcheurs posent simultanément plusieurs types d'engins dans des endroits proches. Il y a toutefois des dominantes selon la saison pour tel ou tel type de pêche et pour telle ou telle zone.

#### Métiers et zones de pêche caractéristiques selon la saison :

- Juin-Juillet : pose de rets à turbot à 9 milles du Havre, au Nord du Bateau feux.
- Août : pose de rets à turbot au centre de la rade de la Carosse.

- Septembre-Octobre : pêche de bars, soles, etc... au tramail le long de la digue du Havre et sur la côte au Nord de la Hève, à la hauteur de Cauville.
- Novembre-Décembre-Janvier : pose de rets à morue au Nord de la rade de la Carosse, et au Nord du cap de la Hève.
- Novembre à Février : utilisation de casiers à bouquet (crevette rose) à  $\frac{1}{2}$  mille de la côte entre la Hève et Antifer.
- Février-Mars-Avril : pêche de morues et lieus jaunes au filet fixe à 3 milles au Nord du bateau feux.
- Mai : pêche de morues, barbues, etc... à 10 milles WNW d'Antifer.

Tout au long de l'année sont posés en plus, des casiers à tourteaux, à homard, et à bouquet ainsi que des tramails entre la Hève et Antifer. Dans cette zone viennent s'ajouter les amateurs (et les faux amateurs qui vendent leur poisson) à un tel point que parfois les pêcheurs du Havre ont du mal à placer leurs engins en particulier l'été.

Il faut souligner à nouveau que cette petite pêche représente des apports non négligeables surtout qu'il s'agit en général d'espèces de valeur.

#### EN RESUME

---

Toute l'année : les petits bateaux du Havre posent des casiers et filets fixes. Quelques petits bateaux font le chalutage de la crevette grise et ne désarment que 2 ou 3 mois l'hiver.

De Mai à Décembre : 14 bateaux font la crevette certains s'arrêtent en Juillet pour faire du chalut de fond. D'autres bateaux plus gros font le chalutage semi-pélagique.

De Décembre à Mai : 18 bateaux font la coquille St Jacques. Parmi eux 11 navires alternent avec le chalutage. Les autres bateaux font soit le chalutage de fond soit le semi-pélagique (merlan, sprat).

TABLEAUX DES COMBINAISONS DE METIERS UTILISEES  
PAR LES PECHEURS DU HAVRE

Combinaisons de métiers	Saison de pêche
<u>1ere combinaison</u> Chalutage semi-pélagique coquille St Jacques	mai à octobre octobre à mai
<u>2ème combinaison</u> Chalutage semi-pélagique (maquereau) Chalutage semi-pélagique (merlan sprat) + chalut de fond	avril à octobre octobre à avril
<u>3ème combinaison</u> Crevette grise Chalut de fond Crevette grise Chalut de fond	mai - juin juillet-août août-décembre janvier à mai
<u>4ème combinaison</u> Crevette grise Désarmement	Tentative toute l'année 3 mois l'hiver
<u>5ème combinaison</u> Casiers à étrille + tourteaux Casiers à homard " à bouquet Tramail Ret à turbots Ret à morues Palangre à congre	Toute l'année Simultanément toute l'année

DEFINITION DU SYSTEME DE PECHE DU HAVRE

Bien qu'il n'ait pas été possible d'apprécier avec précision l'effort de Pêche des bateaux du Hâvre dans chaque type de Pêche, on peut tenter de définir le système de Pêche Hâvrais en s'aidant à la fois de l'enquête et des statistiques d'apport. Ces deux sources de renseignements permettent de constater :

- que les apports en coquille St Jacques sont plus importants au Hâvre qu'à Honfleur ou Trouville, mais que l'essentiel des apports en coquille est le fait de huit navires qui ne sont pas armés au Hâvre ;
- que le chalutage de fond fournit des apports deux à trois fois supérieurs à ceux de Trouville et que ce sont des apports de valeur ;
- que le chalutage semi-pélagique produit comme ailleurs des tonnages importants mais d'une valeur médiocre ;
- que les crustacés fournissent des apports de valeur mais que parmi les crustacés, la crevette grise n'est qu'une production secondaire (il y a également les étrilles, homards, tourteaux, etc...) ;
- que les plus petits bateaux du Hâvre font toutes sortes de "métiers" (casiers, tramails, rets, lignes, etc...) qui produisent des apports en quantité modeste mais d'une grande valeur financière.

Ces observations permettent d'affirmer que, contrairement à Honfleur et Trouville, le système de Pêche du Hâvre ne repose pas sur la crevette qui n'est qu'une pêche parmi beaucoup d'autres.

Si on exclue la coquille St Jacques qui est pêchée en grande partie par des bateaux extérieurs au Hâvre, l'essentiel du revenu du port de Pêche du Hâvre est assuré par le Poisson (surtout le poisson de fond) et secondairement par les crustacés (étrilles, homards, etc..., et crevettes grises).

Cette situation favorable est induite par la proximité immédiate du Hâvre avec des zones de Pêche très diverses :

- zone de chalutage de fond bien nivelée,
- zone de rochers le long de la falaise pour la pose des filets, casiers et lignes),
- zone d'estuaire pour le chalutage des crevettes.

Ce système de Pêche semble relativement efficace et stable. S'il a été affecté par la chute brutale de la crevette en 1973, il a rapidement compensé cette perte par la capture d'autres crustacés et la pêche de poissons de qualité.

CHAPITRE IV

---

OUISTREHAM

---

VOIR CARTE :

⑨ OUISTREHAM

## I - LES DIFFERENTS TYPES DE PECHE PRATIQUES A PARTIR DE OUISTREHAM

### A) La crevette grise

Il y a une dizaine d'années, une grande partie des navires à Ouistreham chalutaient la crevette pendant la meilleure saison, certains toute l'année. Des bateaux de Courseulles venaient même se joindre à ceux de Ouistreham dans les mêmes zones de pêche le long du littoral entre Ouistreham et Trouville. On peut noter qu'en 1971, le port de Ouistreham a encore produit à lui tout seul 43 tonnes de crevettes.

Mais, depuis 1971, la régression de la crevette dans l'estuaire de la Seine a entraîné la quasi-disparition de cette espèce dans les apports de Ouistreham. En effet, le premier secteur où la crevette s'est raréfiée, est celui situé le long de la côte de Basse-Normandie, à l'extérieur de l'estuaire de la Seine. C'était le seul secteur à portée des petits navires de Ouistreham, car il y a, pour eux, trop de route à faire pour aller chaluter jusque dans l'estuaire.

Actuellement, il ne reste plus que 2 ou 3 petites unités qui pêchent épisodiquement la crevette au ras de la côte entre Lion-sur-Mer et Cabourg et les apports sont insignifiants.

Cependant, le notable renouveau de la crevette, en 1978 et 1979, a permis à quelques pêcheurs de Ouistreham de faire des pêches intéressantes. On peut noter, ainsi, des apports de 16 tonnes en 1978 et de 7,5 tonnes en 1979.

Ceci permet de penser que, si la crevette réapparaissait le long de cette côte, une partie des pêcheurs de Ouistreham s'y reconverterait.

### B) La coquille St-Jacques

Malgré la proximité des zones de pêche, la production de coquille St-Jacques est faible à Ouistreham (en 1979 : 58 tonnes, contre 129 tonnes à Honfleur et 142 tonnes à Trouville). Ceci est dû à la petite

taille des bateaux (la jauge moyenne est de 6 tonneaux à Ouistreham, contre 10 tonneaux à Honfleur et 13 tonneaux à Trouville). Ainsi, peu de navires sont assez importants pour draguer la coquille. En réalité, 2 ou 3 bateaux, seulement, font toute la saison (octobre à avril), quelques autres draguent de façon discontinue, quand le chalutage du poisson a des rendements trop médiocres, ou bien lorsque la coquille se vend particulièrement bien (au moment des fêtes, par exemple).

### C) Les différents types de chaluts

La particularité du port de Ouistreham est que ses bateaux ont, pour la plupart, leur système de pêche entièrement fondé sur les différents types de chalutage et, en particulier, sur le chalutage du poisson. En effet, qu'il soit pêché au chalut de fond ou au chalut semi-pélagique, le poisson représente, et de loin, l'apport le plus important pour Ouistreham, aussi bien en tonnage qu'en valeur. Ainsi, en 1978, la vente des poissons a représenté une valeur totale de 5,4 millions de francs, contre 1,4 millions pour les Mollusques et 0,7 millions pour les crustacés. Cette valeur élevée des apports en poisson est due à la qualité des espèces pêchées en grande quantité (sole, lieu, etc.).

#### - Le chalut de fond

Il y a quelques années, tous les pêcheurs de Ouistreham pratiquaient le chalut de fond à proximité du port sur de tout petits bateaux (en 1973, la jauge moyenne des navires de Ouistreham n'était que de 3,79 tonneaux). Depuis, l'achat de navires plus gros par certains pêcheurs leur a permis de diversifier leurs activités (semi-pélagique, coquille, etc.) et leurs zones de pêche.

Cependant, le chalutage de fond reste le principal "métier" des gens de Ouistreham. Cette permanence du chalut de fond s'explique par la proximité de zones de pêche à fort rendement. Il s'agit, essentiellement, du poisson plat : la plie et la limande, que l'on pêche surtout d'avril à décembre, et la sole, de juin à novembre. Ce sont ces pêches qui font l'essentiel du revenu de Ouistreham. Ainsi, en 1979, la valeur des pêches de soles (1,8 millions de francs) dépasse

à elle seule la valeur totale des coquillages et des crustacés (1,6 millions de francs).

Mais le chalutage des étrilles représente lui aussi un apport non négligeable (en 1979 : 76 tonnes pour une valeur de 352.000 francs). La saison de chalutage des étrilles se déroule de décembre à avril, dans une zone qui n'est située qu'à 7 milles au Nord-Ouest de Ouistreham.

#### - Le chalut semi-pélagique

Un autre grand type de pêche est constitué par plusieurs sortes de chaluts pélagiques ou semi-pélagiques, dont l'utilisation s'est développée depuis que les bateaux de Ouistreham ont augmenté de taille et de puissance.

Le maquereau : les apports de cette espèce sont peu importants (27 tonnes en 1979). Cette pêche est pratiquée de mai à novembre, sur les "Bancs de Seine" et sur le "Parfond", ainsi qu'à proximité de l'estuaire de la Seine. Les pêcheurs notent que les eaux claires sont mauvaises pour la pêche au maquereau. D'après eux, le maquereau se pêche mieux en eaux troubles, c'est-à-dire lors des marées de vives-eaux, après une période de mauvais temps et surtout dans les eaux troublées de l'estuaire de la Seine.

Il semble qu'il en soit de même pour le bar, qui est pêché dans les secteurs rocheux le long de la côte, souvent à l'intérieur de la zone des 3 milles.

Un autre type de chalut semi-pélagique permet des pêches fructueuses de lieu, de morues, de merlans et de tacauds. Ces pêches sont pratiquées principalement de décembre à mai.

L'apparition et le développement du système de radio-navigation "Toran" ont ouvert aux pêcheurs de Ouistreham de nouvelles zones de pêche au lieu et à la morue. En effet, le "Toran" permet de naviguer

avec précision, ce qui rend possible le chalutage dans les grandes zones d'épaves et de "ridins" situées au large de la baie de Seine.

Le chalutage de la seiche est également intéressant pour Ouistreham, parce que la zone de pêche s'étend tout le long de la côte entre Langrune et Trouville. Cette pêche se pratique avec un chalut particulier dont les mailles font 40 mm. ; elle est autorisée jusqu'à un mille de la côte. La saison dure approximativement 8 semaines pendant les mois de mai et juin.

Il faut souligner l'importance de la pêche du lieu, de la morue et de la seiche dans l'économie du port de Ouistreham. Ainsi, le revenu de ce port a diminué entre 1978 et 1979, principalement à cause des baisses d'apports dans ces trois espèces :

		1978	1979
Lieu	.....	712.000 F	270.000 F
Morue	.....	648.000 F	211.000 F
Seiche	.....	99.000 F	0
		<hr/>	<hr/>
Total	.....	1.459.000 F	481.000 F

Sur ces trois espèces, on constate donc une perte de 978.000 F entre 1978 et 1979 et, bien que beaucoup d'autres espèces soient en augmentation (sole , coquille , crevette), la baisse en lieu, morue et seiche suffit à faire baisser le revenu du port de Ouistreham entre 1978 et 1979.

## II - LES PRINCIPALES COMBINAISONS DE METIERS UTILISEES A OUISTREHAM

A) Crevette seule - pratiquée épisodiquement par 2 ou 3 petits bateaux.

B) Coquille - chalut de fond - chalut semi-pélagique

Cette combinaison de métiers est pratiquée par 5 ou 6 navires parmi lesquels 2 seulement font toute la saison de la coquille (octobre à mai). Dans cette combinaison, c'est déjà l'ensemble chalut de fond - chalut semi-pélagique qui est le plus important. Cette combinaison se divise en deux selon que les bateaux font ou ne font pas toute la saison de la coquille.

C) Chalut de fond - chalut semi-pélagique

C'est la combinaison utilisée par la grande majorité des bateaux de Ouistreham. Il n'y a pas de saison nettement marquée pour l'utilisation de l'un ou l'autre des types de chalut, car les pêches saisonnières (seiche, maquereau, etc.) se superposent ou se complètent dans le temps.

D) Doris :

Ils posent des lignes, des filets et des casiers tout au long de l'année épisodiquement.

TABLEAU DES COMBINAISONS DE METIERS UTILISEES  
PAR LES PECHEURS DE OUISTREHAM

COMBINAISON DE METIERS	SAISON DE PECHE	NOMBRE DE bateaux pratiquant cette combinaison	JAUGE TOTALE des bateaux pratiquant cette combinaison (en tonnes)	JAUGE MOYENNE des bateaux pratiquant cette combinaison (en tonnes)
<u>1ère combinaison</u> crevette	épisodiquement toute l'année	3	16	5,3
<u>2ème combinaison</u> coquille-St-Jacques chalut de fond + chalut semi-pélagique	octobre à mai juil à septembre	2	28	14
<u>3e combinaison</u> coquille St-Jacques chalut de fond + chalut semi-pélagique	novembre à décembre janvier à octobre	4	76	19
<u>4ème combinaison</u> Tout types de chalut employés alternativement pendant toute l'année avec des dominantes selon les saisons	<u>maquereau</u> : mai à septembre. <u>lieu, morue,</u> <u>merlan</u> : janvier à mai. <u>seiche</u> : mai-juin <u>plie, limande</u> : avril à décembre. <u>sole</u> : juin à décembre. <u>étrille</u> : décembre à avril.	24	184	7,6
<u>5ème combinaison</u> Doris (filets, lignes, etc.)	toute l'année épisodiquement	23	38,89	1,7

## EFFORT DE PÊCHE ANNUEL

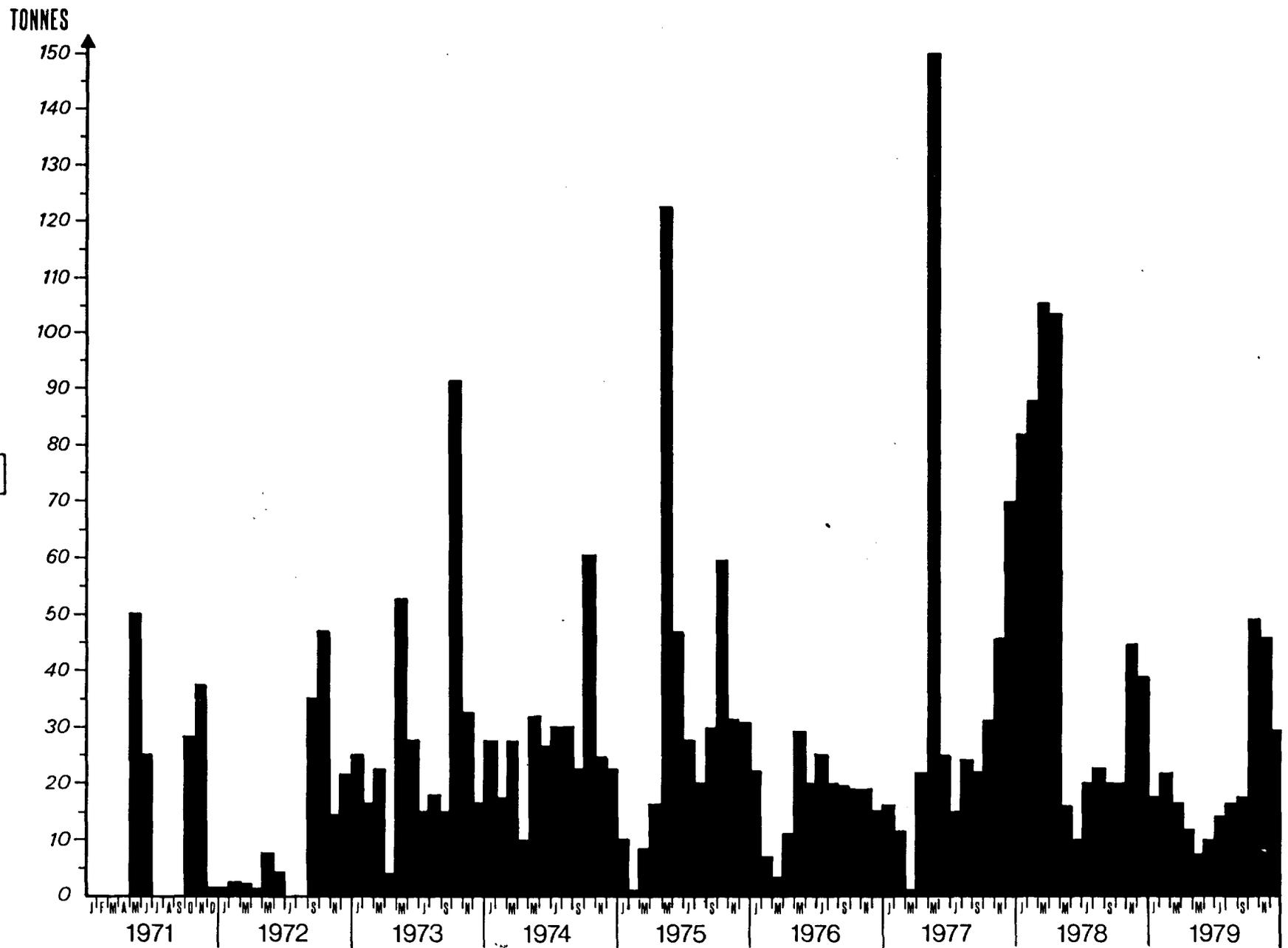
---

EXERCÉ PAR LES BATEAUX DE OUISTREHAM DANS CHAQUE  
TYPE DE PÊCHE (D'APRÈS ENQUÊTE)

(Indice exprimé en tonneaux de jauge des bateaux pratiquant  
chaque type de pêche, multiplié par le nombre de mois de  
pratique de cette pêche).

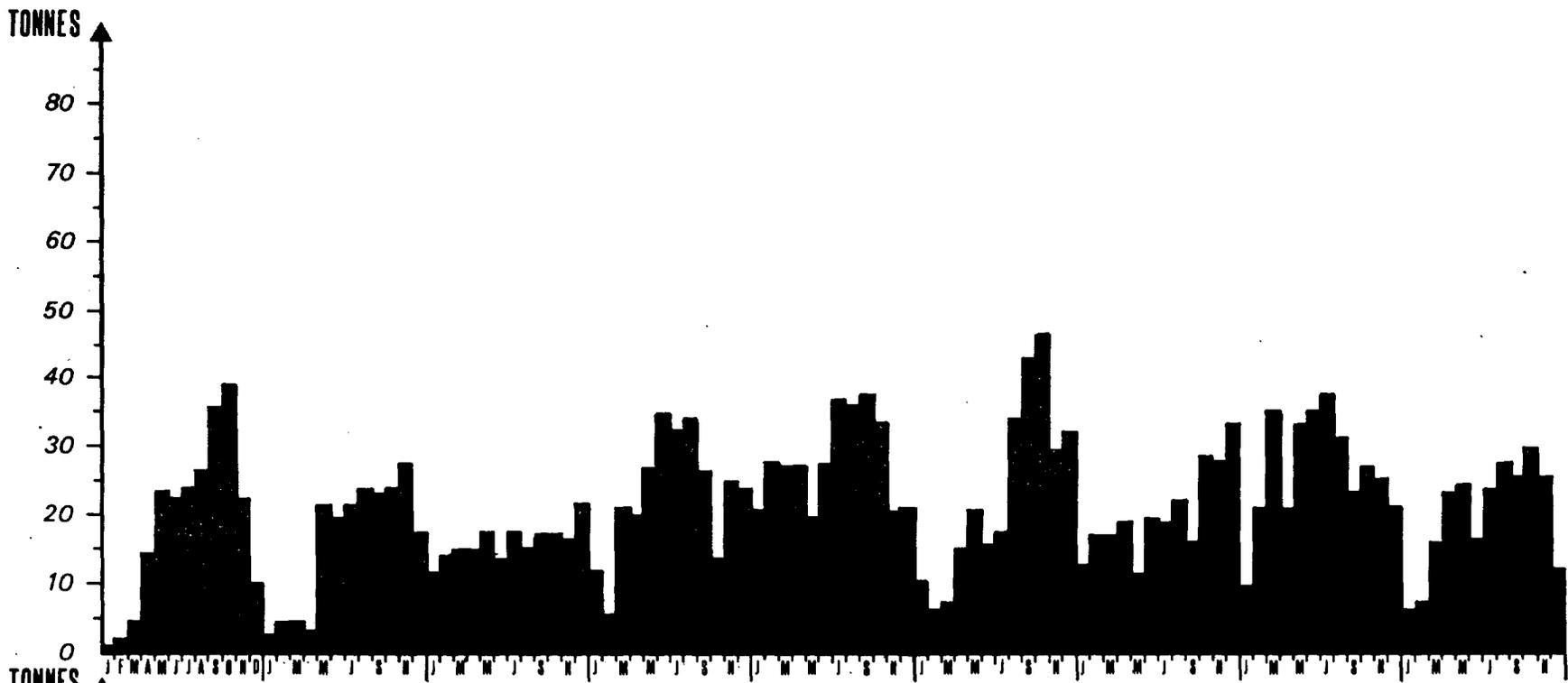
<b>TYPES de PÊCHES</b>	<b>Tonneaux . Mois</b>
<b>CHALUT de FOND</b>	2092
<b>CHALUT SEMI-PELAGIQUE</b>	988
<b>DORIS</b>	467
<b>COQUILLES st JACQUES</b>	376
<b>CREVETTES GRISES</b>	80

MOLLUSQUES

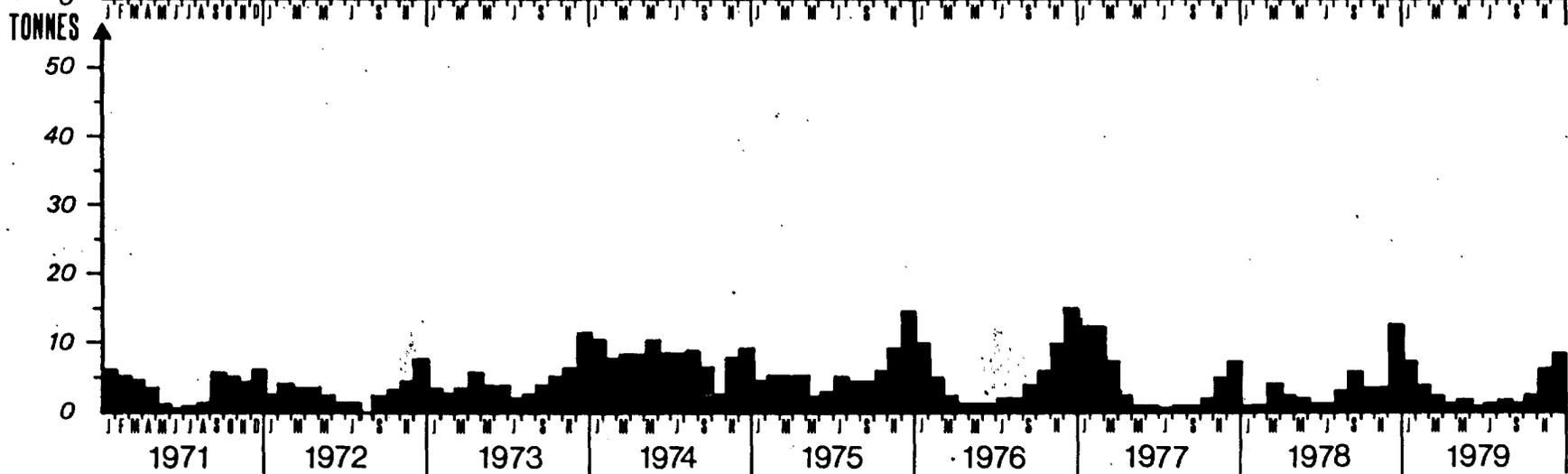


OUISTREHAM: APPORTS MENSUELS (Tonnes)

**POISSONS**



**CRUSTACES**



QUISTREHAM - APPORTS MENSUELS (Tonnes)

COMPARAISON ENTRE L'EFFORT DE PECHE APPRECIE D'APRES L'ENQUETE ET  
LES APPORTS OFFICIELLEMENT COMPTABILISES A OUISTREHAM

A Ouistreham, chacune des catégories d'apports est composée très différemment de ce que l'on observe à Honfleur ou à Trouville ; par contre, on trouve certaines ressemblances avec Le Havre.

- La catégorie "Poissons" est essentiellement constituée d'espèces nobles à forte valeur marchande (surtout des poissons plats).
- La catégorie "Crustacés" ne comprend pratiquement pas de crevettes grises (en 1978 : 16 tonnes sur 84 tonnes de Crustacés).
- La catégorie "Mollusques" n'est composée de coquilles St-Jacques que pour une partie infime (en 1978 : 28 tonnes sur 1141 tonnes de Mollusques). Le reste est constitué de moules et de coques.

L'évaluation de l'effort de pêche dans chacun des "métiers" confirme pratiquement ces remarques.

- 1) Le chalut de fond est, de très loin, la principale activité de Ouistreham. Il assure le revenu de pêche de ce port en capturant en grande quantité des espèces de grande valeur.
- 2) Le chalut semi-pélagique est secondaire, cependant il garde une influence notable sur le système de pêche de Ouistreham, parce que lui aussi fournit des espèces de valeur (morue, lieu, seiche, etc.).
- 3) Le chalutage de l'étrille et la toute petite pêche produisent des crustacés indépendamment de la crevette.
- 4) L'effort de pêche pour la coquille St-Jacques est très faible.
- 5) L'effort de pêche pour la crevette grise est quasiment nul, ainsi que la production.

Comme au Havre, cette prospérité de Ouistreham est induite par la proximité de zones de pêche aux rendements intéressants, surtout dans les espèces ayant le plus de valeur (soles, limandes, étrilles, seiches, etc.). Une seule exception : celle du lieu qui est pêché beaucoup plus au large par les bateaux les plus gros. Mais, justement, l'augmentation brutale du coût des distances pourrait bien expliquer la baisse d'apport constatée pour cette espèce intéressante en 1979.

Comme pour le Havre, le système de pêche de Ouistreham semble donner de bons résultats et on peut supposer qu'il se maintiendra aisément tant que les zones de pêche au poisson plat ne seront pas menacées.

IIIÈME PARTIE

---

SYNTHÈSES ET CONCLUSIONS

## I - PRINCIPALES MODIFICATIONS DES PECHES DANS LES 4 PORTS DE L'ESTUAIRE

### I.1. - Evolution de l'armement

- Stagnation ou décroissance du nombre de navires.
- Décroissance en particulier du nombre de petits bateaux (moins de 10 tonneaux) à l'exception de Ouistreham.
- La puissance des moteurs des bateaux augmente régulièrement dans tous les ports.
- La jauge moyenne des bateaux augmente légèrement, mais, à l'exception de Ouistreham, le grand nombre des bateaux est vieux et le rajeunissement est très faible. Ceci signifie que les pêcheurs investissent plutôt dans l'augmentation de puissance que dans les achats de nouvelles coques.
- A Ouistreham, à l'inverse, le renouvellement des bateaux est rapide, les bateaux sont donc beaucoup plus récents et la jauge moyenne bien que faible augmente plus vite que dans les autres ports.

---

Du point de vue de l'armement, Ouistreham est le seul port à suivre une évolution positive, les trois autres ports semblent avoir du mal à maintenir ou à améliorer leur outil de pêche.

---

### I.2. - Evolution des populations de pêcheurs

- depuis 9 ans, les effectifs des pêcheurs ont diminué à Honfleur et Trouville, stagné au Havre, ils ont augmenté à Ouistreham.
- on observe un vieillissement très net de l'ensemble des pêcheurs de Honfleur et des patrons de Trouville. A l'inverse, au Havre et à Ouistreham le renouvellement des équipages (patrons et marins) se fait bien.

---

L'évolution des populations de pêcheurs permet de différencier deux types de ports : Honfleur et Trouville où l'économie des pêches ne semble pas en état de maintenir ni de renouveler les effectifs. Le Havre et Ouistreham où, au contraire, les pêches sont suffisamment florissantes pour conserver ou augmenter les équipages et pour les renouveler.

---

### I.3. - Evolution des apports

#### A Honfleur

-----

Tous les apports stagnent ou diminuent malgré quelques sursauts :

- les mollusques sont en baisse depuis 4 ans après une forte progression de 1972 à 1975.
  
- les crustacés (essentiellement la crevette grise) sont en baisse depuis 8 ans. Une amélioration est cependant apparue en 1978 et 1979.
  
- les poissons stagnent en dessous de 500 tonnes depuis 10 ans.

#### A Trouville

-----

- les crustacés (essentiellement la crevette grise) ont fortement diminué depuis 1971 et la légère amélioration en 1978 et 1979 est sans commune mesure avec la baisse enregistrée dans les années précédentes.
  
- les apports en mollusque sont aléatoires. On peut constater cependant que la coquille St Jacques qui est considérée comme une activité de remplacement a déjà nettement décru depuis 1976 année record.
  
- le poisson qui était en diminution forte entre 1972 et 1976 a connu un nouveau développement en 1977 et 1978, mais celui-ci semble déjà stoppé en 1979.

A Ouistreham

-----

- disparition quasi totale de la crevette grise et diminution de l'ensemble des crustacés depuis 5 ans.
- maintien à un niveau élevé des apports en poisson de grande qualité après une baisse de 1971 à 1973.
- croissance forte de certains apports en mollusques (moules, coques, seiches) mais effondrement de la coquille St Jacques depuis 1974

Au Havre

-----

- les apports en crustacés se développent à nouveau régulièrement depuis 7 ans mais ceci se fait indépendamment de la crevette qui reste à un niveau très médiocre.
- la coquille St Jacques est apparue en 1974, mais les apports stagnent au niveau atteint dès 1975.
- les apports en poisson progressent régulièrement depuis 1973, avec cependant un tassement dans les 2 dernières années.

\_\_\_\_\_

L'étude des apports et de leur valeur totale amène à séparer les quatre ports de l'estuaire en deux groupes bien distincts :

- 1) Honfleur et Trouville où les pêches de poisson stagnent et sont d'une valeur médiocre et où la crevette garde une grande importance malgré les mauvaises ou médiocres pêches faites depuis 9 ans. L'économie de ces deux ports dépend donc nettement de la crevette même lorsque celle-ci ne fournit pas les plus fortes valeurs (cas de Trouville). Cette dépendance vis-à-vis de la

crevette est évidemment plus forte à Honfleur. Dans ces deux ports l'augmentation de la valeur totale des apports en francs courants est faible ou moyenne (valeur totale des apports entre 1971 et 1978 ; Honfleur + 73%, Trouville + 27%, et l'évolution suit la même pente en 1979).

## 2) Ouistreham et Le Havre

Dans ces deux ports, à l'inverse des deux précédents, les pêches de crevettes sont faibles (Le Havre) ou nulles (Ouistreham), et les développements en crustacés sont le fait d'autres espèces que la crevette. Le poisson par contre fournit des tonnages importants mais surtout de très grande valeur. L'économie de ces deux ports ne dépend donc pas de la crevette, mais elle se développe grâce aux pêches de poisson de qualité et, pour Le Havre, aux pêches de crustacés autres que la crevette. Ceci permet une augmentation de la valeur totale des apports très forte à Ouistreham (+ 160% entre 1971 et 1978) et plus importante encore au Havre (+ 360%). (La diminution de la valeur totale des apports de Ouistreham en 1979 est due à la conjonction d'une année médiocre pour les poissons et les mollusques avec la baisse régulière des crustacés; on peut donc penser qu'elle est conjoncturelle et ne modifie pas l'évolution positive de la pêche à Ouistreham).

Il faut faire une mention spéciale pour la coquille St Jacques. A l'inverse des autres espèces, la coquille St Jacques a suivi la même évolution dans les quatre ports de l'estuaire. Partout elle est apparue entre 1972 et 1974, partout elle s'est mise à stagner et même à décroître entre 1975 et 1977. C'est pourquoi, même si la coquille a fourni des apports supplémentaires substantiels, elle n'a pas joué le rôle que l'on attendait d'elle dans la reconversion des ports de l'estuaire.

## II - APPROCHE DU REVENU REEL DES PORTS

La valeur totale des apports est généralement exprimée en francs courants.

Cette méthode donne une image déformée de l'évolution réelle de la valeur des pêches, puisqu'elle ne tient pas compte de l'inflation, alors que celle-ci est loin d'être négligeable actuellement (le Franc a perdu plus de la moitié de sa valeur entre 1970 et 1978).

Pour suivre l'évolution réelle de la valeur des pêches, il faut convertir les sommes en Francs constants, c'est-à-dire retrancher l'inflation au fur-et-à-mesure. Dans le cas présent, on a pris comme base la valeur du Franc en 1970

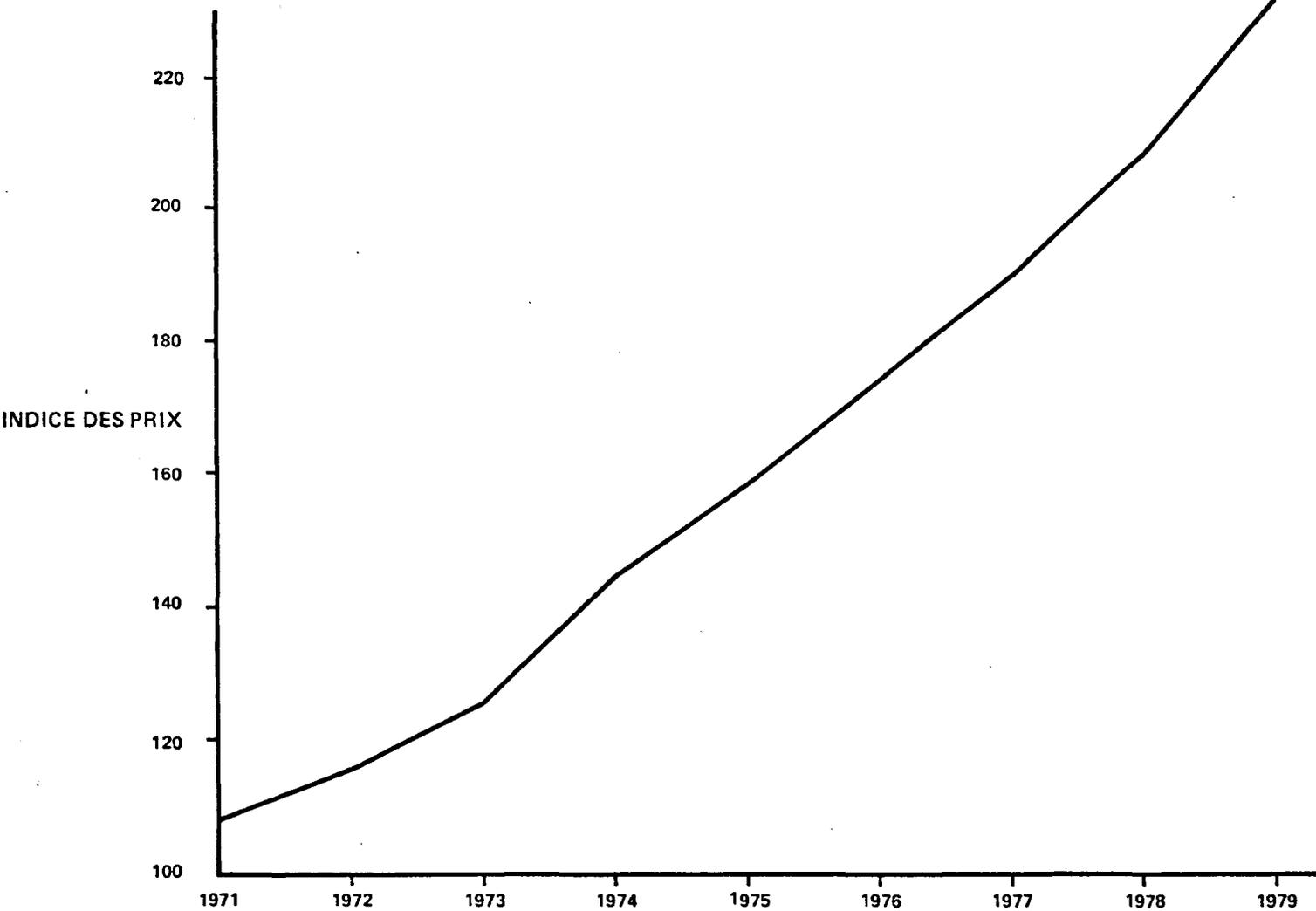
### Valeur du FRANC (source INSEE)

Base 100 Indice moyen des prix en 1970

	Indice des prix en Décembre -----	Taux d'inflation en pourcentage -----
1971	108	6
1972	115,5	6,9
1973	125,3	8,5
1974	144,3	15,2
1975	158,2	9,6
1976	173,8	9,9
1977	189,4	9
1978	207,8	9,7
1979	232,3	11,8

VARIATION DE L'INDICE DES PRIX  
Base 100 indice moyen des Prix en 1970 (Source INSEE)

Figure XXXXIII



Ainsi converties en FRANCS CONSTANTS, les valeurs de la pêche apparaissent très différemment :

1° HONFLEUR (Figure XXXXIV)

En Francs constants, il apparaît que la valeur des apports n'a jamais rattrapé celle de 1971, à l'exception de 1977. Le produit de la vente des pêches de Honfleur a rapporté, en valeur réelle, 10% de moins en 1978 qu'en 1971.

2° TROUVILLE (Figure XXXXV)

En Francs constants, la valeur des apports de Trouville a fortement chuté en 1974. Cette année là un fort taux d'inflation ( 15,2 % ) est venu s'ajouter aux mauvaises pêches.

Malgré une lente remontée dès 1975 la valeur réelle des apports de 1978 est loin d'égaliser celle de 1971. Le produit de la vente des pêches de Trouville a rapporté, en Francs constants, 34 % de moins en 1978 qu'en 1971.

3° OUISTREHAM (Figure XXXXVI)

A l'inverse des deux premiers ports, à Ouistreham, les fortes augmentations des produits de la vente des pêches ont compensé très largement l'inflation. C'est pourquoi la valeur des pêches progresse en valeur réelle.

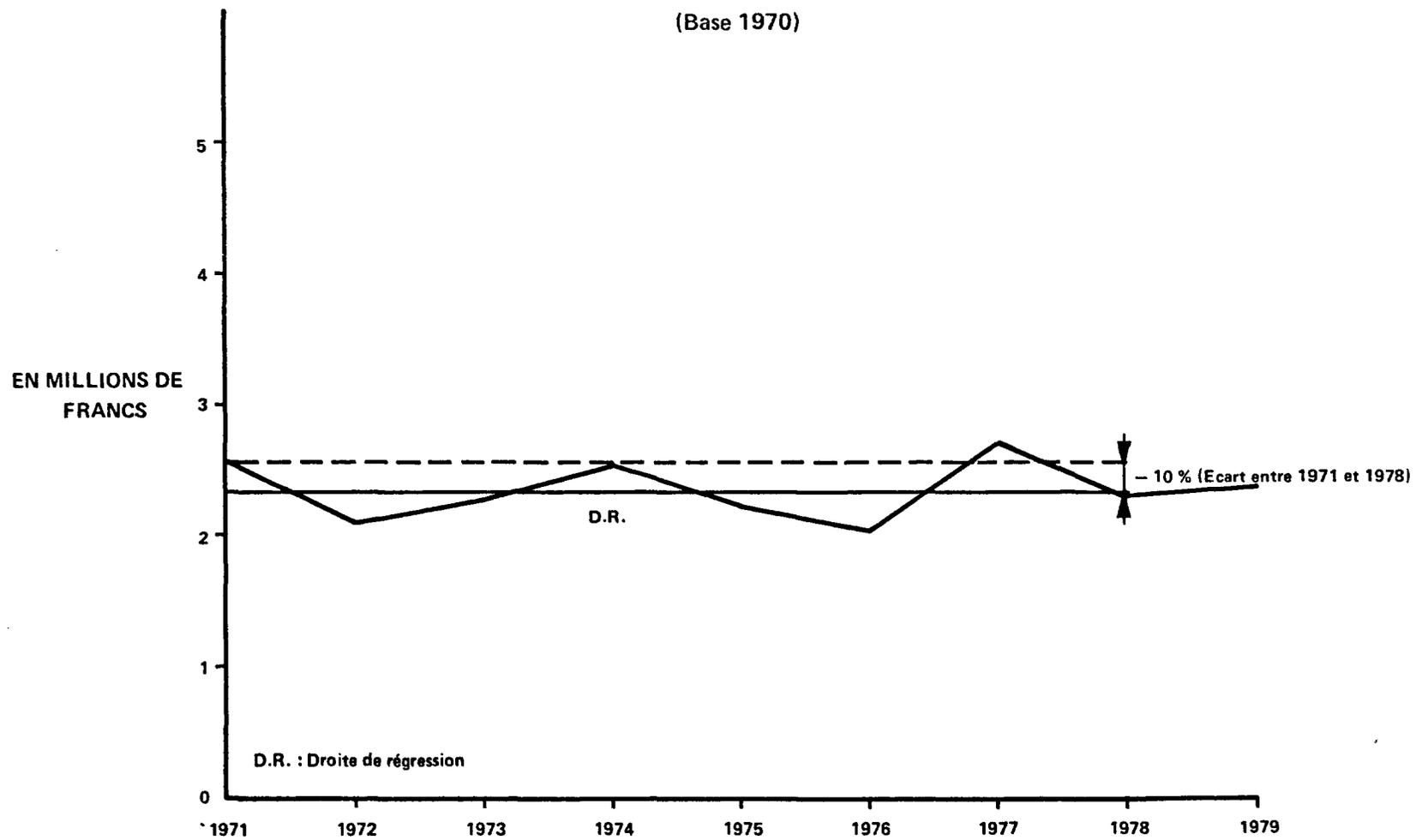
La valeur des apports de Ouistreham a ainsi augmenté en Francs constants de 35 % entre 1971 et 1978.

4° LE HAVRE (Figure XXXXVII)

Au Havre plus encore qu'à Ouistreham, l'augmentation du produit de la vente des pêches est sans commune mesure avec l'inflation. Aussi la valeur des apports du Havre représente, en Francs constants, 139 % de plus en 1978 qu'en 1971.

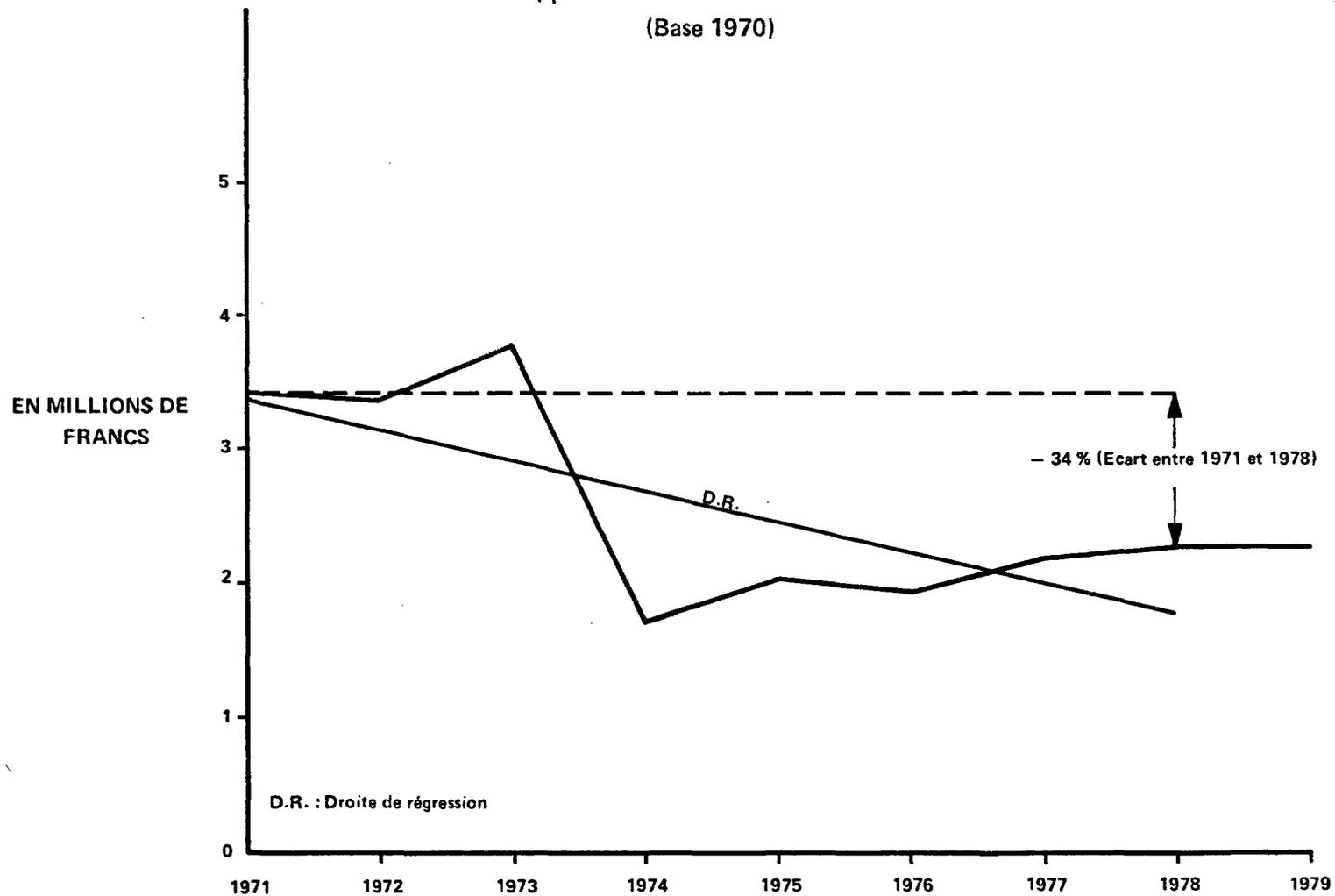
Valeur des Apports en FRANCS CONSTANTS – HONFLEUR  
(Base 1970)

Figure XXXIV



Valeur des Apports en FRANCS CONSTANTS – TROUVILLE  
(Base 1970)

Figure XXXXV



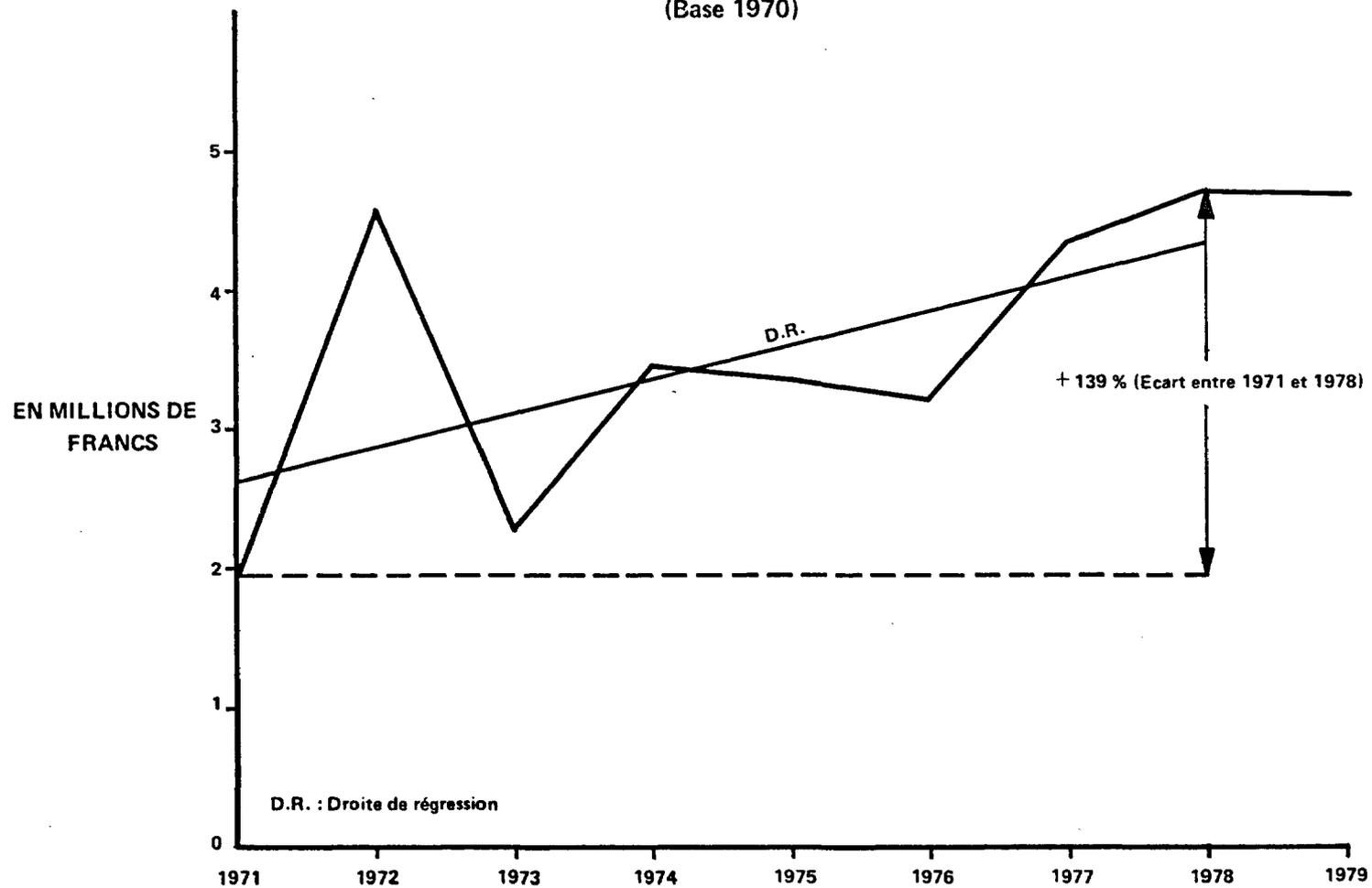
Valeur des Apports en FRANCS CONSTANTS – CUISTREHAM  
(Base 1970)

Figure XXXXVI



Valeur des Apports en FRANCS CONSTANTS – LE HAVRE  
(Base 1970)

Figure XXXVII



Soulignons tout d'abord qu'il ne faut pas confondre la valeur des apports, résultat brut du produit de la vente, avec le revenu. Le revenu s'obtient en soustrayant du produit de la vente tous les coûts (gas oil, achat de matériel, entretien, achat de bateau, achat de moteurs neufs, etc.)

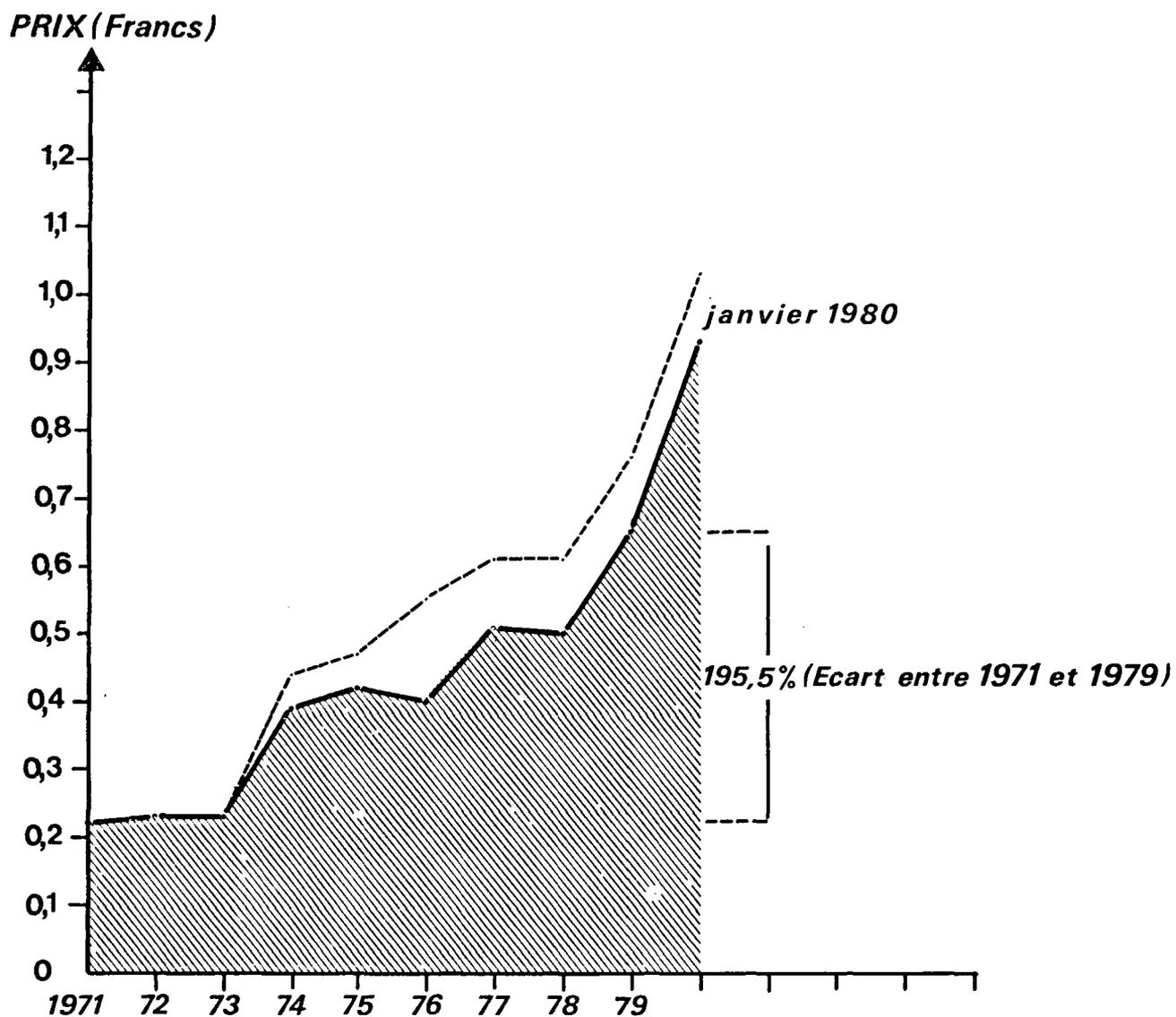
Pour calculer la valeur réelle des apports, on a fait intervenir l'inflation générale, mais des augmentations beaucoup plus fortes ont eu lieu sur des composantes essentielles des coûts. Ainsi en est-il en particulier du gas oil ou du prix des chaluts.

Une étude de CEASM montre qu'en 1974 le prix des consommations intermédiaires (c'est-à-dire essentiellement du gas oil) est sensiblement égal à 25% de la valeur de la pêche pour les bateaux de moins de 20 mètres. En d'autres termes, en 1974 environ 20% de la valeur des apports était dépensé pour acheter du gas oil.

Cette situation s'est encore dégradée depuis 1974 puisque le prix du gas oil augmente beaucoup plus vite que l'inflation générale. Ainsi, entre 1971 et 1979, l'indice général des prix a été multiplié par deux alors que le prix du gas oil (déduction faite de l'aide au carburant) a été multiplié par trois.

Mais la part du produit de la vente utilisée pour acheter du gas oil s'accroît également parce que la consommation de carburant augmente. Nous avons constaté en effet que dans les ports de l'estuaire la taille des bateaux augmentait ainsi que la puissance de leurs moteurs. Nous avons vu également que certains pêcheurs, en particulier à Honfleur, étaient amenés à travailler dans des zones de pêche beaucoup plus éloignées. L'augmentation de la consommation s'ajoute donc à l'augmentation du prix du gas oil.

Ceci signifie que le revenu réel est de plus en plus lourdement grevé par le prix du gas oil. Les variations du revenu des ports de l'estuaire sont donc certainement moins favorables (ou plus défavorables selon les cas) que ne le laissent paraître les variations de la valeur réelle des apports.



**PRIX MOYEN ANNUEL  
DU LITRE DE GASOIL  
A DIEPPE**

- PRIX BRUT
- PRIX de REVIENT REEL (déduction faite de l'aide au carburant)

Par ailleurs, il faut bien garder à l'esprit qu'il s'agit ici du revenu des ports et non du revenu des pêcheurs.

Beaucoup de paramètres interviennent pour faire varier différemment le revenu de l'ensemble des bateaux d'un port et le revenu personnel des pêcheurs. L'étude du CEASM montre qu'il est très difficile d'évaluer le revenu réel des pêcheurs et que les écarts sont très importants d'un bateau à l'autre.

On trouve ainsi en 1974, pour les bateaux qui ont servi à l'étude du CEASM, des rémunérations annuelles de 8.000 F. à 53.000 F. pour les marins et de 8.000 F. à 69.000 F. pour les patrons.

Le revenu des pêcheurs varie en effet d'un bateau à l'autre selon les types de pêche et les zones de pêche utilisées, selon la taille du bateau, sa puissance, son âge, selon le matériel de radio-navigation, selon l'expérience et la sagacité du patron, etc.

Il faut donc s'en tenir ici au revenu total des bateaux qui est un indice valable de la santé économique de la pêche dans un port. Ce revenu peut être approché à partir de la variation de la valeur réelle des apports.

Variation de la valeur réelle des ventes  
En Francs constants entre 1971 et 1978 :

Honfleur	:	- 10%
Trouville	:	- 34%
Ouistreham	:	+ 35%
Le Havre	:	+139%

En partant de ce tableau, pour approcher le revenu des quatre ports de l'estuaire, il faut tenir compte :

1°/ de la correction des coûts définis plus haut (prix du gas oil en particulier).

2°/ du fait que certains ports reçoivent des apports provenant de bateaux armés ailleurs, ce qui gonfle artificiellement les ventes du port. Ainsi en est-il en particulier du Havre où de gros coquilliers et certains pêcheurs de Honfleur viennent débarquer leurs apports, ce qui relativise la forte augmentation de la valeur des apports du Havre.

En tenant compte de tous ces éléments, on peut approcher ainsi l'évolution du revenu réel de la pêche dans les ports de l'estuaire de la Seine depuis 1971 :

Honfleur : -  
Trouville : - -  
Ouistreham : +  
Le Havre : +

Ainsi se trouve confirmé ce que l'on distinguait déjà à l'étude des effectifs de pêcheurs et des apports débarqués :

- 1.- Honfleur et Trouville pour lesquels la crevette est encore un type de pêche essentiel ont des difficultés économiques ;
- 2.- A l'inverse, Ouistreham et Le Havre qui ont leur système de pêche fondé sur le poisson de qualité ont une évolution économique positive. Notons toutefois qu'une contradiction apparaît au Havre entre la bonne santé économique de ce port et l'absence totale de renouvellement de sa flottille.

### III - PRINCIPAUX PHENOMENES AFFECTANT LES PECHEES DANS L'ESTUAIRE

Si l'on veut connaître l'état de la pêche dans l'estuaire de la Seine, il ne suffit pas de regarder les apports. En effet, la pêche peut disparaître totalement de l'estuaire sans que les apports ne diminuent notablement dans les ports voisins. Seule l'étude des zones et de l'effort de pêche peut montrer si la pêche dans l'estuaire est menacée ou non.

D'autre part, le tableau des saisons de pêche et des combinaisons de métiers doit être observé avec attention. En effet, la disparition ou la diminution d'un type de pêche n'a pas le même impact sur l'économie d'un port selon que ce type de pêche est le seul possible pendant une saison ou bien qu'au contraire il est pratiqué en même temps que d'autres types de pêche très rémunérateurs.

C'est dans ce cadre qu'il faut replacer la disparition de l'éperlan qui, pêché en hiver par les petits bateaux, leur permettait de ne pas désarmer.

De même, la disparition du sprat et du carrelet de l'intérieur de l'estuaire pénalise le port de Honfleur en supprimant des pêches proches accessibles aux petites embarcations.

Par ailleurs, la simple diminution de certaines espèces a rendu inefficaces des moyens de pêche qui étaient accessibles aux petits bateaux (filets fixes, lignes par exemple). Or ces petits bateaux n'ont généralement pas la possibilité d'utiliser des moyens plus efficaces (chaluts) ni de trouver une activité de remplacement. Mais surtout cette étude des saisons et des zones de pêche permet de comprendre l'impact de la diminution de la crevette sur les différents ports de l'estuaire. Sans entrer de nouveau dans le détail, il faut rappeler que la zone de pêche à la crevette grise était beaucoup plus vaste il y a 10 ans puisqu'elle remontait plus haut dans l'estuaire et se propageait le long de la côte de Basse Normandie jusqu'au-delà de Ouistreham.

Ouistreham a donc été le premier port atteint par la diminution de la crevette, mais l'impact a été faible car ce port avait à sa portée d'autres types de pêche de haut rapport (poisson plat). De même les petits bateaux du Havre ont pu pratiquer à proximité toutes sortes de types de pêche de bon rendement. Il est beaucoup plus difficile pour Trouville et surtout pour Honfleur de trouver des pêches de remplacement aussi accessibles et ayant autant de valeur que la crevette.

Face à cette situation, la seule solution qui est apparue est la reconversion vers d'autres types et d'autres zones de pêche qui nécessitent l'accroissement de la taille des bateaux et de leur puissance. Les pêcheurs qui ne peuvent pas (à cause du coût) ou qui ne veulent pas (à cause de leur âge) faire cette reconversion sont condamnés à la stagnation et au déclin de leur activité.

Peu à peu, plus ou moins vite selon les ports, un certain nombre de reconversions se sont faites, aidées par des prêts et subventions pour l'achat de navires neufs et l'augmentation de puissance du moteur. Mais ces reconversions elles-mêmes ne vont pas sans poser des problèmes sérieux comme le montre l'étude des lieux de pêche : ainsi la disparition de la crevette de Décembre à Mai a obligé les crevettiers à trouver un autre type de pêche l'hiver. Certains pêcheurs se sont ainsi reconvertis au chalut et, d'autres plus nombreux, à la coquille St Jacques. Mais pour cela, ils ont dû augmenter fortement la taille et la puissance de leurs bateaux.

Or, on constate que les "gros bateaux" issus de cette reconversion et conçus pour permettre des pêches un peu plus au large, ne se sont par réellement éloignés. Bien sûr la coquille St Jacques a ouvert des nouvelles zones de pêche qui ont donné des résultats substantiels ces dernières années. Mais d'une part la coquille ne se pêche pas toute l'année et il faut bien pratiquer un autre type de pêche l'été, d'autre part, les rendements des pêches à la coquille stagnent déjà ou sont en baisse, ce qui risque d'amener le retour de certains bateaux au chalutage toute l'année, comme les font déjà certaines grosses unités.

Tous ces "gros bateaux" restent donc à pêcher près de la côte dans des types de pêche où ils se retrouvent en concurrence avec les petits navires qui, eux, ne peuvent pas s'éloigner.

Autre phénomène complexe qui concerne la reconversion à la coquille elle-même : certains crevettiers se sont mis à faire le chalut de fond lorsqu'est apparu un trou en hiver dans la saison de la crevette. Mais devant les difficultés de cette pêche au poisson de fond avec de petites unités, et devant les plus grands profits possibles avec la coquille, ces pêcheurs ont là aussi augmenté la taille et la puissance de leurs bateaux. Ils ont pu ainsi pêcher la coquille St Jacques. Mais leurs bateaux sont devenus trop gros ce qui les empêche de pêcher la crevette même l'été et les oblige à faire le maquereau ou le chalut de fond, là encore en concurrence avec les petites unités.

Par ailleurs, la nécessité de rentabiliser des unités plus grandes et plus coûteuses et la nécessité de limiter les temps de route pour économiser le gas oil, amènent les pêcheurs :

- à prendre plus de risques (pêche par mauvais temps, pêche en zones accidentées et dans les épaves, etc.),
- à pêcher plus souvent dans les zones interdites (zone des 3 milles, chenal de Rouen, etc.)
- à utiliser les engins les plus "efficaces" (chalut canadien) ou à modifier les engins autorisés (chaines devant le chalut de fond, chalut "semi-pélagique" transformé en chalut de fond en alourdissant le bourrelet, etc.).

N'oublions pas enfin que lorsque le pêcheur est obligé de chercher des lieux de pêche plus éloignés, son temps de travail augmente considérablement, en même temps que sur son temps de navigation.

Tous ces éléments permettent de penser que le renouvellement des flottilles par des unités plus grosses et plus puissantes ne résoud pas tous les problèmes.

Il faut en effet observer les effets de cette reconversion à trois niveaux : celui des apports, celui de l'économie de chaque pêcheur, celui enfin du maintien de l'activité de pêche dans l'estuaire.

1/ Les apports :

Il est certain que ce renouvellement et cette augmentation de taille et de puissance des bateaux permettent de maintenir les apports en augmentant l'effort de pêche. Encore faut-il être sûr que les stocks des différentes espèces soient en état de supporter cette augmentation. Il ne semble pas, en particulier, que ce soit le cas pour la coquille St Jacques dont les apports diminuent à nouveau depuis plusieurs années malgré l'augmentation de l'effort de pêche.

2/ L'économie des pêcheurs :

L'augmentation de taille et de puissance ainsi que l'achat de matériels nouveaux (radar, Toran, etc.) permettent effectivement aux pêcheurs de se reconvertir vers d'autres types ou d'autres zones de pêche en cas de difficultés. Mais, d'un autre côté, le coût d'exploitation est ainsi augmenté obligeant le pêcheur à pêcher plus, plus loin, plus longtemps pour obtenir le même revenu qu'auparavant. A moins qu'il ne s'assure de belles pêches en chalutant en zone interdite, en prenant des risques, ou bien encore en revenant concurrencer près de la côte les petites unités.

3/ L'activité de pêche dans l'estuaire :

C'est à ce niveau que les résultats risquent d'être les plus maigres. En effet, le renouvellement des flottilles permet bien aux pêcheurs de l'estuaire d'affronter le large c'est-à-dire de pêcher à l'extérieur de l'estuaire, mais il ne limite en rien la dégradation des zones et des types de pêche dans l'estuaire. On peut même dire que le report de l'activité de pêche vers le large risque de consacrer peu à peu l'abandon de la pêche à l'intérieur de l'estuaire.

Le problème reste donc de maintenir les espèces encore exploitables à l'intérieur de l'estuaire. A ce titre, l'évolution de la crevette grise apparaît bien comme fondamentale puisque c'est le dernier type de pêche important pratiqué dans l'estuaire de la Seine.

#### IV CORRELATIONS REMARQUABLES ENTRE LES EVOLUTIONS DES APPORTS ET LES MODIFICATIONS DES ZONES DE PECHE

Les variations des apports et des zones de pêche s'expliquent par un grand nombre de facteurs imbriqués :

##### 1) Causes économiques et sociales

- l'augmentation du prix du gas oil amène les pêcheurs à choisir les zones de pêche les plus proches et les types de pêche les moins coûteux en énergie. C'est évidemment l'une des raisons qui rend difficile la reconversion de Honfleur vers d'autres pêches plus lointaines (coquille St Jacques, chalutage, etc.) et qui, a contrario, augmente la dépendance de Honfleur vis-à-vis de la crevette.

Le prix du gas oil est également responsable du peu de profit que tire Trouville de ses apports en poisson, car une grande partie de ces apports est pêchée au chalut semi-pélagique (faible valeur et grosse dépense d'énergie).

L'augmentation du prix du carburant est aussi responsable de baisses de l'effort de pêche sur des zones éloignées. C'est peut être le cas à Ouistreham pour la pêche au lieu, dans les épaves au large de la Baie de Seine, bien que la valeur élevée de cette espèce rende moins gênante le coût du gas oil.

- l'évolution économique extérieure au port peut entraîner le désarmement ou, au contraire, l'armement de navires, ce qui, bien sûr, modifie l'effort de pêche et donc les apports. Agissent ainsi comme facteur économique positif les plans de reconversion, les prêts, les subventions tandis que le renchérissement de la construction navale joue négativement.

- les apports peuvent être modifiés par l'embauche ou la mise à terre de matelots.
- les variations des cours de vente des produits de la pêche agissent sur le volume des apports mais surtout sur leur structure, car les pêcheurs choisissent parmi les pêches possibles dans la saison celle dont les cours élevés sont les mieux assurés.
- les apports peuvent être modifiés par des causes sociales. Par exemple on verra nettement s'inscrire dans les statistiques le conflit de la pêche de l'été 1980.

## 2) Causes techniques

- les changements dans la taille des navires et dans la puissance de leurs moteurs influent directement sur les espèces et sur les tonnages pêchés. On a vu ainsi que l'apparition de bateaux plus grands et plus puissants a permis le développement du dragage de la coquille St Jacques. Elle a également ouvert l'accès à des zones de pêche plus éloignées (le lieu à l'extérieur de la baie de Seine pour Ouistreham).
- le développement des moyens de radio-navigation en rendant la localisation plus précise a augmenté notablement l'effort de pêche pour certaines espèces. Ainsi la diffusion du système "Toran" a permis l'ouverture à la pêche de secteurs auparavant impraticables. Les pêcheurs qui sont équipés de cet appareil peuvent en particulier chaluter au milieu des épaves.
- de même la mise au point de nouveaux engins de pêche modifie la production. C'est le cas par exemple du "chalut canadien" qui permet le chalutage dans les "ridins" et autres zones accidentées. Bien sûr, ces améliorations techniques permettent des reconversions réussies, mais elles entraînent également une intensification de la pêche et éventuellement une surexploitation de secteurs restés en réserve jusqu'ici (exemple de la coquille).

3) Causes météorologiques

Le facteur météorologique est d'autant plus important pour les ports de l'estuaire que les bateaux sont petits.

4) Causes biologiques

Chacun des facteurs de variation des apports cités plus haut joue différemment selon le bateau, sa taille, sa puissance, son port d'origine, etc. D'autre part, tous les facteurs se superposent et l'imbrication de leurs effets est telle qu'il est impossible de démêler leur influence respective. C'est pourquoi il est difficile d'isoler les phénomènes ayant une cause purement biologique.

Cependant, on peut observer que pour toutes les causes de changement non biologique ce sont les pêcheurs qui prennent l'initiative de changer de type ou de zone de pêche, alors que dans d'autres cas, les pêcheurs ne font que constater des baisses ou des hausses de rendement dans telle ou telle zone et ils se conforment à ces changements pour modifier leurs lieux de pêche.

Il apparaît donc bien que ces déplacements de zones de pêche sont révélateurs de modifications biologiques même si on ne parvient pas à en saisir le mécanisme. Ainsi, pour la plupart des espèces qui étaient ou sont encore pêchées dans l'estuaire de la Seine, la diminution des apports s'est accompagnée d'un déplacement des zones de pêche vers l'aval.

L'éperlan par exemple a été pêché de plus en plus bas dans l'estuaire jusqu'à sa disparition totale, il y a plus de 10 ans.

Le cas du carrelet est également caractéristique : avant 1970 on pêchait cette espèce loin dans l'estuaire (en particulier une grande quantité de petits carrelets étaient capturés par les chaluts à crevette). Or depuis 1970, dans le même temps où les apports en carrelets diminuaient fortement dans les trois ports de Honfleur, Trouville et Le Havre, cette espèce disparaissait de l'intérieur de l'estuaire. Actuellement, on ne trouve plus de carrelets à l'Est du Méridien de Trouville.

En ce qui concerne la sole, une zone de pêche s'allonge jusqu'à l'intérieur de l'estuaire. Cette zone est en principe interdite mais elle est tout de même utilisée dans certains cas (mauvais temps) par les pêcheurs qui n'ont pas d'autres zones à proximité. Or le rendement de cette zone diminue constamment, ce qui peut expliquer en partie l'irrégularité des apports en soles de Honfleur et Trouville, tandis que les ports de Ouistreham et du Havre voient leurs tonnages de soles augmenter régulièrement.

Parmi les espèces pélagiques, on peut également observer des variations d'apports et de zones de pêche concomitantes. Ainsi, lorsque les apports en merlan chutent fortement (entre 1977 et 1978 par exemple), les pêcheurs constatent que, d'une part, on ne pêche presque plus de merlan dans les zones de pêche au maquereau et que, d'autre part, la saison du merlan se rétrécit alors qu'auparavant elle durait toute l'année.

Cette relation entre apport et zone de pêche est encore plus flagrante pour le sprat. Depuis longtemps la pêche au sprat est en forte régression. Le sprat a tout d'abord disparu de l'estuaire aval, c'est pourquoi Honfleur a été le premier port affecté par la baisse d'apport. Mais, par la suite, des zones de pêche situées nettement plus à l'Ouest ont disparu à leur tour. En effet, pendant longtemps les meilleures zones de pêche au sprat s'étendaient encore de part et d'autre du chenal du Havre, mais il y a cinq ans la zone Sud, la plus proche de l'estuaire, est devenue elle aussi improductive en même temps que la production de sprat des ports de l'estuaire devenait insignifiante. On peut noter également que la taille des individus a fortement diminué.

Mais c'est avec la crevette grise que les relations les plus nettes apparaissent entre l'évolution des apports et les modifications des zones de pêche : historiquement, la zone de chalutage de la crevette a son centre au débouché de la Seine (entre Le Havre et Trouville) et s'étend dans l'estuaire loin en amont de Honfleur ainsi que le long de la côte jusqu'à Ouistreham.

Or, on constate que la décroissance des apports constatée depuis des années correspond à trois phénomènes simultanés :

1. La zone de pêche à la crevette s'est peu à peu réduite à la zone centrale (le triangle Le Havre-Trouville-Honfleur). La crevette ne se pêchant plus en amont de Honfleur ni le long de la côte dans le secteur de Ouistreham.
2. La saison de pêche à la crevette s'est peu à peu réduite ne s'étalant plus que sur six mois alors qu'elle durait toute l'année.
3. Le rendement des secteurs encore chalutés a diminué.

A l'inverse, lorsque de meilleures années apparaissent (1978-1979), on constate non seulement que le rendement s'améliore, mais que la saison de pêche rentable s'allonge et que l'on pêche des crevettes un peu plus loin le long de la côte vers Ouistreham et un peu plus haut en amont de Honfleur.

#### V - DIAGNOSTIC SUR L'ETAT DE CHACUN DES QUATRE PORTS DE L'ESTUAIRE

##### 1) Honfleur

La situation de la pêche à Honfleur est mauvaise. Le nombre de navires diminue régulièrement et ces navires sont vieux. Si la jauge moyenne augmente légèrement, c'est que ce sont surtout les petits navires qui sont désarmés. L'effectif des pêcheurs se réduit également peu à peu et la moyenne d'âge augmente. La raison de cette situation se trouve dans la stagnation ou la baisse de tous les apports de Honfleur et en particulier (jusqu'en 1978) de la baisse de la crevette qui est pour ce port l'espèce la mieux vendue et la plus rentable (proximité des zones de pêche).

Malgré une amélioration de la crevette en 1978 et 1979, ainsi que du poisson en 1979, le revenu réel du port de pêche de Honfleur est inférieur en 1979 à celui de 1971.

En réalité, tout l'équilibre économique de la pêche de Honfleur repose sur la crevette, et c'est elle qui impose ses variations positives ou négatives.

Ainsi lorsque la crevette s'améliore (1978-1979), on voit le nombre de navires réaugmenter légèrement (avec un temps de retard) et si dans le même temps la jauge moyenne et la puissance moyenne diminuent c'est que ce sont des petits bateaux qui sont réarmés pour la crevette.

L'économie du port de Honfleur a donc suivi la dégradation de la crevette et cela se reproduira si l'amélioration de 1978-1979 ne se confirmait pas.

La reconversion vers d'autres pêches est difficile parce que les bateaux sont petits et que les zones de pêche de remplacement sont éloignées. Par ailleurs, au fur-et-à-mesure de la canalisation de la Seine il est de plus en plus difficile et coûteux pour les Honfleurais de sortir de l'estuaire. Ce sont ces observations qui avaient amené à l'idée d'encourager par des prêts et des subventions l'achat de bateaux plus gros et plus puissants. Mais un tel plan de reconversion ne peut pas être d'une grande efficacité dans le cas de Honfleur. En effet, la réalisation de ce plan augmenterait encore les coûts (amortissement, fonctionnement) et ceci ne pourrait être supporté par les pêcheurs-armateurs que s'ils étaient assurés que le revenu des pêches augmenterait au moins dans la même proportion. Or la position de Honfleur par rapport aux zones de pêche ne permet pas de garantir cette augmentation du revenu de la pêche indépendamment de la crevette.

Il est donc clair que le port de Honfleur a son sort lié à celui de la crevette grise. Si la crevette venait à disparaître, beaucoup de bateaux désarmeraient définitivement et les bateaux qui se reconvertiraient à d'autres pêches n'auraient aucun intérêt à rester à Honfleur; peu à peu ils armeraient dans des ports plus proches des zones de pêche.

Pour assurer le maintien et le développement de la pêche à Honfleur, un certain nombre d'orientations se dégagent nettement :

a) Nécessité absolue du maintien de la crevette à l'intérieur de l'estuaire.

La réalisation de cet objectif nous échappe bien sûr en grande partie puisqu'on connaît très mal les mécanismes qui régissent les variations de la crevette. Cependant, on conçoit aisément que le maintien en eau des vasières soit une condition impérative de la conservation de la crevette dans l'estuaire. Dans ce sens, la canalisation de la Seine ne peut se poursuivre sans mettre en péril les principaux lieux de pêche à la crevette qui sont situés au Nord de la digue "Basse Nord" et au Sud de la digue du Ratier. Les brèches pratiquées dans ces digues sont nécessaires pour le maintien en eaux des vasières, mais également pour assurer un accès facile à ces lieux de pêche pour les bateaux de Honfleur.

Il est difficile de penser également que l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine ne soit pas une condition du développement de la crevette dans l'estuaire. En tout état de cause, il est indispensable de continuer les études biologiques permettant de comprendre les mécanismes qui régissent les variations de la crevette.

b) Assurer par des prêts et des subventions un meilleur taux de rénovation de la flottille de pêche, mais ne pas encourager sans discernement l'augmentation de jauge et de puissance des bateaux (coûts plus élevés, rentabilité de la pêche plus faible).

c) Création de la criée qui fixerait la pêche à Honfleur en y assurant des prix de vente plus élevés et un marché plus régulier. La criée devrait permettre d'écouler plus facilement les pointes de production sans que les cours ne s'effondrent.

En faisant de Honfleur un port de vente intéressant pour les pêcheurs, la criée peut participer au maintien de la pêche à Honfleur, même si les zones de pêche s'éloignent de l'estuaire.

- d) Dans le cas de reconversion de certains bateaux vers d'autres types de pêche, la nécessité d'une aide au carburant élevée est encore plus évidente si l'on ne veut pas que les zones de pêche extérieures à l'estuaire deviennent totalement inaccessibles aux pêcheurs de Honfleur.

## 2) Trouville

A Trouville, la situation de la pêche reste mauvaise même si elle se redresse très lentement depuis 1974. Le nombre de navires stagne à un niveau très inférieur à 1971. Ces navires sont vieux et le renouvellement est faible. On note cependant l'achat de quelques bateaux plus importants ainsi qu'une forte augmentation de la puissance moyenne des moteurs. Les effectifs suivent, en plus accentués, les variations du nombre de navires (décroissance puis stagnation). Mais surtout les statistiques montrent qu'en 1979 la valeur réelle des pêches de Trouville est encore 34% en dessous de celle de 1971. Cette situation défavorable trouve son origine dans la chute brutale et simultanée de tous les apports en 1974. (poissons, crevettes, coquilles St Jacques). Après cette date, la crevette a continué à décroître jusqu'en 1978, le poisson a stagné à un niveau médiocre et la coquille donne des résultats très irréguliers et en diminution depuis 1977.

L'autre cause des difficultés de Trouville réside dans la médiocre valeur des apports de poisson (en 1979 les 930 tonnes de poisson de Trouville ne valaient que 2,6 millions de Francs alors que les 478 tonnes de Ouistreham valaient 4,6 millions). Car une grande partie des tonnages de Trouville est constituée de maquereau et de merlan pêchés au chalut semi-pélagique. Cette valeur médiocre du poisson et la stagnation de la coquille donnent une grande importance aux apports en crevette dont la valeur reste intéressante même avec un faible tonnage.

L'économie des pêches de Trouville a donc elle aussi suivi la dégradation de la crevette. Mais à Trouville, la reconversion vers d'autres types de pêche devrait être plus facile qu'à Honfleur puisque Trouville est plus près des zones de pêche de remplacement.

Le plan de relance de la pêche a d'ailleurs eu à Trouville quelques (modestes) effets. Malheureusement, les résultats de ce plan (accroissement de la taille et de la puissance des bateaux) ont amené les pêcheurs à utiliser surtout la combinaison de métiers : coquille, chalut semi-pélagique. Or cette combinaison s'est avérée d'un rendement médiocre : la coquille stagne, les espèces pélagiques pêchées se vendent à bas prix, les navires plus gros sont coûteux aussi bien à l'achat qu'en fonctionnement.

Tout ceci permet de dégager quelques orientations pour le développement de la pêche à Trouville :

- a.- Le maintien de la crevette est important pour Trouville parce que c'est une espèce de valeur et sa disparition provoquerait des difficultés pour de nombreux bateaux.

Les moyens de ce maintien de la crevette sont les mêmes qu'à Honfleur puisqu'il s'agit des mêmes zones de pêche.

- b.- Cependant, des reconversions vers d'autres pêches sont possibles et même souhaitables pour assurer le redressement de l'économie de Trouville. Des prêts et des subventions y sont utiles pour favoriser un certain renouvellement de la flottille. Mais ici non plus, l'accroissement de la jauge et de la puissance ne doit pas être considéré comme la panacée. Ce qui doit surtout être encouragé à Trouville, c'est la reconversion d'un type de chalutage vers un autre : du chalutage semi-pélagique vers le chalutage de fond. Systématiquement doivent être recherchées les espèces nobles (poissons plats) dont les zones de pêche ne sont pas trop éloignées.

Si la crevette se développe à nouveau, Trouville n'aura plus de difficultés. Mais si elle ne reprend pas, Trouville peut tout de même améliorer sa situation en se tournant vers le chalutage des espèces chères (soles, limandes, morues, lieu, etc.). Les aides et subventions doivent aller vers les types de bateaux et de matériels les plus adaptés à la combinaison de métiers : chalut de fond, crevette.

c.- A Trouville, comme ailleurs, les difficultés sont aggravées par le prix du gas oil qui augmente beaucoup plus vite que la valeur des pêches. Là encore, une augmentation de l'aide au carburant faciliterait le redémarrage du port.

### 3) Ouistreham

La situation de la pêche à Ouistreham est tout à fait différente et, sur bien des points, inverse de celle des deux ports précédents. Le nombre de navires se maintient au même niveau depuis dix ans. Les bateaux sont récents car le renouvellement de la flottille est rapide. Les effectifs de pêcheurs augmentent régulièrement et rapidement (plus de 30% en 10 ans) et il s'agit d'une population jeune. Cet armement dynamique s'appuie sur une économie des pêches florissante. Ainsi en 1978 la valeur réelle des apports est 35% plus élevée qu'en 1971.

Et pourtant, Ouistreham a subi comme les autres ports la baisse de la crevette et de la coquille St Jacques. On peut même dire que la crevette a pratiquement disparu à Ouistreham depuis 1973 et que la coquille s'est effondrée plus vite que dans les autres ports de l'estuaire. Par ailleurs, dans ses apports, Ouistreham a remplacé la crevette par d'autres crustacés, mais cela ne représente ni un tonnage, ni une valeur considérable. En réalité, Ouistreham compose l'essentiel de son revenu avec le chalutage du poisson de qualité (poissons plats, morue, lieu, seiche, etc.). Ce sont les variations de ces pêches de poisson qui déterminent l'évolution du revenu réel de Ouistreham. Ainsi la baisse de la valeur des apports en 1979 est essentiellement due à une diminution de 160 tonnes de poisson.

Les petites unités qui forment la flottille de Ouistreham semblent donc bien adaptées à un type de pêche et à des espèces accessibles et de bon rendement.

Le seul problème qui semble se poser avec acuité est celui du prix du gas oil qui, en augmentant trop rapidement, risque de rendre inaccessibles des zones de pêche intéressantes, mais plus éloignées.

#### 4) Le Havre

La situation des pêches du Havre est apparemment contradictoire puisque, d'une part l'armement est en mauvais état, alors que, d'autre part, le revenu réel du Havre est en progression constante.

On constate en effet que le nombre de navires a décru depuis 1972 et qu'il se maintient tout juste depuis 1974. La jauge moyenne stagne et les bateaux sont en majorité très âgés (en 1978 : 60% des navires ont plus de 20 ans). Ceci signifie qu'il n'y a pratiquement aucun renouvellement de la flottille du Havre. Seule est modifiée la puissance motrice qui augmente constamment.

Et pourtant, malgré cet armement vieilli, les effectifs en pêcheurs se maintiennent depuis 10 ans avec un taux de renouvellement et de rajeunissement assez rapide.

Le fait que des hommes jeunes soient attirés par la pêche au Havre est déjà la marque d'une activité attractive. En réalité, le revenu réel du Havre est celui qui a le plus augmenté parmi les quatre ports de l'estuaire (+ 139% entre 1971 et 1978). Il faut relativiser un peu cette progression à cause des apports provenant de bateaux extérieurs au Havre (en particulier pour la coquille St Jacques). Il n'en reste pas moins que l'économie du Havre suit une évolution nettement positive.

Et pourtant, Le Havre, comme les autres ports, a subi la chute de la crevette. Mais les petits navires du Havre ont rapidement compensé la baisse de la crevette par la pêche d'autres crustacés de qualité (homards, tourteaux, étrilles, etc...) D'où la remontée de la valeur des crustacés indépendamment de la crevette.

La progression du revenu réel du Havre est due principalement comme à Ouistreham, au développement des pêches de poissons de grande valeur (en 1979 au Havre 6,7 millions de Francs pour 881 tonnes de poisson contre 2,6 millions de Francs seulement pour 933 tonnes à Trouville).

On peut qualifier ainsi le système de pêche du Havre :

- des pêches très diversifiées (chaluts, filets fixes, casiers, lignes, etc.),
- pratiquées à partir d'embarcations peu coûteuses (jauge faible, amortissement faible ou nul à cause de l'âge des bateaux),
- exercées dans des zones de pêche proches du port.
- produisant des espèces de grande valeur marchande.

Ce système est actuellement en équilibre et fait évoluer positivement le revenu réel du port du Havre.

Cependant, le grand âge des navires et la médiocrité de l'équipement (radio navigation) qui sont un avantage actuellement (faible coût d'exploitation) pourraient bien, à terme, devenir des handicaps (impossibilité d'adaptation à de nouveaux types ou de nouvelles zones de pêche si nécessaire, augmentation des risques, etc.). Il serait donc souhaitable de profiter de la bonne situation économique actuelle des pêches au Havre pour encourager les pêcheurs à certains investissements en vue de périodes moins favorables. En particulier, un renouvellement un peu plus rapide de la flottille serait prudent. Ce renouvellement ne doit pas forcément se faire avec des bateaux plus gros et il ne doit pas être trop rapide pour ne pas endetter inutilement les pêcheurs.

## BIBLIOGRAPHIE

- AVOINE, J., C. LARSONNEUR & A. QUESNEY, 1980. Etudes hydrosédimentaires . S.A.U.M. de l'estuaire de la Seine.
- BESSINETON, C., 1978. Fiche de synthèse sur les résultats des analyses de Phosphogypse depuis le début des déversements en mer. Rapport Marine Marchande.
- C.E.A.S.M., 1977. La transformation des produits de la pêche et des cultures marines. Schéma d'Aménagement du Littoral Bas-Normand.
- C.E.A.S.M. - M.A.B.N., 1978. La pêche dans l'estuaire de la Seine. Note pour le Conseil d'Orientation du S.A.U.M.
- C.N.E.X.O.- C.O.B., 1979. Distribution de l'oxygène dissous dans l'estuaire de la Seine. Modèle mathématique. Rapport scientifique.
- C.N.E.X.O. - Equipe Pêche. Gestion rationnelle des bancs de coquilles st-Jacques en baie de Seine.  
1977, rapport n° 1  
1978, rapport n° 2  
1979, rapport n° 3.
- DESAUNAY, Y., & P. BEILLOIS, 1975. La pêche artisanale en baie de Seine. Monographie de l'I.S.T.P.M.
- FLORI, JUNG & BELLON, 1977. Rapport de la Commission chargée de l'étude des conditions d'exercice de la pêche et des cultures marines dans la baie de Seine.
- FOREST, J., 1950. Observations sur les concentrations de Sprat des côtes françaises. Mémoire n° 14, Office des Pêches Maritimes.
- GENEY, M., & P. HERRY, 1976. Amélioration de la mise en vente à Honfleur et Trouville. Etude du C.E.A.S.M.
- GUILLAUD, J.F., 1980. Etude hydrobiologique de l'estuaire de la Seine. Etude des sels nutritifs. CNEXO/COB/ELGMM.
- GUILLAUD, J.F., & X. SANDRIN, 1980. Intéprétation des résultats du R.N.O. (données de 1975 à 1978). Point d'appui baie de Seine. CNEXO/COB.
- LANIESSE, M.F., 1980. Etude des relations entre la pollution, la pêche et la biologie de la crevette grise *Crangon crangon* dans l'estuaire et en baie de Seine. Rapport de travaux n° 3.
- LE DANTEC, J., 1949. La pêche sur les côtes du Calvados et de la Manche. *Rev. Trav. Off. Pêches Marit.* 1947 - 1949, T. XV (1.4) : 57-60.
- LEMOINE, M., 1979. Inventaire des ressources halieutiques et conchyliques de la Manche. Publication de l'I.S.T.P.M.

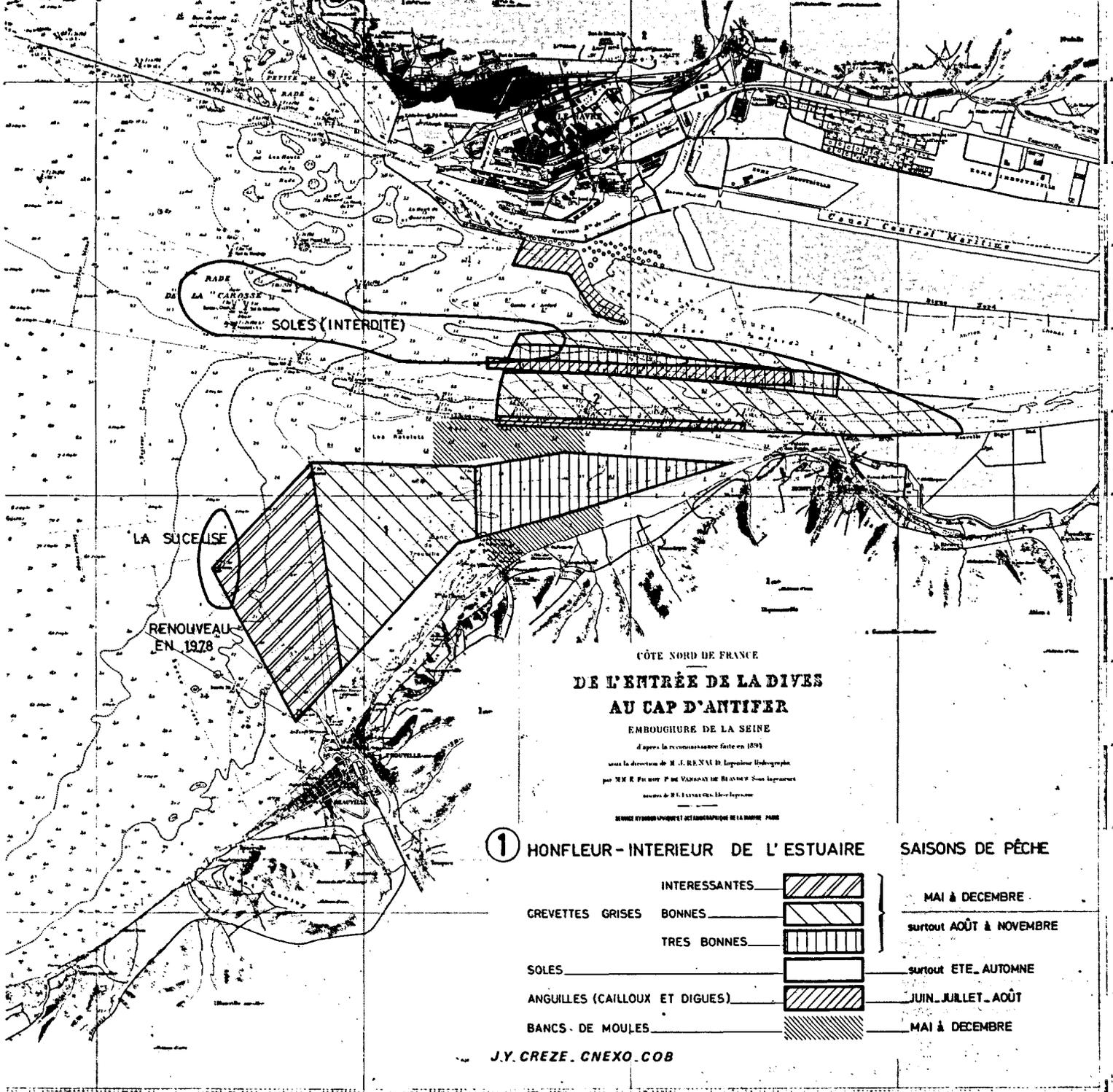
- M.A.B.N., 1978. Schéma Directeur National de la Conchyliculture et de l'Aquaculture. Littoral Bas-Normand.
- M.A.B.N. - D.A.T.A.R., 1979. Schéma d'aménagement du littoral Bas-Normand. Documentation Française.
- M.E.B.S. - M.A.B.N. - C.N.E.X.O., 1978. S.A.U.M. de l'estuaire de la Seine.  
Dossier n° 1, 1977.  
Dossier n° 2, 1978.  
Dossier n° 3, 1978.
- MERCKELBAGH, A., & A. VOISIN, 1975. Etude prospective de la pêche professionnelle sur le littoral de Basse-Normandie. Rapport du C.E.A.S.M. pour la M.A.B.N.
- MONBET, Y., & J.Y. CREZE, 1975. Terminal pétrolier d'Antifer : Incidences écologiques de la construction du port. Incidences de la construction sur les pêches maritimes. CNEXO/COB/Unité Littoral.

# ANNEXES

## CARTES DES ZONES ET DES SAISONS DE PECHE

---

- 1/ HONFLEUR INTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE.
- 2/ HONFLEUR EXTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE I
- 3/ HONFLEUR EXTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE II
- 4/ TROUVILLE INTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE
- 5/ TROUVILLE EXTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE I
- 6/ TROUVILLE EXTÉRIEUR DE L'ESTUAIRE II
- 7/ LE HAVRE PÊCHE PROCHE
- 8/ LE HAVRE II
- 9/ OUISTREHAM



RADE DE LA "CAROSSE"  
SOLES (INTERDITE)

LA SUCEUSE

RENOUVEAU EN 1978

CÔTE NORD DE FRANCE  
**DE L'ENTRÉE DE LA DIVES  
AU CAP D'ANTIFER**

EMBOUCHURE DE LA SEINE

d'après la reconnaissance faite en 1891  
sous la direction de M. J. RENAI, Ingénieur Hydrographe  
par MM. R. FAUROT, P. de VALLANAT de BEAUMET, Sous-Ingénieurs  
auxiliaires de M. J. RENAI, Chef de Service

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET Océanographique de la Marine - PARIS

① HONFLEUR - INTERIEUR DE L'ESTUAIRE

SAISONS DE PÊCHE

INTERESSANTES		} MAI à DECEMBRE
GREVETTES GRISES BONNES		
TRES BONNES		} surtout ETE, AUTOMNE
SOLES		
ANGUILLES (CAILLOUX ET DIGUES)		} MAI à DECEMBRE
BANCS DE MOULES		

J.Y. CREZE. CNEOX. COB



COTE NORD DE FRANCE

# DU CAP LÉVY AU CAP D'ANTIFER BAÏE DE SEINE

SAISONS DE PÊCHE

## ② HONFLEUR - EXTERIEUR DE L'ESTUAIRE I

SPRATS

CHALUT "SEMI-PELAGIQUE" MAQUEREAUX

DENSE

TRES DENSE



NOVEMBRE à MARS

MAQUEREAU

MAI à

OCTOBRE

MERLAN

sur tout

PRINTEMPS

et ETE

RIDINS  
CHALUT  
CANADIEN

TRAINÉ IMPORTANTE

J.Y. CREZE - GNEXO - COB

MERLANS

ZONE SUB



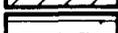
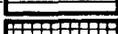
CÔTE NORD DE FRANCE

# DU CAP LÉVY AU CAP D'ANTIFER BAIE DE SEINE

J.Y. CREZE - CNEXO - COB

## ③ HONFLEUR - EXTERIEUR DE L'ESTUAIRE II

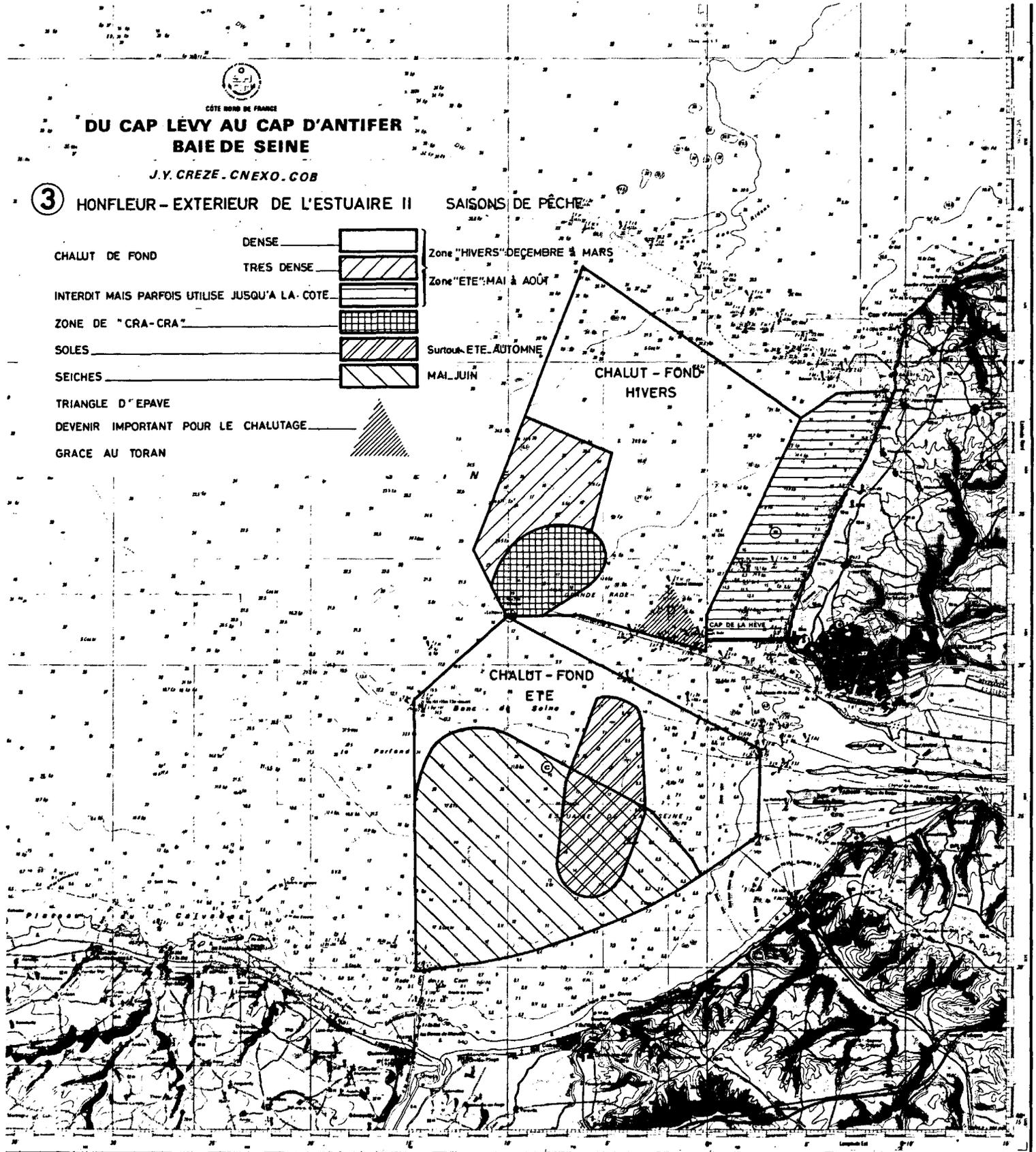
### SAISONS DE PÊCHE

- CHALUT DE FOND
  - DENSE 
  - TRÈS DENSE 
- INTERDIT MAIS PARFOIS UTILISÉ JUSQU'À LA CÔTE 
- ZONE DE "CRA-CRA" 
- SOLES 
- SEICHES 
- TRIANGLE D'ÉPAVE 
- DEVENIR IMPORTANT POUR LE CHALUTAGE GRACE AU TORAN 

Zone "HIVERS" DÉCEMBRE à MARS  
 Zone "ÉTÉ" MAI à AOÛT  
 Surtout ÉTÉ-AUTOMNE  
 MAL-JUIN

CHALUT - FOND  
HIVERS

CHALUT - FOND  
ÉTÉ



CÔTE NORD DE FRANCE  
**DE L'ENTRÉE DE LA DIVES  
 AU CAP D'ANTIFER**

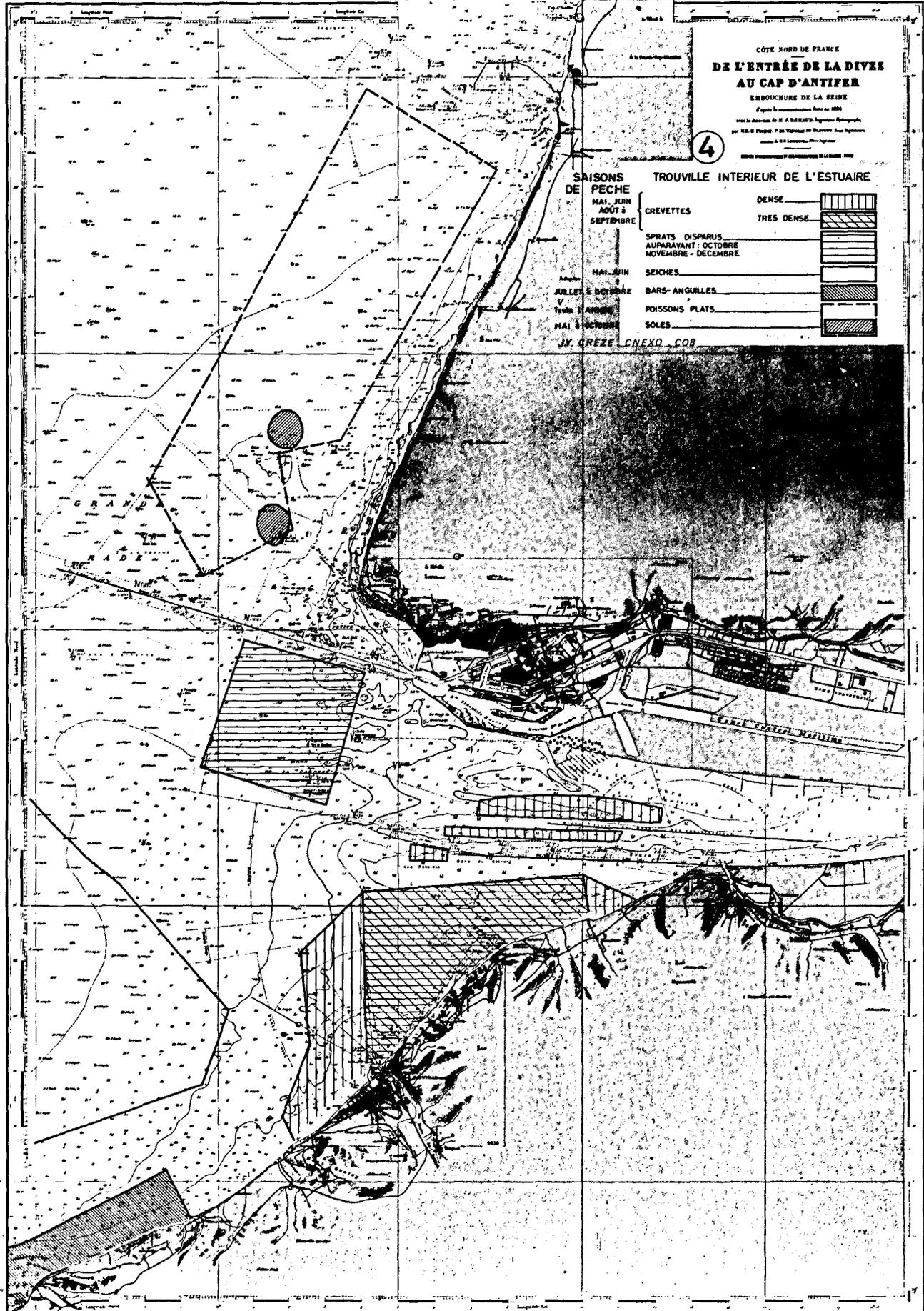
EMBOUCHURE DE LA SEINE

Échelle de 1:50,000  
 par H. S. PÉREZ, P. de VIGNY, H. BLANCHET, sous la direction de M. J. B. RAYET, Ingénieur Hydrographe

4

SAISONS DE PÊCHE		TROUVILLE INTERIEUR DE L'ESTUAIRE	
MAI - JUIN	CREVETTES	DENSE	
JUIN - AOÛT		TRES DENSE	
AOÛT - SEPTEMBRE			
MAI - JUIN	SEICHES		
JUILLET - OCTOBRE	BARS-ANGUILLES		
MAI - SEPTEMBRE	POISSONS PLATS		
	SOLES		

JY. CREZE, CNEQX, COB



DU CAP LÉVY AU CAP D'ANTIFER  
BAIE DE SEINE

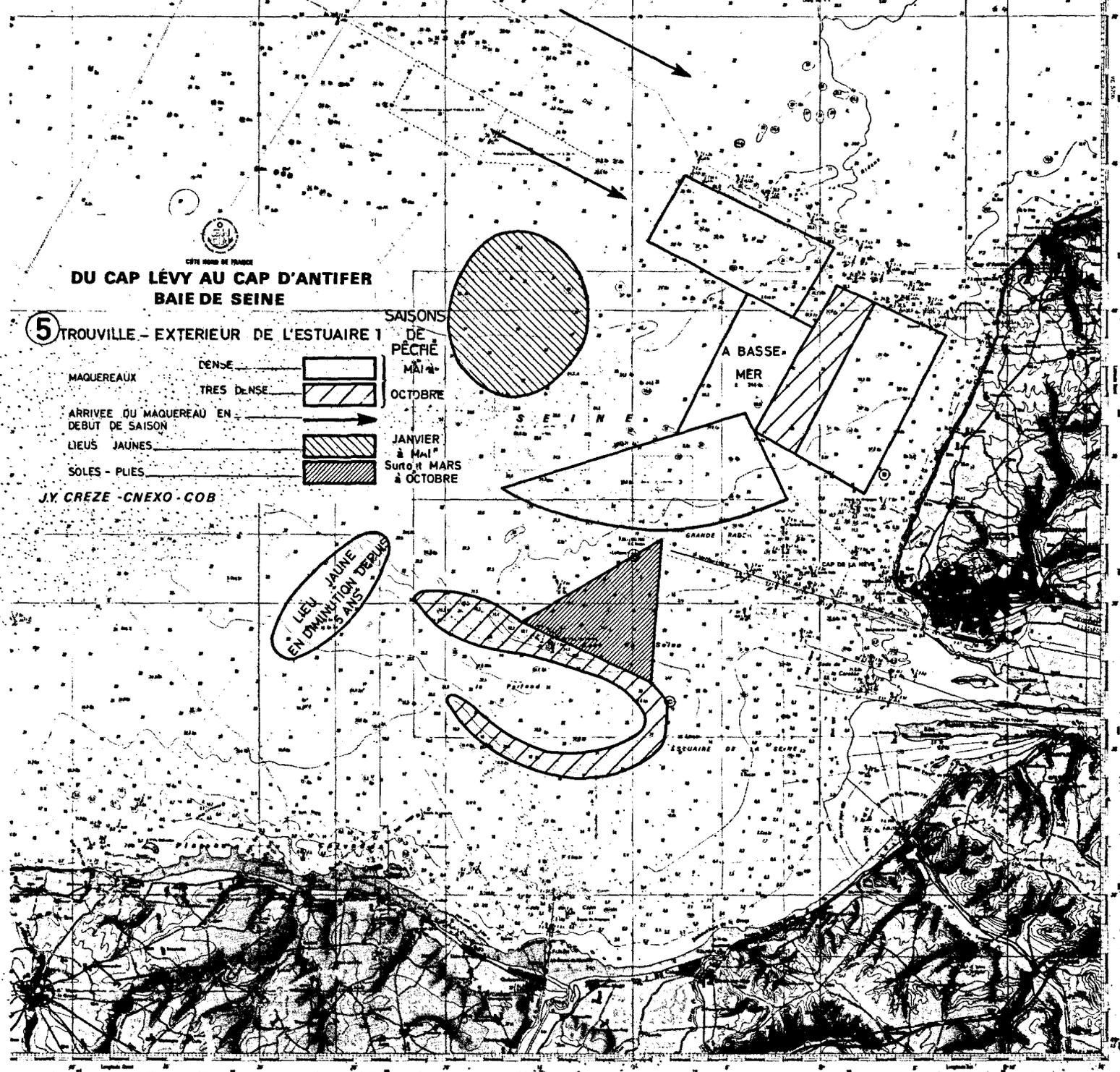
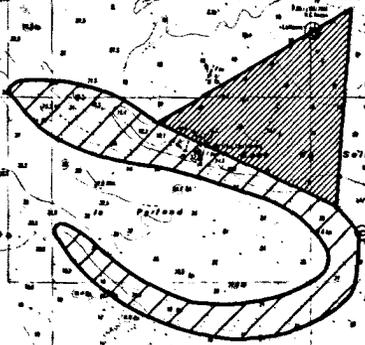
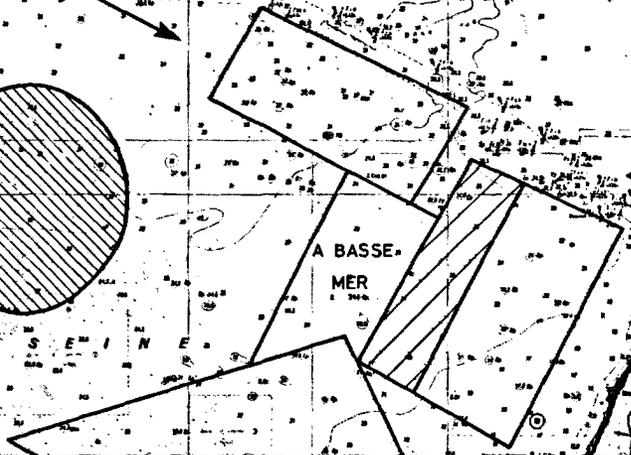
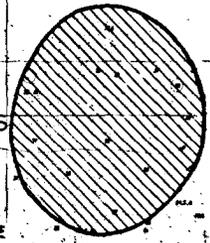
**5** TROUVILLE - EXTERIEUR DE L'ESTUAIRE I

SAISONS DE PÊCHE

MAQUEREAUX	DENSE		MARS à MAI
	TRES DENSE		OCTOBRE
ARRIVEE DU MAQUEREAU EN DEBUT DE SAISON			
LIEUX JAUNES			JANVIER à MAI
SOLES - PLIES			Surout MARS à OCTOBRE

JY CREZE - CNECO - COB

LIEUX JAUNES  
EN DIMINUTION DEPUIS  
5 ANS





COTE NORD DE FRANCE

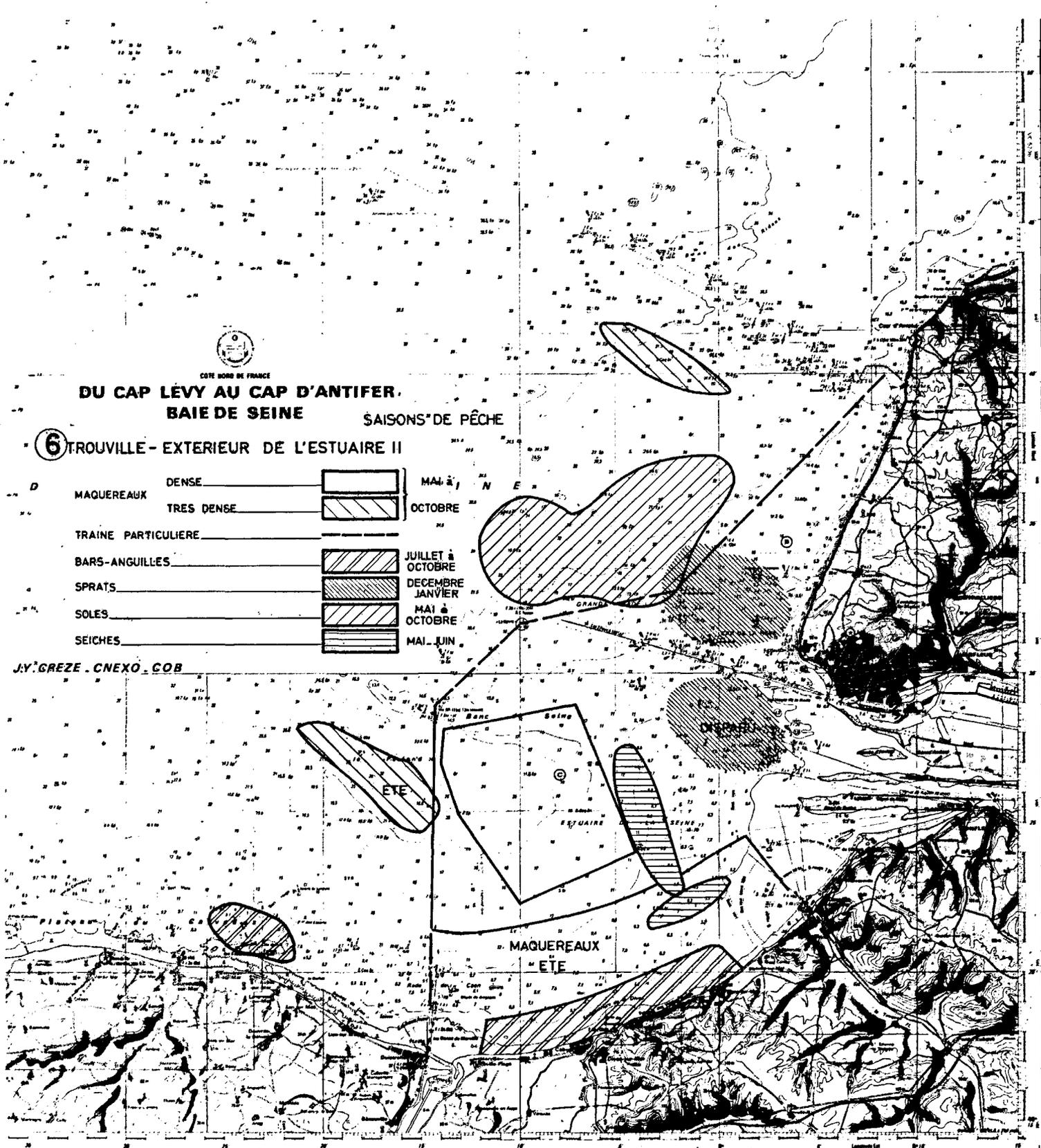
# DU CAP LEVY AU CAP D'ANTIFER. BAIE DE SEINE

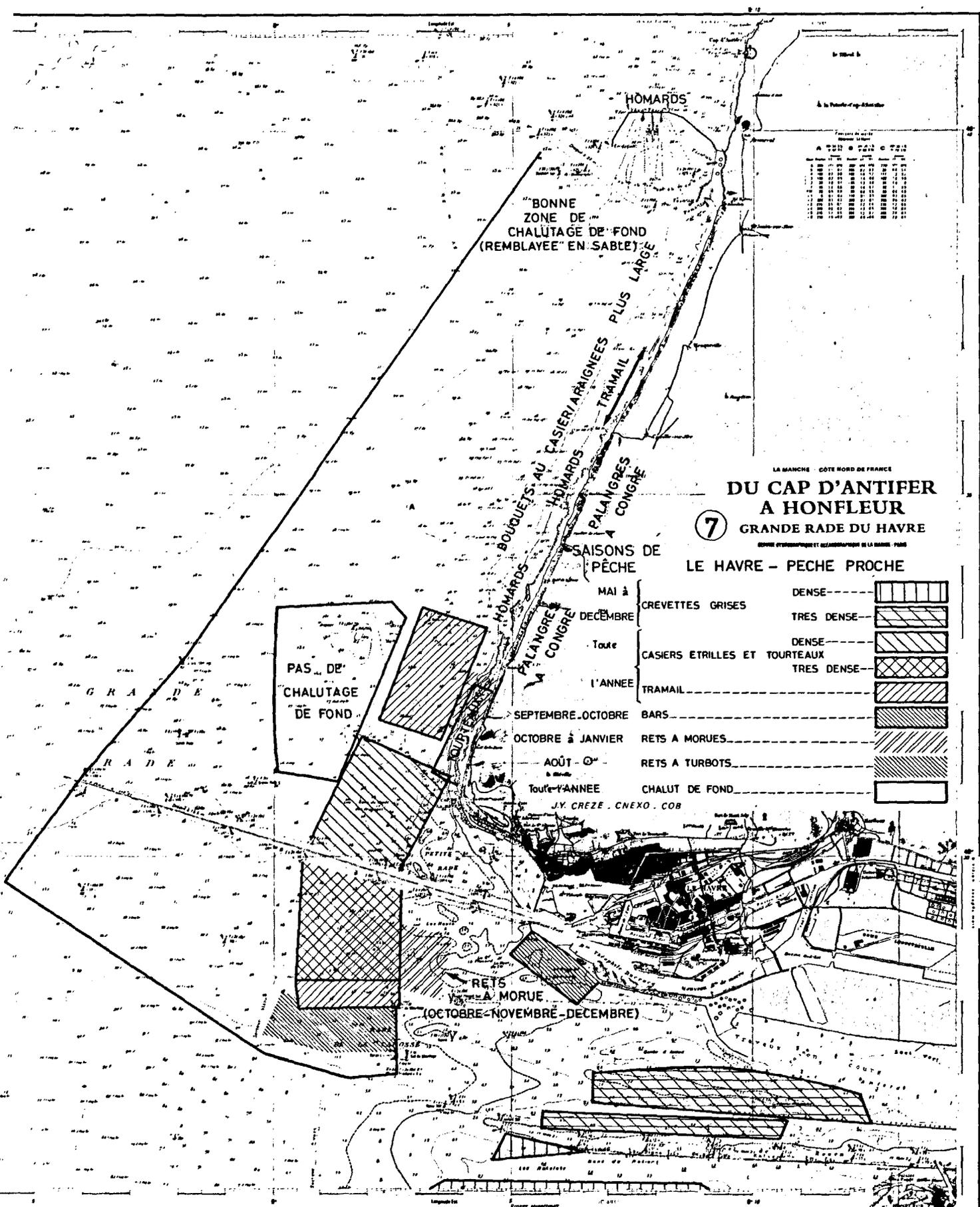
## SAISONS DE PÊCHE

### 6 TROUVILLE - EXTERIEUR DE L'ESTUAIRE II

MAQUEREAUX	DENSE		MAI à OCTOBRE
	TRES DENSE		
TRAINE PARTICULIERE			
BARs-ANGUILLES			JUILLET à OCTOBRE
SPRATS			DECEMBRE JANVIER
SOLES			MAI à OCTOBRE
SEICHES			MAI - JUIN

J.Y. GREZE - C.NEXO - COB





CÔTE NORD DE FRANCE  
**DU CAP LEVY AU CAP D'ANTIFER,**  
**BAIE DE SEINE**

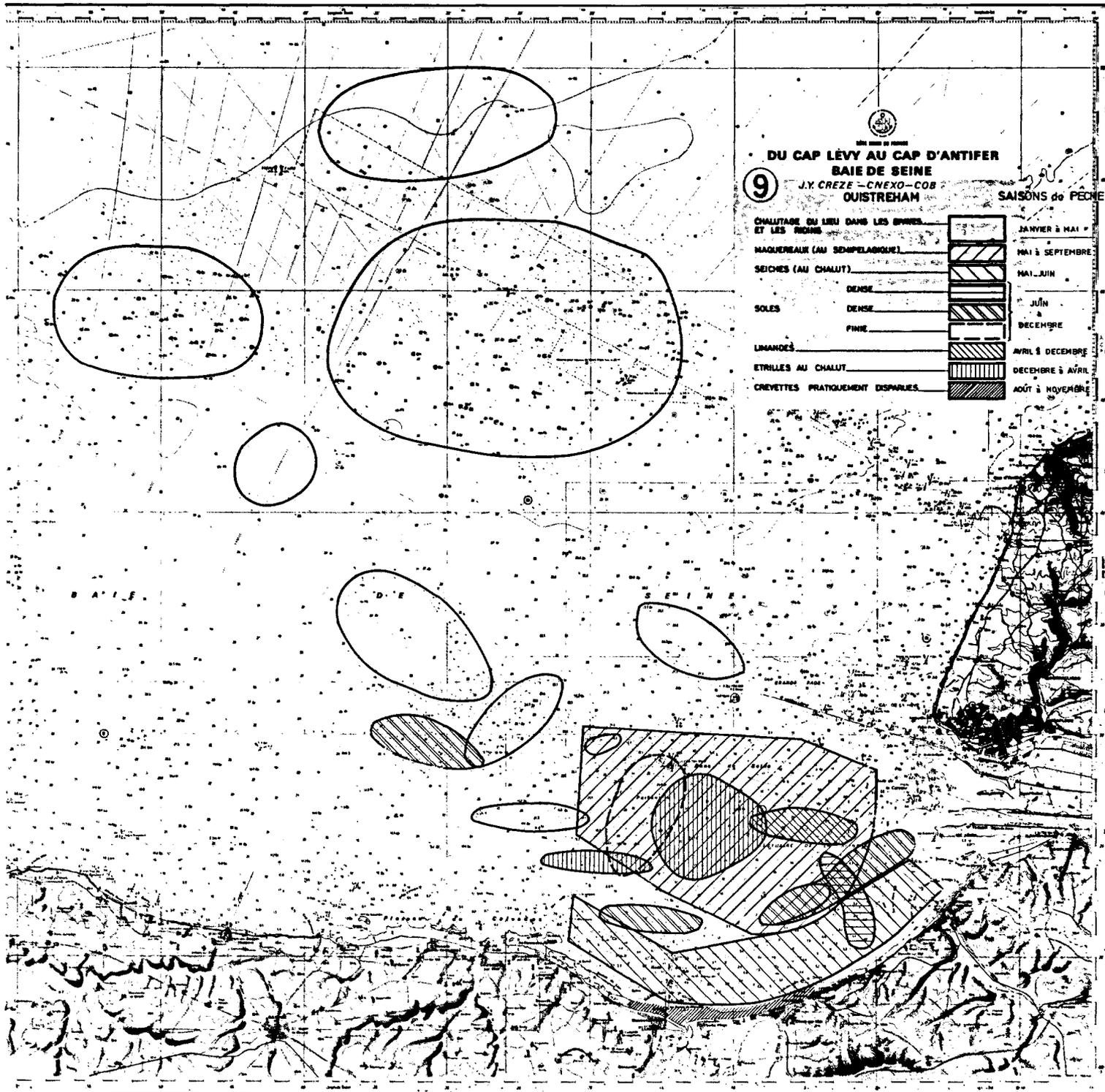
8

**LE HAVRE II SAISONS DE PÊCHE**

"SEMI PELAGIQUE" MAQUEREUX	MAI à OCTOBRE	
BONNES TRAINES MAQUEREAU		
"SEMI PELAGIQUE" MERLAN	toute l'ANNEE	
ETRILLES AU CHALUT	DECEMBRE à AVRIL	
RETS A TURBOT: JUIN-JUILLET (Maille: 170mm)		<b>I</b>
RETS A TURBOT: AOUT		<b>II</b>
MORUE: NOVEMBRE-DECEMBRE-JANVIER (Maille: 80mm)		<b>III</b>
MORUE LIEU JAUNE: FEVRIER-MARS AVRIL		<b>IV</b>
BARBUS-MORUES: MAI		<b>V</b>
BARS: SEPTEMBRE-OCTOBRE		<b>VI</b>

- Au radar parallèlement à la côte  
 - Au decca perpendiculairement à la côte

J.Y. CREZE - CNEXD-COB



  
 DU CAP LÉVY AU CAP D'ANTIFER  
 BAIE DE SEINE  
 J.Y. CREZE - CNE XO - COB  
 OUISTREHAM  
 SAISONS de PÊCHE

CHALUTAGE DU LIEU DANS LES BARRÉS ET LES RIENS		JANVIER à MAI
MAQUEREAUX (AU SEMPELAGIQUE)		MAI à SEPTEMBRE
SEICHES (AU CHALUT)		MAI - JUIN
SOLES		JUIN
		DECEMBRE
LINANDES		AVRIL à DECEMBRE
ETRILLES AU CHALUT		DECEMBRE à AVRIL
CREVETTES PRATIQUEMENT DISPARUES		AOUT à NOVEMBRE